





Vol. 47— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 13 JANVIER 1961 PRIX: 10c

BULLETINS

Le congrès de l'A.E.C.F.M. aura lieu le samedi 21 janvier à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface, à partir de 9 h. a.m. avec banquet à midi.

* * *

Son Exc. Mgr P. F. Pocock bénira le vendredi soir 13 janvier, à 8 h. p.m., la nouvelle école consolidée de St-François-Xavier et, le dimanche après-midi 15 janvier, le nouvel auditorium de l'école d'Elie.

* * *

M. John Pazdor, ancien rédacteur de la "Gazeta Polska", rédacteur du "Catholic Year Book" et membre du personnel de la Canadian Publishers Ltd., oeuvre de presse catholique de Winnipeg, depuis 50 ans, recevra le 23 janvier la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice".

* * *

Le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., ancien curé du Sacré-Coeur de Winnipeg et ancien directeur de la Maison des Retraites de St-Boniface, sera installé dimanche comme curé de Lebret, Sask.

* * *

Voir en quatrième page: "St-Boniface et Winnipeg 6"; "Pour ou contre le "Bingo".

Radio-Canada est priée de mieux desservir les minorités françaises

OTTAWA — Quatre des 15 ou 16 étudiants libéraux qui avaient droit de vote à la séance plénière sur les résolutions, lors du grand ralliement du parti à Ottawa, cette semaine, se sont opposés à l'augmentation des postes de langue française de Radio-Canada.

Une résolution que présentait M. Michel St-Hilaire, de l'Université Laval, demandait en effet que Radio-Canada "établisse un réseau complet de postes de radio et de télévision dans les régions où vivent des minorités de langue française".

Malgré l'opposition signalée, la résolution a été adoptée.

Il est péché de danser la rumba ou la cha-cha

ROME — Il y a péché à danser la cha-cha ou la rumba, mais le rock'n'roll est peut-être moins luxurieux, selon un père dominicain qui a fait une étude des danses modernes.

La valse, la polka et la mazurka pour leur part ont passé l'épreuve morale haut la main.

Un résumé de l'étude du Père Reginaldo Francisco apparaît dans le numéro courant de la "Vie pastorale", une revue mensuelle à l'usage du clergé, publiée par la Société St-Vincent de Paul.

Le religieux dit que les danses "présumément d'origines américano-espagnoles" telles que la rumba, le bolero, le mambo, la samba, le swing, le boogie-woogie, la cha-cha et le calypso ne sont pas "seulement des occasions prochaines de pécher, mais un péché grave en elles-mêmes".

Il dit que les postures, les mouvements et les balancements de ces danses sont décrits comme "lascifs" par les experts, et "offensent particulièrement la vertu de modestie". Mais "chez certaines personnes, une position éloignée et les mouvements acrobatiques — comme dans le rock'n'roll — peuvent en diminuer la sensualité et atténuer en partie les effets sexuellement excitants".

Un évêque chinois condamné à 15 ans de prison

Son Exc. Mgr Fan Hsueh-yen, évêque de Paoting (province ecclésiastique de Pékin), a été condamné à quinze ans de prison. Il est âgé de 52 ans, et fut sacré évêque de Paoting en 1951. En 1957, l'"Association patriotique" et les autorités communistes s'étaient acharnées sur lui, et après un "lavage de cerveau", lui avaient arraché une confession dans laquelle il "demandait pardon au Parti et au peuple".

Mais six mois plus tard, la propagande se déchaina contre lui de nouveau. Le 13 juin 1958, il subit la terrible épreuve de la "séance publique d'accusation", et fut peu après "déchu" et remplacé par un évêque schismatique. On ignore depuis combien de temps il se trouve en prison.

Bonspiel interconseil des Chevaliers de Colomb

Le 5e bonspiel annuel de l'interconseil des Chevaliers de Colomb aura lieu le lundi 23 janvier sur les terrains de curling Granite et Grain Exchange.

M. Philippe Roy et son équipe, du conseil de St-Pierre, tâcheront de conserver le Trophée Coutu qu'ils se sont mérité l'an dernier. On prétend que le nombre d'enregistrement dépassera, cette année, les quarante terrains de curling des conseils de la ville et de la campagne qui participèrent au bonspiel pour le Championnat des Chevaliers de Colomb du Manitoba, l'an dernier.

Cet événement est organisé par le comité coordonnateur du Conseil d'Etat du Manitoba sous la présidence de M. Tom Dooley. Tous les Chevaliers sont invités à y participer en s'adressant au Grand Chevalier de leur conseil ou en appelant le président à GLobe 2-3775.



Journalistes et spécialistes, en France et à l'étranger, n'ont pas fini d'analyser les résultats du référendum de dimanche dernier. Certains étudient le sens des OUI, d'autres préfèrent s'en tenir aux NON ou chercher une explication plausible au grand pourcentage des abstentions, dans la Métropole ou en Algérie. L'on voit ci-dessus un groupe de religieuses de Paris qui, dimanche dernier, attendaient leur tour pour entrer dans les bureaux de votation et enregistrer leur réponse à la question de M. de Gaulle au sujet du sort futur de l'Algérie où la guerre sevit depuis plus de six ans. (Photo NC)

Français et Algériens disent OUI en grande majorité à de Gaulle

PARIS — Les résultats finals officiels des 90 départements de la France métropolitaine démontrent que 75 pour cent des votants ont approuvé le projet du général de Gaulle relatif à l'autodétermination de l'Algérie.

M. Léon Noël, président du comité constitutionnel, a fait savoir que 75.25 pour cent des votants ont voté "oui", tandis que 24.75 pour cent ont voté "non". Par contre, 22.5 pour cent des électeurs inscrits se sont abstenus de voter.

Selon les dernières statistiques officielles, 15,198,714 personnes se sont prononcées en faveur du projet du président, tandis que 4,966,507 ont voté contre. Par ailleurs, 6,038,924 personnes se sont abstenues de voter. Il y a eu 20,195,221 suffrages exprimés sur un total de 26,847,953 électeurs inscrits.

L'Algérie a voté "oui"

Bien que le détail du vote en Algérie n'était encore connu officiellement, M. Jean Morin, résidant général français en Algérie, a annoncé dès dimanche soir à Alger que la population du territoire nord-africain avait voté "oui" dans le référendum.

M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, a précisé que c'est en raison de l'obligation de soumettre les votes à la Commission de contrôle avant de les transmettre au comité constitutionnel qu'un décalage était inévitable entre la proclamation des résultats en Algérie et ceux de la métropole.

La physionomie du scrutin a été caractérisée en Algérie par une participation européenne importante. Par contre, la participation musulmane a été faible, voire très réduite dans les grandes villes, mais elle apparait nettement plus forte dans les centres de moyenne importance.

Succès pour de Gaulle

Le général de Gaulle s'est retiré chez lui dimanche soir à 11 heures en se disant satisfait du "bon sens" de ses compatriotes.

Le premier ministre, M. Michel Debré, a fait observer que le référendum était "un succès pour le général de Gaulle" "C'est aussi un succès pour la France", a-t-il ajouté. "Avec le général de Gaulle parlant en son nom, dit-il, la France jouira d'une vigueur renouvelée après l'institution d'une nouvelle Algérie".

Le chef des "ultras", M. Jacques Soustelle, a déclaré de son côté: "Fort de ce blanc-seing, le pouvoir a maintenant tous les moyens et toutes les possibilités. Mais c'est maintenant que commencent les difficultés. Ceux qui ont voté "oui" en toute bonne foi entreront bientôt, je le crois, dans l'ère des déceptions".

Le président de Gaulle semble maintenant prêt à mettre à exécution son programme, qui consiste à accorder immédiatement à l'Algérie, partie intégrante de la France actuellement, une plus grande autonomie en attendant que la population algérienne puisse décider elle-même de son statut politique futur.

* * *

Plusieurs centaines d'Européens, se préparés à quitter l'Algérie

PARIS — Plusieurs journaux français ont fait état ces jours derniers des démarches entreprises dans la métropole par de nombreux Européens d'Algérie qui songent apparemment à revenir en France ou à se fixer quelque part en Amérique latine. Des hommes d'affaires importants aussi bien que des hommes de profession libérale sont venus dans la métropole ces dernières semaines pour examiner les possibilités qui s'offriraient à eux.

Malgré l'insurrection commencée voici plus de six ans, très peu d'Européens avaient quitté l'Algérie: on estime que leur nombre ne doit pas dépasser 25,000 à 30,000 sur les 1,200,000 qu'ils étaient en 1954. Mais divers signes indiquent que le mouvement de départ pourrait prendre une grande ampleur rapidement si devait se confirmer l'orientation de l'Algérie vers la pleine indépendance.

On remarque aussi que plusieurs dizaines de familles se préparent à partir pour le Paraguay et pour d'autres régions de l'Amérique latine: parmi elles, certaines familles étaient installées en Algérie depuis plus d'un siècle.

Répartition de $48,500 par la Fraternité Française

Le comité de distribution de la Fraternité Française d'Amérique vient de se réunir pour partager entre les organismes et institutions subventionnés le produit de la campagne de 1960. On trouvera ci-dessous un tableau donnant la liste des institutions aidées et les sommes accordées à chacune:

La Nouvelle-Angleterre — Le Comité de la Vie Franco-américaine: $5,000.00; La Fédération féminine franco-américaine: $1,000.00. **Total: $6,000.00.**

La Colombie-Canadienne — Les Ursulines de Maillardville: $3,000.00; La paroisse Notre-Dame de la Paix (New Westminster): $2,000.00; La Fédération canadienne-française de la Colombie: $500.00; Le Pensionnat du Bon-Pasteur (Maillardville): $500.00. **Total: $6,000.00.**

L'Alberta — Le Collège St-Jean (Edmonton): $1,500.00; Le poste radiophonique CHFA: $1,500.00; Le Collège de Falher: $500.00; Le Centre Quirion (Saint-Paul): $500.00; L'Association catholique franco-albertaine — et — La Relève franco-albertaine (200): $1,000.00. **Total: $5,000.00.**

La Saskatchewan — L'Association catholique franco-canadienne: $1,000.00; Le journal **La Liberté et le Patriote**: $500.00; L'Oeuvre des Foyers-Ecoles à Gravelbourg: $500.00; Le Collège de Gravelbourg: $1,000.00; Le Collège Notre-Dame de Prince-Albert: $1,000.00; Le poste radiophonique de Gravelbourg: $500.00; Le poste radiophonique de Saskatoon: $500.00. **Total: $5,000.00.**

Le Manitoba — L'Association canadienne-française d'éducation: $1,000.00; Les écoles séparées françaises: $3,000.00; Le journal **La Liberté et le Patriote**: $500.00; Le poste CKSB: $500.00. **Total: $5,000.00.**

L'Ontario — La paroisse St-François d'Assise de Kingston: $3,000.00; L'Association canadienne-française d'éducation: $1,000.00; Les Clubs sociaux: $2,000.00; La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste: $1,000.00. **Total: $7,000.00.**

Le Québec — L'Association de la Jeunesse canadienne-française: $2,000.00.

Le Nouveau-Brunswick — L'Association acadienne d'éducation: $500.00; Le quotidien "L'Evangéline": $2,500.00. **Total: $3,000.00.**

La Nouvelle-Ecosse — Xavier Junior College (Département du Français): $500.00; Le Petit Courrier de Pubnico: $500.00; Le Collège Sainte-Anne (Centre pour les jeunes): $1,000.00. **Total: $2,000.00.**

L'Ile-du-Prince-Edouard — Le bulletin de la Société Saint-Thomas d'Aquin, et ses oeuvres: $1,000.00.

Divers — Mouvement catholique des Ass. de Parents-Maitres: $500.00; Pour l'achat de projecteurs cinématographiques: $1,000.00; Porté au fonds de réserve: $5,000.00. **Total: $6,500.00.**

Grand Total: $48,500.00.

— ALERTE, organe de la Fédération des SSJB du Québec.

Le vice-président Nixon proclame officiellement M. Kennedy, président

WASHINGTON — Au cours d'une cérémonie d'un peu moins d'une heure à la Chambre des représentants, le 6 janvier, le vice-président et président du Sénat, M. Richard Nixon, a proclamé M. John Kennedy officiellement élu président des Etats-Unis. La procédure, requise par la constitution, s'est déroulée en présence des membres des deux Chambres réunis en séance conjointe.

Le rapport final du Collège électoral donne 303 voix à M. Kennedy, 219 à M. Nixon et 15 au sénateur H. Byrd. Dans le pays cependant la majorité du président élu n'est que de 113,000 voix.

Il n'y a plus à attendre désormais que la cérémonie de l'investiture, le 20 janvier, pour que M. Kennedy prenne possession de son poste de président des Etats-Unis pour quatre ans.

Les révolutions en Belgique ont lieu avant l'heure du lunch

BRUXELLES — "En Belgique, déclare un gréviste, il n'y a jamais de révolution après l'heure du lunch."

Il fait ainsi allusion aux manifestations socialistes contre le programme d'austérité du gouvernement, programme qui vise à accroitre les impôts et à diminuer la sécurité sociale.

Trois fois au cours des dernières semaines, la capitale belge a été le théâtre d'actes de violence.

Les manifestants ont défilé à travers les boulevards de la ville, "condamnant" à la potence le premier ministre, M. Gaston Eyskens, et fracassant des vitres.

Les gendarmes à cheval ont, par trois fois, chargé, sabre au clair, des milliers de grévistes.

Mais tous interrompent leur activité à l'heure du lunch.

Le premier jour, 15,000 grévistes ont envahi les rues de la capitale. Ils ont lancé des morceaux de brique, des pierres, des écrous et des boulons dans des centaines de fenêtres.

Mais, à l'heure du lunch, les manifestations cessent, chacun regagnant son domicile. Un journal conservateur prétend que la plupart des manifestants retournèrent dans leur automobile.

Le lendemain, 5,000 manifestants envahissent de nouveau les rues. Mais plusieurs s'arrêtent au moment où l'horloge de l'hôtel de ville sonne l'heure du lunch . . .

Néanmoins, plusieurs centaines de manifestants n'étaient pas satisfaits. Ils ont fait irruption à l'aérogare de la société Sabena pour y fracasser des vitres. Un spectateur, pris d'énervement, a mortellement blessé un homme.

Ici on danse!

La manifestation a pris fin soudainement, parce que chacun allait apparemment prendre le lunch. Quelques heures plus tard, cafés et bars, à proximité de la scène des manifestations, étaient bondés de couples dansant au rythme de la musique.

Enfin, 9,000 grévistes ont manifesté à travers les rues anciennes de Bruxelles. Ils ont lancé des pierres en direction d'une succursale de banque et ont "torpillé" des gendarmes. Ils ont ensuite regagné leur domicile . . . pour le lunch!

Mais plusieurs centaines de jeunes manifestants n'étaient pas satisfaits.

Ils se sont moqués des gendarmes, les comparant à la Gestapo et aux "SS". La police, armée de matraques, les a dispersés.

Des bourgeois?

Vint, encore une fois, l'heure du lunch. Les rues étaient désertes. Personne ne manifestait après le repas du midi.

"Nous sommes des bourgeois, a déclaré un jeune manifestant. Voyez notre histoire: nous nous sommes révoltés contre les Hollandais en 1830, mais c'était en plein jour. Et je vous parie que c'était avant l'heure du lunch!"

Devant le cabinet provincial

Les commissaires de langue française appuient l'aide aux écoles paroissiales

Pour la première fois dans son histoire, l'Association des Commissaires scolaires canadiens-français du Manitoba a présenté les résolutions de son congrès annuel aux membres du cabinet provincial, cette semaine. Ces résolutions appuyaient fortement l'enseignement du français à partir du grade un dans les écoles manitobaines, le maintien de la séparation entre conseils municipaux et commissions scolaires, et l'aide publique aux écoles paroissiales. Le document, qui a été lu en séance solennelle et qui a été laissé entre les mains du gouvernement, ajouta aux textes des résolutions des considérations opportunes.

C'est M. le docteur Hubert Delaquis, président, qui fit la présentation devant les hon. Gurney Evans, premier ministre suppléant, Stewart McLean, ministre d'Education, et J. B. Carroll, ministre intérimaire des Affaires municipales. Il était accompagné de MM. B. Léveillé et Jean Dansereau, de St-Boniface (ce dernier représentait Mme Marguerite Gordon et M. Georges DeCruyeneare), M. le docteur H. Boucher, de St-Jean-Baptiste, MM. Jean Hacault, de Bruxelles, L.-D. Nolette, de Ste-Agathe, Joseph Comte, de Cardinal, Paul Lord, de St-Norbert, P. Laramée, de La Broquerie, et P.-A. Perron, de St-Eustache. MM. René Préfontaine, secrétaire, de St-Pierre, et A. Dumont, de Mariapolis, ont aidé à la préparation de la délégation, mais ils se sont abstenus d'en faire partie à cause de leurs devoirs commé président et directeur de la M.S.-T.A. MM. Louis Saquet, de Laurier, et Gérard Boulet, du Précieux-Sang, ne purent s'y rendre.

La délégation a été accueillie très amicalement et M. Evans se donna la peine de parler brièvement en français. Le mémoire a surtout exprimé très clairement les raisons qui inspirent aux Franco-Manitobains un intérêt très vif à propos de l'aide aux écoles paroissiales, malgré la situation favorable dont ils jouissent à l'heure actuelle dans leurs centres homogènes. Considérations utiles aux membres du cabinet et aussi aux chefs qui, un peu partout à la campagne, tiennent des réunions et font connaitre leur opinion aux législateurs et aux ministres.

(Voir texte de ce document en page éditoriale)



On voit sur cette photo les membres de l'exécutif de l'Association des commissaires de langue française du Manitoba, en session d'étude pour préparer une rencontre avec les membres du cabinet provincial, lundi après-midi. De gauche à droite, assis, M. Brunelle Léveillé, M. le Dr H. Delaquis et M. le Dr J.-H. Boucher; debout, MM. L.-D. Nolette, P. Laramée, J. Comte, P. Lord, A. Dumont, J. Dansereau, P. Perron, Jean Hacault et R. Préfontaine.

Déclaration des délégués de 25 écoles paroissiales

La situation financière des écoles paroissiales au Manitoba est une source constante d'inquiétude, mais encore plus depuis que le gouvernement actuel a mis en vigueur une partie des recommandations générales de la Commission Royale sur l'Education. Ce thème est énoncé et illustré dans une déclaration que vient de rendre publique un groupe de représentants de 25 écoles paroissiales du Grand-Winnipeg.

La déclaration rappelle que depuis 1890 ces écoles ne participent plus aux octrois du gouvernement, en dépit du fait qu'elles donnent une éducation comparable à celle qui est à l'honneur dans les écoles publiques. La liberté scolaire des parents est ainsi sujette, disent-ils, à des peines financières, ce qui est injuste et contraire aux principes d'une véritable démocratie.

La situation devient pire de nos jours à cause des octrois massifs pour les constructions et pour les salaires d'instituteurs de la part du gouvernement, suivant le rapport de la Commission, ce qui est de nature à imposer aux écoles paroissiales une concurrence intolérable.

Voici la liste des écoles dont les représentants, groupés depuis trois ans, défendent la cause: Précieux-Sang, St-Eugène, Assomption (Transcona), Ste-Marie, St-Emile, Sacré-Coeur, St-Maurice, St. Mary's, St. Ignatius, St. Edward, Immaculate Conception, St. Joseph, Holy Ghost, St. Anne, Our Lady of Victory, St. Nicholas, St. Alphonsus, St. Gerard, Holy Cross, Christ the King, St-Jean de Brébeuf, St. Joseph the Worker, St. Thomas More, en plus des écoles de Brandon, Roblin, Le Pas et Flin Flon.

(Voir le texte de cette déclaration en page éditoriale)

Le Conseil de la vie française décidé à intensifier sa campagne

OTTAWA — "L'entrevue de notre comité avec des fonctionnaires du bureau fédéral de la Statistique a été très cordiale, mais elle n'a apporté aucun changement à la situation."

De façon laconique, cette phrase de représentants du Conseil de la vie française à leur sortie d'une entrevue d'une heure avec des statiticiens fédéraux, pour discuter de recensement, traduit l'échec de toutes les démarches tentées pour faire disparaitre les mots "canadienne" et "Etats-Unis" du vocabulaire du recensement.

Le Conseil ne rend toutefois pas les armes et annonce que "la campagne contre les fausses origines canadienne et américaine va s'intensifier jusqu'à ce que le cabinet fédéral fasse les corrections demandées".

Un communiqué publié par les délégués du Conseil de la vie française à la fin de l'entrevue en donne le ton général. En voici le texte:

On nous a présenté certaines modifications à la "phraséologie des "instructions aux recenseurs", notamment en ce qui a trait à la question 10: origine ethnique. Nous avons répondu que c'était la question elle-même, avec les mentions "canadienne" et "américaine", qui constituait le litige.

En effet, les "instructions aux recenseurs" du 15 novembre dernier précisent que "il importe d'établir soigneusement la distinction entre "citoyenneté" ou "nationalité" d'une part et "origine" d'autre part. L'origine a trait au groupe culturel, appelé à tort parfois groupe "racial", auquel la personne appartient; la citoyenneté (nationalité) a trait au pays auquel la personne doit allégeance. Les citoyens canadiens sont d'origine diverse: anglaise, irlandaise, écossaise, juive, ukrainienne, etc.".

Mais, contrairement à ces normes logiques, le gouvernement a donné priorité à la fausse origine "canadienne": "Le 18 février 1960, le gouvernement a ordonné que la question 10 du questionnaire A du recensement de la population soit modifiée par l'insertion au haut de la liste du terme 'canadienne' et par une nouvelle disposition par ordre alphabétique des autres désignations, y compris 'américaine', aux fins de pointage par le recenseur", ainsi que l'honorable Gordon Churchill, ancien ministre du Commerce, l'écrivait dans sa lettre du 11 octobre 1960 à la Chambre de commerce de la province de Québec. C'est cette contradiction que nous avons soulignée aux officiers de la Statistique.

La solution

La solution du problème demeure donc entièrement entre les mains du cabinet fédéral. Celui-ci n'a qu'à donner les instructions nécessaires pour faire biffer les mots "canadienne" et "E.-U." dans les questionnaires A. C'est là la réclamation présentée le 19 décembre dernier à l'honorable George Hees, ministre du Commerce, par la délégation organisée par le Conseil de la vie française, et notre mandat était de la réitérer.

L'occasion est propice de corriger une impression fausse semée dans le public. En effet, on a représenté en divers milieux que l'opposition aux mentions "canadienne" et "américaine" venait uniquement des Canadiens français. C'est inexact. Il n'y a pas que les Canadiens français et Acadiens en cause: la grande majorité des Canadiens de toutes origines partagent le même point de vue, notamment les groupements néo-canadiens et juifs, car eux aussi tiennent autant que nous à connaitre exactement leur effectif, posséder les chiffres nécessaires pour calculer leurs gains ou leurs pertes, apprécier le phénomène de l'intégration, baser leurs réclamations, etc.

Les délégués terminent leur compte rendu en affirmant leur désir de voir s'intensifier la campagne pour corriger les réponses prévues au questionnaire du recensement.

Comme on le voit, ils demeurent dans la voie suivie depuis le début de la lutte par les Sociétés patriotiques.

On érige des barbelés autour des écoles catholiques de Ceylan

COLOMBO — La majorité des 700 écoles catholiques du Ceylan sont demeurées fermées en signe de protestation contre la prise de possession par le gouvernement des écoles privées subventionnées par l'Etat.

Le gouvernement a pris la direction d'environ 2,600 de ces institutions le 1er décembre dernier; mais les catholiques, qui s'opposent à cette décision, ont décidé de protester contre les autorités.

Lors de la reprise normale des classes, des laïcs catholiques ont installé des barbelés autour des écoles et ils ont hissé sur les toits des drapeaux noirs sur lesquels une croix était dessinée.

Un porte-parole gouvernemental a fait savoir que les autorités ne recoureraient pas à la force pour faire ouvrir les portes de ces écoles avant d'avoir obtenu de nouveaux pouvoirs du Parlement.

Le ministre de l'Education a demandé aux parents des élèves fréquentant les écoles fermées d'envoyer leurs enfants à l'école gouvernementale la plus rapprochée de chez eux.

L'Eglise enquête sur un second miracle de Catherine Tekakwitha

MONTREAL — La confirmation à Rome d'un second miracle possible pourrait accélérer la béatification de Catherine Tekakwitha, jeune Iroquoise décédée à Caughnawaga en 1680, que l'Eglise catholique a déclarée "vénérable servante de Dieu" en 1943. Elle était la première Iroquoise à recevoir le titre de "vénérable".

Si elle est béatifiée, elle sera la première Indienne de l'Amérique du Nord à être élevée sur les autels.

"Si le miracle est approuvé, a déclaré le R. P. Henri Béchard, S.J., vice-postulateur de la béatification, il s'écoulera environ une année avant que la jeune Iroquoise, connue sous le nom "Lys des Mohawks", soit appelée "sainte".

Les autorités religieuses, à Montréal, ont appris que la Sacrée Congrégation des rites enquête sur le second miracle attribué à Catherine.

Le premier miracle a été approuvé il y a plusieurs années. Normalement, quatre miracles sont nécessaires pour la béatification, sauf pour le cas du fondateur d'un ordre religieux.

Une exception a été faite dans le cas de Catherine parce qu'elle avait proposé à ses conseillers spirituels, des Jésuites, de fonder une nouvelle communauté de religieuses sur une île du St-Laurent, mais elle a été dissuadée de ce projet à cause du risque qu'elle courait au milieu des persécutions religieuses par les Indiens.

Les premières démarches pour la béatification de Catherine ont été faites auprès du Vatican il y a 21 ans, mais des groupements religieux du Québec et de Baltimore, aux Etats-Unis, avaient présenté une pétition en faveur de sa canonisation avant la fin du dix-neuvième siècle.

Session à Regina

REGINA — La première session de la 14e législature de la Saskatchewan commencera à Regina le jeudi 9 février, a annoncé l'hon. T. C. Douglas, premier ministre. Le vendredi suivant les députés tiendront une séance de routine, et le débat sur le discours du trône débutera le lundi 13 février.

Les lettres de créance de nos ambassadeurs seront bilingues

OTTAWA — Une décision digne de mention vient d'être prise par le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, dans le domaine de l'émission des lettres de créance des représentants diplomatiques du Canada. Jusqu'à présent, les commissions de nos diplomates étaient rédigées en anglais. Dorénavant, l'une ou l'autre langue sera utilisée selon les circonstances.

Ainsi, dans les pays du Commonwealth, l'anglais sera la langue de présentation des diplomates canadiens, quelle que soit leur origine ethnique. Dans les autres contrées, on utilisera l'anglais dans le cas de diplomates de culture anglaise et le français dans celui des diplomates de culture française. Petite mais significative victoire du bilinguisme.



M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, a accepté d'être l'orateur principal au cours du 24e congrès général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le samedi 21 janvier, à St-Boniface. Il parlera lors du grand banquet qui aura lieu à midi au gymnase Notre-Dame. M. Rouleau, homme d'affaires qui jouit d'une grande réputation auprès de ses compatriotes de l'Ouest, saura certainement démontrer comment on doit établir un lien entre le fait français chez nous et le domaine économique. Le thème général du congrès sera "Notre Belle Langue", mais le français n'aura vraiment sa place dans tous les domaines, particulièrement le domaine des affaires, que si les Franco-Manitobains prennent leur place dans le monde économique. M. Rouleau possède des idées bien nettes à ce sujet et ses auditeurs en tireront un grand profit.

Au poste CBWFT

SAMEDI 14 JANVIER
2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Les casse-pieds"
10.30—Le siffleur
11.00—Long métrage "Quatre jours à Paris"

DIMANCHE 15 JANVIER
2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Pique-atout
10.00—Temps présent
10.30—Tribune libre
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 16 JANVIER
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Collégiens Troubadours
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Le fleuve"

MARDI 17 JANVIER
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 18 JANVIER
4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Courrier du cinéma
8.30—Bach
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "08/15 go home"

JEUDI 19 JANVIER
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Grands spectacles
11.00—Long métrage "Titanic"

VENDREDI 20 JANVIER
4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Caruso"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Le moulin des amours"

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1960

PASSIF

Envers le public:

Dépôts		$727,307,564
Divers		4,551,616
		$731,859,180

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés		43,883,343
		$775,742,523

ACTIF

Disponibilités de caisse		$118,228,293
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel		266,104,733
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)		379,532,899
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)		11,876,598
		$775,742,523

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1960, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille		$ 6,919,910
Moins:		
Amortissement des immeubles sociaux	$ 815,746	
Provision pour impôt sur le revenu	3,035,000	3,850,746
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 3,069,164
Dividendes	$ 1,598,192	
Dividende spécial de 40¢ par action	400,000	1,998,192
Report à nouveau		$ 1,070,972
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1959		812,371
		$ 1,883,343
Porté au Fonds de réserve		1,000,000
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1960		$ 883,343

FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1959	$ 31,712,758
Prime d'émission	287,242
Transport du compte Profits et Pertes	1,000,000
Solde créditeur au 30 novembre 1960	$ 33,000,000

Le gérant général, ULRIC ROBERGE — Le président, CHARLES ST-PIERRE





Voici un avion à réaction DC-8 d'Air Canada avec l'équipage aérien, l'équipe au sol et le matériel nécessaires à sa manoeuvre. Au premier plan se trouve le personnel navigant qui comprend le commandant, le premier copilote et le second copilote, un steward et quatre hôtesses. Immédiatement derrière, à gauche, on peut voir deux camions à bagages et, à côté, un camion sanitaire et un camion d'eau avec les membres de l'équipe au sol. Juste devant le DC-8 se trouve le compresseur d'air de mise en marche, qui cache en partie le groupe électrogène au sol, tandis que les deux passerelles automobiles sont en place aux portes avant et arrière. La voiture radio du surveillant au sol est au centre. Cette photo représente un avion de $6,000,000, un équipement au sol d'une valeur de $103,000 et de nombreuses années de formation et d'expérience.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Pour les enfants

A l'émission "Fon Fon" du samedi 14 janvier, Maman Fon Fon (Mme Claudine Vallerand) enseignera les cris d'animaux connus. L'émission est réalisée avec le concours de Berouté Nagys pour la rythmique, et Fred Back pour les illustrations.

A 5 h., "Walt Disney présente" télévisera "Donald fait une escapade". Dans l'espoir que le studio pourra se passer brièvement de ses services, le célèbre Donald Duck annonce à son patron Walt Disney qu'il part en vacances! Ce qu'il ignore, c'est qu'une caméra cachée le suit dans ses périgrinations!

Pour les adolescents

Le soir à 7 h., "Orientation" traitera des professions de photographe, de caméraman de cinéma et de caméraman de télévision. Trois professions apparentées, mais qui demandent chacune une formation spécialisée.

Concert

Léopold Simoneau, ténor canadien de réputation internationale, sera le soliste invité au "Concert" hebdomadaire télévisé du dimanche 15 janvier, à 3 h. p.m. Il chantera des extraits du "Messie" et de "Xerxès" de Haendel, un air de "L'enfant prodigue" de Debussy et "Aubade", tiré de l'opéra "Le roi d'Ys" de Lalo.

Roland Leduc, chef attitré des "Petites Symphonies", dirigera l'orchestre dans "L'ouverture Gwendoline" de Chabrier, "Le cygne de Tuonela" de Sibelius et "La petite suite" de Debussy.

Comme chaque semaine, une oeuvre d'un compositeur canadien sera au programme. On entendra, cette fois, "Le Scherzo pour orchestre" de Maurice Dela.

Wilfrid Pelletier

Wilfrid Pelletier, éducateur et chef d'orchestre de réputation internationale, dirige depuis 1943, année de sa fondation, le Conservatoire de musique de la province de Québec. Longue et fructueuse carrière que celle de Pelletier, et rares sont les musiciens de chez nous qui, de près ou de loin, ne lui doivent quelque chose. D'ailleurs, on peut affirmer que pour une large part lui revient le mérite d'avoir suscité au Canada français une vie musicale d'une intensité grandissante. C'est précisément la carrière féconde — elle couvre près d'un demi-siècle — et l'oeuvre d'éducateur de cet éminent musicien que l'Office national du film a voulu mettre en relief dans un film d'une demi-heure intitulé "Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre et éducateur". Ce film de la série "Temps présent" passera au réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche 15 janvier, à 10 h. p.m.

Récital

Betty-Jean Hagen, violoniste, sera l'artiste invitée à "Récital" le mardi 17 janvier, à 10 h. 30 p.m. Cette jeune violoniste d'Edmonton accomplit une brillante carrière internationale depuis quelques années. Elle jouera "Menuet", "Gavotte" et "La chasse" de Leclair, ainsi que la "Sonate no 3 do mineur, opus 45" de Grieg. Elle sera accompagnée au piano par Charles Reiner.

En visitant la capitale

Le mercredi 18 janvier, à 7 h., les téléspectateurs poursuivront leur visite d'Ottawa, à l'émission "Regards sur la ville". Après avoir visité quelques organismes et édifices qui constituent en quelque sorte l'apanage exclusif de la capitale canadienne, les jeunes guides Lise Roy et Claude Lemelin, deux étudiants d'Ottawa, amèneront visiter les archives publiques.

Variétés japonaises

Dans le cadre des "Grands spectacles" du jeudi soir, CBWFT présentera le 19 janvier une émission spéciale d'une heure intitulée "Variétés du Japon". Pendant une heure, on vous entrainera au spectacle du Japon d'aujourd'hui, avec son mélange de traditions ancestrales et de modernisme. D'un modernisme, d'ailleurs, qui emprunte beaucoup au style occidental, sinon américain. Le spectacle invente mille tours de passe-passe pour vous séduire, pour vous charmer d'exotisme.

A cette émission de variétés, le réalisateur Nicolas Doclin voulut donner une allure de reportage, de pris sur le vif. Lorsque la troupe "Sakura Nippon" vint à Montréal, dernièrement, afin de donner un spectacle dans un cabaret de la ville, Nicolas Doclin en a choisi les meilleurs extraits; à sa demande, la troupe mit au point d'autres numéros, par exemple une danse du dragon, merveille de subtilité et de souplesse corporelle.

Longs métrages

Le samedi 14 janvier, à 9 h.: "Les casse-pieds", comédie satirique de Jean Dréville, avec Noël-Noël et Bernard Blier. C'est une fantaisie sur les fâcheux collectifs ou individuels, étrangers ou amicaux.

A 11 h.: "Quatre jours à Paris", comédie musicale d'André Berthomieu, avec Luis Mariano, Geneviève Kervine et Roger Nicolas. Un séduisant coiffeur pour dames, fatigué de la capitale et de ses clientes, s'en va vivre dans un petit village.

Le lundi 16 janvier, à 10 h. 30: "Le fleuve", histoire d'un premier amour, servant de prétexte à une étude des moeurs hindoues. Film de Jean Renoir, avec Nora Swinburne et Esmond Knight.

Le mercredi 18 janvier, 10 h. 30: "08/15 go home", drame de guerre réalisé par Paul May et interprété par Hasse et Fuchsberger. Histoire de la débâcle de l'armée allemande, en 1945, avec les désarrois, les lâchetés et les règlements de comptes qui s'ensuivirent.

Le jeudi 19 janvier, à 10 h. 30: "Titanic", drame historique réalisé par Werner Klinger et interprété par Hans Nielsen et Sybille Schmitz. L'histoire de la catastrophe maritime du "Titanic" et du procès qui suivit la tragédie.

Le vendredi 20 janvier, à 9 h.: "Caruso", film musical de Giacomo Gentilomo, avec Ermano Randi, Gina Lollobrigida et Carletto Sposito. L'histoire de la brillante carrière d'Enrico Caruso et de ses amours contrariées.

A 11 h.: "Le moulin des amours", comédie de Léon Klimovsky, avec Carmen Sévilla et Francisco Rabel. Dans une région de l'Andalousie, au XVIe siècle, tous les hommes convoitent la jeune et jolie épouse du meunier Cristobal.

Le monde du sport

Les Maroons de Winnipeg ont très bien joué

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Partis pour l'Europe au son des lamentations des Maroons de Chatham, les Maroons de Winnipeg rentrent au pays légitimement fiers des succès qu'ils ont remporté en Tchécoslovaquie. Les Maroons semblaient voués à une autre série d'échecs amers après avoir perdu la première joute de leur série, mais leurs adversaires ont été incapables d'avoir raison d'eux par la suite et c'est avec une belle fiche victorieuse qu'ils reviennent au pays. Les Maroons sont composés de joueurs amateurs; il n'y a rien de commun entre eux et les joueurs professionnels de Russie. Nous ignorons s'ils auraient été capables de battre les Russes, mais nous savons qu'ils se sont conduits en véritables sportifs en Tchécoslovaquie, qu'ils ont fait honneur au Canada, tant sur la glace que dans les rues des villes qu'ils ont pu visiter. Ce sont là des choses qui comptent quand on sait la place que le sport occupe dans le monde diplomatique!

Le Canada devra maintenant se préparer pour les tournois internationaux. Souhaitons qu'on parvienne enfin à monter une équipe capable de gagner tout en respectant le serment olympique. Il semble que nos joueurs et les joueurs des Etats-Unis soient à peu près les seuls de qui on exige la vérité quand ils prêtent ce serment. Mais puisqu'on nous impose ainsi le jeu, sachons le jouer jusqu'au bout et gagner quand même. Il nous faut une équipe forte et il faut aussi suivre les suggestions de Clarence Campbell pour ce qui est de notre préparation pour les jeux olympiques. Il ne faut pas attendre à 1964, il sera alors trop tard et les jérémiades reprendront de plus belle. Passons rapidement aux gestes; nous avons assez discuté ce sujet.

Demi-étoiles!

Au milieu de la saison de hockey, la ligue Nationale, qui surveille continuellement sa publicité, demande aux journalistes et à une pléiade d'autres personnes qui doivent s'y connaître de choisir les athlètes qui, d'après eux, méritent de paraître sur une liste des meilleurs hommes à chaque position. C'est un jeu amusant et il le serait davantage si un prix de $1,000 n'était pas attribué à la fin de la saison à l'athlète qui se mérite le titre de membre de l'équipe des étoiles!

Le choix de Glen Hall devrait être presque unanime cette saison, et celui de Johnnie Bower devrait être lui aussi, fort peu discutable. Personnellement nous préférons Bower, mais Hall a le plus de blanchissages et son club est moins fort que celui des Leafs et, pour ces raisons, il reçoit un vote pour la première place. Marcel Pronovost, des Red Wings de Detroit, et le vétéran Doug Harvey se méritent sûrement des premiers postes, tandis que Jean Béliveau a droit au centre d'une ligne composée de Geoffrion et Mahovlich. Mentionnons comme autres joueurs, Allan Stanley et Bill Gadsby à la défensive, Henri Richard, Dickie Moore et Gordie Howe sur l'autre ligne d'attaque et on aura une équipe fort bien équilibrée. Nous croyons que le joueur le plus utile à son club est le gardien de buts Lorne Worsley, que Pronovost demeure le meilleur joueur de défense de la ligue et que Gordie Howe est le joueur le moins belliqueux des meneurs du circuit, un nouveau rôle pour lui.

Toe Blake est certainement le meilleur instructeur de la ligue et Junch Imlach le plus loquace. Le joueur le plus spectaculaire de la ligue est Eddie Shack, des Maple Leafs de Toronto, qui pourra devenir une vedette du hockey si on sait en venir à bout. Imlach est l'homme tout désigné pour parler le langage de Shack, et fermons nos chastes oreilles s'il vous plait, quand ce jour viendra!

Toujours là!

Ceux qui croyaient que les Rough Riders de Regina allaient lever leur tente, en 1961, et disparaître dans le brouillard des Prairies viennent d'avoir une surprise. Les Riders ont en effet fait signer un contrat à Steve Owens, le gros homme du football canadien, et Steve sera à la tête de l'équipe la saison prochaine. On semble d'accord, un peu partout, et principalement à Regina, sur le fait qu'Owens ne restera qu'une seule saison à la tête de l'équipe. C'est une mauvaise politique, mais il n'y a rien à faire quand on est désespéré. Owens restera à Regina s'il sait conduire son équipe avec succès, mais où prendra-t-il les joueurs pour se constituer un club?

Regina a terminé la saison en dernière place et rien ne semble indiquer que les citoyens de cette ville soient particulièrement heureux de cette situation. Les Rough Riders ne font plus parler d'eux qu'avec décision dans une ville qui fut jadis un des grands foyers du football canadien. En obtenant la signature d'Owens, la direction du club engage un homme spectaculaire, qui a connu des succès à New York, à Toronto et à Calgary et qui est devenu un citoyen très affable. Notre premier contact avec Owens avait été fort déplaisant. Nous l'avions vu alors dans toute sa splendeur diriger les forces victorieuses des Giants de New York d'un "cigare" et d'un geste agaçant. Mais reconnaissons que Steve a changé. Il est devenu un bon ambassadeur du football, un sport qu'il connait très bien. Il est malheureux que les Stampeders de Calgary, qui lui doivent tant, n'aient pas voulu le conserver dans leurs rangs. Ils en auront certainement besoin un de ces jours, car les Stampeders n'ont joué du football digne de ce nom que sous l'oeil vigilant d'Owens. Quoi qu'il en soit, les Riders sont parvenus à faire parler d'eux en plein mois de janvier. C'est déjà un exploit au crédit d'Owens.

Banque Canadienne Nationale

Le président, M. Ulric Roberge, fait un exposé de la situation économique

MONTREAL — La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 10 janvier, sa 86e assemblée générale annuelle. Dans son exposé sur la situation économique, M. Ulric Roberge, président, a dit qu'au début de 1960 on entendait souvent prédire que la prospérité qui avait régné durant la décade précédente ne ferait qu'augmenter au cours de celle qui commençait. Malheureusement, la marche des affaires l'année dernière a trompé les espoirs qu'avaient fait naître des prévisions optimistes. Toutefois, si l'on prend pour terme de comparaison, non pas l'année 1959 qui était une période de reprise, mais la moyenne des cinq dernières années, on constate qu'en 1960 l'activité s'est assez bien maintenue dans plusieurs grands secteurs de la production, notamment les mines, l'exploitation forestière et l'industrie de la construction.

Mais les plus grandes difficultés que présente la situation, a souligné M. Roberge, ne dépendent pas de circonstances fortuites. Elles tiennent à l'état de l'économie canadienne. L'évolution des quinze dernières années a provoqué un déséquilibre dont le chômage chronique, la structure du commerce extérieur et le déficit excessif de nos comptes internationaux sont les principaux symptômes.

L'une des plus sérieuses difficultés en face desquelles nous nous trouvons résulte non seulement du chômage, au sens de cessation de travail, mais du sous-emploi, l'augmentation des effectifs ouvriers étant plus rapide que celle du nombre des emplois. Une large part des milliards investis dans notre pays depuis 1945 a été affectée à la mise en valeur des richesses naturelles et à des travaux de construction. Aussi l'industrie manufacturière, qui fournit plus de travail que tous les autres secteurs de la production réunis, ne s'est-elle pas développée au même rythme que l'ensemble de l'économie canadienne.

Le volume considérable de notre commerce extérieur, a fait observer M. Roberge, ne doit pas nous faire perdre de vue les désavantages que présente une partie de nos échanges. La proportion des objets entièrement fabriqués que comportent nos importations, loin de diminuer comme on aurait pu l'espérer, est en augmentation. A l'exportation, le pourcentage des objets fabriqués parait être resté à peu près le même qu'avant la guerre. Celui des produits semi-fabriqués s'est relevé sensiblement, mais ces produits fournissent beaucoup moins de travail à la main-d'oeuvre canadienne qu'à celle des pays où ils sont expédiés. Quant à la proportion des matières premières, elle est encore d'environ 35 pour cent de nos exportations totales.

Parlant du problème que pose la balance de nos comptes internationaux, M. Roberge a souligné que l'endettement du Canada à l'étranger a doublé depuis cinq ans, triplé depuis sept ans et quadruplé depuis dix ans. Il est évident, a-t-il ajouté, que notre pays ne pourrait tolérer beaucoup plus longtemps cette situation sans compromettre son indépendance financière et économique.

M. Roberge, faisant allusion au budget intérimaire présenté le 20 décembre à la Chambre des Communes, a fait remarquer qu'il y a là des mesures susceptibles de favoriser, jusqu'à un certain point, le développement de l'industrie et l'investissement de capitaux canadiens au Canada. C'est un premier pas, a-t-il ajouté. Lorsque l'expérience aura montré ce qu'on peut attendre de ces initiatives, le gouvernement sera sans doute mieux en mesure de formuler une politique économique cohérente, qui aiguillonne l'esprit d'entreprise et encourage l'épargne individuelle et collective afin d'accélérer la formation des capitaux.

Activités communistes en Argentine

Le président Frondizi a signé un décret créant une Commission spéciale, chargée d'enquêter sur les activités communistes en Argentine. L'exposé des motifs souligne que la création de cette Commission s'est révélée nécessaire "afin de sauvegarder la paix et l'ordre intérieure, menacés par les activités du communisme dans le pays".

La Commission présidée par le sous-secrétaire de la Défense nationale comprend un représentant de chacun des secrétariats militaires, du secrétariat des Informations d'Etat et de la police fédérale. Elle conseillera le gouvernement sur les mesures à prendre afin d'enrayer l'activité communiste.

On affirme, dans les milieux bien informés de Buenos Aires, que la création de cette Commission est une conséquence des suggestions présentées par les généraux au président Frondizi au cours de la récente crise entre le gouvernement et l'armée.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Redaction: SP 2-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

L'Octave de l'Unité

De plus en plus se répand dans le monde chrétien la pratique de l'Octave de l'Unité Chrétienne.

Pendant huit jours, du 18 au 25 janvier, intervalle entre la Chaire de saint Pierre à Rome et la fête de la conversion de saint Paul, il s'agit d'unir dans une commune et universelle prière un nombre croissant de tous ceux qui font profession de croire en Jésus-Christ.

Le but de l'Octave est de demander que cesse la division des Chrétiens et le retour à cette Unité, objet de la prière même du Christ: "Afin que tous ils soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi; qu'eux aussi soient un en nous". Cette supplication commune des Catholiques, des dissidents Orientaux comme des Protestants est riche d'espérance; le Maître n'a-t-il pas dit: "Je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous, sur la terre, unissent leurs voix pour demander quoi que ce soit, céla leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux" (Mt XVIII, 19-20).

• • •

C'est en 1901 qu'un ministre protestant introduisit la pratique de l'Octave au milieu des communautés dont il avait la charge ainsi que dans un cercle restreint de Catholiques. Le 30 octobre de l'année suivante, le révérend Paul Wattson et ses religieux étaient reçus dans l'Eglise catholique.

En se généralisant constamment la pratique de l'Octave suscita un climat nouveau dans tous les secteurs de la Chrétienté et provoqua des milliers de conversions individuelles particulièrement significatives. A Lyon, l'ardent oecuméniste que fut Mgr Couturier se signala par ses initiatives plus attentives aux sensibilités protestantes. On lui doit une formulation modifiée des intentions quotidiennes de l'Octave. Pour la faire accepter de milieux encore fermés, il lui donna le nom de "Semaine de l'universelle prière des Chrétiens pour l'Unité chrétienne". Au lieu de parler de "conversion", il invite à prier pour la "sanctification" des divers groupes mentionnés dans les intentions du P. Wattson, de manière à éviter tout ce qui pourrait blesser leurs susceptibilités.

Le monde chrétien apparait plus ouvert que jamais à un climat d'oecuménisme et le pontificat de S. S. Jean XXIII s'avère prometteur de nouvelles étapes sur cette voie.

Intentions de l'Octave

Nous détaillons ici les intentions officielles de l'Octave proposées chaque jour à nos prières.

A titre documentaire, nous avons mis en parallèle les intentions conçues par Mgr Couturier, de Lyon, dont la "Semaine de l'universelle prière des Chrétiens pour l'Unité chrétienne" s'est appliquée à ne pas froisser les susceptibilités protestantes.

(18 janvier)
RETOUR DE TOUS LES CHRETIENS DISSIDENTS
(Unité de tous les Chrétiens)

(19 janvier)
RETOUR DES CHRETIENS ORIENTAUX DISSIDENTS
(Souffrance en face des séparations)

(20 janvier)
RETOUR DES ANGLICANS
(Sanctification des Catholiques)

(21 janvier)
RETOUR DES LUTHERIENS ET AUTRES PROTESTANTS D'EUROPE
(Sanctification des Orthodoxes)

(22 janvier)
RETOUR DES PROTESTANTS D'AMERIQUE
(Sanctification des Anglicans)

(23 janvier)
CONVERSION DES MAUVAIS CATHOLIQUES
(Sanctification des Protestants)

(24 janvier)
CONVERSION DES JUIFS
(Sanctification des Eglises de mission)

(25 janvier)
CONVERSION DES MUSULMANS ET DES PAIENS
(Unité de tous les hommes dans la Charité et la Vérité du Christ)

• • •

Prière officielle de l'Octave

Que tous soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.

"V.—Je te dis que tu es Pierre.
"R.—Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

PRIONS.—"Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres: Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix: ne considérez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise. Daignez la pacifier et l'unir selon votre volonté, ô Dieu, Vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. — Amen!"

300 jours chaque fois.
Indulgence plénière
à la fin de l'Octave.

Le temps qui m'est compté

Le temps, science mathématique dont les règles ont été établies par l'homme pour mesurer sa durée, calculée d'après les rotations de la terre, les cycles lunaires, l'alternance et les signes avant-coureurs des saisons, le temps n'a aucun sens comparé à l'éternité, puisque celle-ci n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin, alors que le temps commence, se prolonge et finit.

Chaque début d'un an nouveau, nous incline à réfléchir sur le temps, sur le temps qui nous est compté. Il ne s'agit plus du temps des révoltes et du temps de la sérénité, du temps de la jeunesse et du temps de l'âge mûr, du temps du travail et de l'effort, du courage et de l'aventure, des espérances exaltantes et des amours, des échecs et des succès.

Avec les années l'homme s'installe dans l'insécurité. Il a fondé une famille, accompli une oeuvre, bâti une entreprise. Ce qu'il a désiré il l'a obtenu. Mais ce qu'il possède lui échappe. Qu'il y consente ou non, les racines qu'il a plongées dans le terrestre, le temps les coupe une à une.

Après la quarantaine, les jours, les mois et les années passent plus vite. Les heures de travail qui paraissaient naguère interminables et les lentes nuits douces, ne sont plus que souvenirs. La vie est emportée, poussée vers son dernier cri ou son ultime soupir.

Rien ne serait plus beau que le moment présent n'étaient-ce les petits coups du sang qu'on entend au poignet. Cela rappelle le plaisir des visites au parloir, au temps du pensionnat, alors que la pendule de l'horloge marquait la brièveté de la présence d'êtres chers.

Le temps qui m'est maintenant compté j'en ignore la durée. Tout ce que je sais c'est qu'il m'en reste moins que j'en avais. Autrefois je n'y pensais guère ou pas du tout. Je vivais avec acharnement, passion, exubérance. Je méprisais la tiédeur, l'indifférence et la médiocrité. Seule avait quelque valeur l'ardeur que je mettais à vivre: à vivre du coeur, des sens ou de l'esprit.

Aujourd'hui je ne regrette pas le temps passé. Je regrette seulement l'emploi que j'en ai fait. Par des retours, par des comparaisons qui s'imposent de toute évidence, par les visages qui m'entourent, par l'usure des forces vives, je sais, d'une connaissance tranquille et affolée à la fois, que le temps m'est dorénavant compté.

Ce temps sera plus ou moins prolongé. Cela importe-t-il beaucoup? Je ne le crois pas. Il y a eu de brèves existences d'une splendeur inouïe, comme il y a eu des vies longues qui avaient perdu très tôt l'éclat de leurs premières années.

Non, tout n'est pas que vanité. Qu'il me soit donné un seul moment de pleine vie spirituelle, que la grâce me soit accordée d'un instant d'Amour parfait, d'un Amour qui me détache de tout et de moi-même, qui m'élève au-dessus de tout et de moi, et la Vie aura eu un sens et une valeur d'éternité.

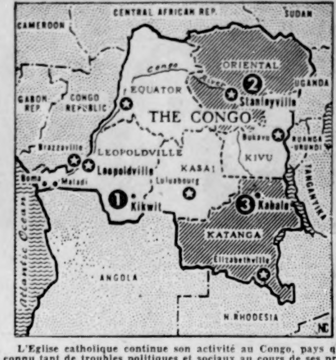
C'est cette pensée qui m'accompagne en cette fin d'année. Qu'elle ne me quitte plus désormais. Et alors le temps qui m'est compté ne sera pas perdu.

Léopold RICHER,
"Notre Temps", 31-12-60.

Pour franciser les termes industriels

QUEBEC — Pour la première fois, une brochure sur les spécifications des produits de béton sera publiée en langue française, dans la province de Québec. Cette publication sera faite par l'Association des manufacturiers de produits de béton de la province.

Cette association semble bien décidée à tout tenter pour franciser les termes industriels propres à son domaine. C'est dans cet esprit que cette publication sera bientôt offerte au public.



L'Eglise catholique continue son activité au Congo, pays qui a connu tant de troubles politiques et sociaux au cours de ses premiers six mois de turbulente indépendance. Dans la région (1) qui inclut les provinces de Léopoldville, Equateur, Kasai et Kivu et la mince langue de terre qui mène à l'Atlantique, l'Eglise a été bien peu troublée dans son travail apostolique. Dans la province Orientale (2), château fort des chefs d'inspiration communiste qui soutiennent le premier ministre déposé Patrice Lumumba, l'Eglise est toujours sous la crainte d'une explosion de violence antireligieuse. Les bagarres entre tribus qui ravagent la province sécessionniste de Katanga (3) ont permis d'enregistrer quelques religieux et religieuses au nombre des victimes. Tout de même des observateurs qualifiés disent que les deux tiers des 33 diocèses du Congo sont prospères. (Photo NC)

Billet du vendredi

Le Canada français et les problèmes de culture

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Que se passe-t-il dans notre monde intellectuel? Que s'y passe-t-il et surtout que s'y produira-t-il dans cinq ou dix ans, un quart de siècle? La question devient angoissante, un peu plus chaque jour. Car l'évolution qui travaille le monde, depuis longtemps déjà, suit les développements de la science et s'appuie sur les progrès techniques.

Le Canada français n'échappe pas à l'attrait général, qui peut prévoir ou craindre une transformation radicale de sa culture. Où allons-nous? Devrons-nous renoncer à tout ce qui est traditionnel dans notre milieu, pour nous aventurer dans des sentiers qui, ne manquant pas d'attirance, risquent de nous conduire à des impasses? Pour être bilingue, cette culture dont on parle est surtout française et catholique.

Mais des idéologies nouvelles, parfois peu rassurantes, s'infiltrent aux divers étages de la société. Elles peuvent être d'autant plus dangereuses qu'on les présente en fonction de l'économie, et que celle-ci s'étaye sur le développement technique. En définitive, nous sommes en présence de lutte, encore plus ou moins latente, entre la science et la pensée, nourrie d'humanités, de philosophie, de foi.

Le débat du dix-neuvième siècle transporté dans le nôtre, mais sur un plan plus élevé, plus grave de conséquences, dont la jeunesse parait devoir être la première victime, si elle ne réagit pas ou si l'on ne réagit pour elle, en son nom et dans son intérêt, autre que matériel. En d'autres termes, le matérialisme nous envahit jusqu'à l'université, partant des couches premières du peuple.

• • •

C'est à ces questions qu'essaye de répondre le Père Pierre Angers, jésuite, dans un ouvrage qu'il intitule **Problèmes de culture au Canada français.** (1) Il écrit dans sa préface: "J'ai tenté de faire apparaitre les lignes de force de l'évolution culturelle au Canada français. Dans notre monde changeant, la connaissance du sens de l'évolution est une donnée indispensable pour éviter des erreurs dans l'intelligence de la situation. La méprise serait grave pour un éducateur, un pasteur ou un homme d'action, d'accueillir comme un progrès ce qui est un retard et de prendre pour un recul ce qui est un progrès".

Et ailleurs: "Quand on a saisi que certains facteurs exercent une influence prépondérante sur un milieu et qu'il est inutile de leur opposer une fin de non-recevoir, il est plus facile d'accepter le changement, même s'il déplait; il est loisible aussi de mieux choisir les moyens pour l'oeuvre qu'il y a lieu d'accomplir. L'objectivité lucide et sereine est encore la meilleure attitude en cette matière. Elle affranchit les durcissements passionnels d'intelligence qui peut alors exercer sa fonction de perception et de jugement; elle est aussi un facteur d'équilibre de la santé intérieure".

Partant de ces données, l'auteur étudie tour à tour notre milieu culturel, les caractères de la culture humaniste, les caractères et les tentations de l'âge technique, arrivant à des suggestions pédagogiques et examinant les possibilités qui s'offrent à la croisée des chemins.

• • •

Dans ses conclusions, le Père Angers souligne que le progrès technique et la révolution industrielle, entraînant le changement des mentalités, ne sont pas propres au Canada français. Elles s'étendent à l'ensemble de la famille humaine. On les voit en Asie et en Afrique, aussi bien qu'en Amérique. Ce qui se produit n'est pas nouveau. L'histoire se répète, comme toujours elle s'est répétée. Mais à cause du rythme ralenti des événements et des faits, l'évolution et le changement échappaient à la perception de l'homme.

Or, ce phénomène, comme dit l'auteur, "qui existait jadis à l'échelle séculaire, se produit maintenant à l'échelle humaine. La durée d'une vie suffit à prendre conscience des transformations".

Et Marx, ajoute-t-il, "a mis en lumière le fait du mouvement de l'histoire et la possibilité qui existe pour tout homme de contribuer au façonnement de l'avenir". Plusieurs attitudes s'offrent, en face de l'état de choses nouveau, dont la plupart sont à rejeter. La seule juste, semble-t-il, est celle qui invite l'individu à collaborer aux facteurs qui le permettent. Car l'homme doit avoir cette conviction que, sis au centre du devenir historique, il reste plus grand que lui. Non seulement peut-il accueillir le changement, mais le diriger aussi dans une large mesure.

Ne pas oublier, et cela se retrouve jusque dans la Bible, que la civilisation ne découle pas du seul progrès technique, les valeurs spirituelles et morales lui étant supérieures. Car le mal ne peut être un bien et les valeurs fausses le restent. Coopérant à la destinée spirituelle du monde, l'homme assure "le renouvellement des valeurs les plus fondamentales de la civilisation, même où celle-ci subit de profondes transformations".

L'ILLETTRE.

(1) Editions Beauchemins, Montreal.

L'enseignement du français à l'aide du film

MONCTON — Le R. F. Léopold Taillon, C.S.C., doyen de la faculté de pédagogie de l'Université St-Joseph, de Moncton, N.-B., a exprimé l'espoir ici qu'il sera possible d'enseigner le français à l'aide de films dans les écoles primaires anglaises du Nouveau-Brunswick.

Le R. F. Taillon a expliqué qu'au congrès annuel de l'American Modern Language Association auquel il a assisté récemment, deux éducateurs de Paris ont donné une démonstration de la méthode d'enseignement par film. Cette méthode s'est déjà avérée très fructueuse auprès des jeunes anglais.

Il a fait remarquer qu'il songe à se servir de cette méthode lors de ses prochains cours d'été afin d'enseigner le français aux instituteurs de langue anglaise de façon à permettre à ceux-ci d'enseigner à leur tour le français à leurs élèves.

Le parti communiste américain, principale organisation subversive

WASHINGTON — Le directeur du Federal Bureau of Investigation, M. J. E. Hoover, a dit, récemment: "Au moment même où je parle, les communistes sont en train de compléter les derniers détails de la conférence qu'ils tiendront à Chicago le 31 décembre . . . afin de créer une nouvelle organisation nationale pour la jeunesse".

Le parti communiste demeure la plus considérable organisation subversive aux Etats-Unis, a déclaré M. Hoover, dans son rapport de fin d'année sur l'activité du FBI. M. Hoover a dit que le parti communiste américain a lancé une nouvelle revue intitulée "New Horizons For Youth", dont le directeur est Daniel Rubin, de New York.

"Les enquêtes du FBI durant l'année 1960 ont révélé qu'un pourcentage alarmant du personnel diplomatique de la Russie et des Etats satellites remplit des missions secrètes aux Etats-Unis", a précisé M. Hoover.

Mémoire présenté au gouvernement du Manitoba par l'Association des Commissaires canadiens-français

Introduction

L'Association des Commissaires canadiens-français des écoles publiques du Manitoba, fondée en 1918, représente 83 commissions scolaires publiques et 5 divisions, responsables de l'éducation de 13,000 enfants.

Les membres de cette Association gèrent les écoles publiques dans les communautés françaises les plus homogènes du Manitoba. Dans ces régions les commissaires cherchent naturellement à donner à leurs enfants la meilleure éducation possible, en harmonie avec leur héritage culturel et religieux et en conformité avec l'Acte des Ecoles Publiques du Manitoba.

Divisions scolaires

L'organisation de Divisions secondaires fut, avant leur établissement, une cause de grande inquiétude dans les communautés françaises. Cependant, nous avons remarqué avec satisfaction le mode d'agir de la Commission des Délimitations territoriales qui tint compte du patrimoine ethnique et religieux de nos gens pour déterminer les limites des nouvelles divisions. Le Gouvernement s'est mérité notre gratitude en encourageant cette manière de faire et en approuvant les limites recommandées.

L'appui presque unanime accordé par toutes les "Divisions françaises" lors du référendum sur les Divisions scolaires en avril 1959 a amplement démontré la sagesse de cette décision. Depuis lors l'éducation dans ces régions connait un nouvel essor, comme en témoignent clairement les nombreuses nouvelles écoles secondaires construites ou prévues, et aussi le perfectionnement progressif de notre personnel enseignant.

Résolutions

Au cours de notre dernier congrès annuel, tenu à St-Boniface en décembre dernier, les résolutions suivantes ont été discutées et approuvées à l'unanimité.

Enseignement du français

ATTENDU QU'AU cours des séances publiques de la Commission Royale McFarlane sur l'Education tous les mémoires concernant l'enseignement du français favorisaient l'introduction de l'enseignement de cette langue dans les plus bas grades, et

ATTENDU QUE la Commission recommanda que l'enseignement du français soit donné dès le grade un,

QU'IL SOIT RESOLU que l'Association des Commissaires canadiens-français des écoles publiques du Manitoba demande au gouvernement d'autoriser l'enseignement du français au grade un dans les écoles publiques du Manitoba.

Le Dr Penfield

Tous les éducateurs experts, le docteur Wilder Penfield en particulier, insistent sur le fait que les langues devraient être enseignées aux enfants aussitôt que possible dans leur vie: ". . . l'enseignement tardif des langues aux jeunes n'est pas suffisant. Les éléments d'une langue seconde ou plus devrait être fournis à l'enfant quand il est jeune et quand son cerveau est souple et adapté à la méthode directe d'enseignement. Après cela, vos autres cours le rendront vraiment bilingue ou trilingue".

"Il y a un temps pour commencer l'étude des langues. C'est de bonne heure au cours de la première décade. La constitution biologique du cerveau humain ne peut être changée par l'éducateur pour le soumettre aux exigences du cours d'étude". (Dr Wilder Penfield, Manitoba Conference on Education, 27 février 1960)

L'argument scientifique est doublement vrai quand la langue en question n'est nulle autre que la langue familiale de l'enfant et aussi l'une des deux langues officielles du pays.

Nous trouvons anormal de refuser aux enfants, spécialement à ceux qui sont d'origine française, les avantages d'un programme de français officiellement reconnu durant leurs trois premières années de fréquentation scolaire, et d'espérer qu'ils puissent posséder parfaitement cette langue plus tard, alors que d'autres sujets d'étude exigeront d'eux plus de temps et plus d'attention. Notre "Association d'Education" est prête à discuter les conditions d'un élargissement du programme "French Option" à partir du grade un, et nos écoles possèdent un personnel bilingue qui pourrait immédiatement mettre à exécution un tel programme.

Administration scolaire

ATTENDU QUE certains efforts ont été tentés pour unir sous une même autorité les fonctions scolaire et municipale dans la réorganisation du gouvernement municipal du Winnipeg Métropolitain, et

ATTENDU QUE la séparation traditionnelle des autorités scolaire et municipale soutient l'intérêt et la responsabilité des parents en éducation, offre aux citoyens non enclins à rechercher des fonctions municipales une occasion de servir quand même la chose publique, prévient toute infiltration des partis politiques dans le système scolaire et garde la première place à l'éducation dans la répartition des fonds publics.

QU'IL SOIT RESOLU que cette Association s'oppose fermement à tout effort pour abolir ou affaiblir la présente séparation des domaines scolaire et municipal dans le gouvernement local.

Cette résolution s'explique toute seule. Elle exprime toutes les aspirations des parents qui veulent le meilleur pour leurs enfants, qui croient que l'éducation ne peut être bien servie que par le contrôle local des écoles dont les diverses fonctions sont remplies par des gens intéressés à la chose publique, complètement libres de toutes pressions politiques et dégagés de tout intérêt personnel dans la perception des taxes.

Ecoles privées et paroissiales

ATTENDU QUE la Commission Royale du Manitoba sur l'Education s'est penchée longuement et attentivement sur la question de l'aide publique aux écoles privées et paroissiales, et

ATTENDU QUE ladite Commission a recommandé à l'unanimité qu'il faut accorder une telle aide, et

ATTENDU QUE ladite Commission a appuyé ses recommandations sur la reconnaissance raisonnable des droits minoritaires dans une démocratie,

QU'IL SOIT RESOLU que l'Association des Commissaires canadiens-français des écoles publiques du Manitoba demande au gouvernement du Manitoba de mettre en vigueur les recommandations de la Commission Royale au sujet de l'aide aux écoles privées et paroissiales.

Rôle des parents

Cette résolution montre très clairement que nous, commissaires canadiens-français, favorisons l'aide publique aux écoles privées et paroissiales. Cette opinion est nôtre parce que nous croyons que les parents ne devraient pas être punis dans l'exercice raisonnable de leur liberté de choix en éducation, particulièrement en ce qui concerne les convictions religieuses, et parce que nous sommes convaincus que les octrois provinciaux pourraient être accordés à plusieurs écoles privées et paroissiales du Manitoba sans porter atteinte au système des écoles publiques.

Le gouvernement n'a pas à craindre qu'en accordant une telle aide, des écoles séparées surgiront soudainement partout dans la province. Dans nos centres homogènes nous assurons, dans le système même des écoles publiques, le genre d'instruction que nous désirons pour nos enfants. De plus, même avec la mesure d'aide recommandée par la Commission Royale, les écoles séparées continueront à coûter très cher à ceux qui les désirent et on épuisera toutes les possibilités des autres moyens avant de se tourner de ce côté-là.

Les nôtres dans les villes

Nous sympathisons surtout avec les enfants de certains grands centres urbains, parce qu'ils ne jouissent pas de cette "égalité d'opportunité" accordée à nos enfants et à tous les autres dans la province. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des six écoles maintenues par des paroisses de langue française dans le Grand-Winnipeg. Soutenir que les écoles publiques sont ouvertes à ces enfants comme à tous les autres n'est pas une solution au problème parce que, à cause des convictions religieuses de leurs parents, ces enfants ne seraient pas réellement "chez eux" dans ces écoles publiques.

Quelques-uns de nos concitoyens contribuables ne veulent pas que les fonds provinciaux soient utilisés pour aider ce qu'ils appellent des écoles confessionnelles. Cependant, nous, en tant que contribuables, qui croyons que l'instruction religieuse devrait être partie intégrante de l'éducation, nous pouvons aussi justement nous opposer à ce que nos taxes générales servent à supporter des écoles appelées non-confessionnelles, qui de fait sont non-religieuses. Dans cette question, la seule solution équitable est d'aider toutes les écoles qui répondent aux exigences générales, qu'elles soient d'inspiration religieuse ou non.

10,000 enfants

De toute façon, il est inconcevable dans une démocratie que les fonds publics servent à de meilleures routes, aux écoles et autres services au Manitoba, alors que 10,000 enfants se voient privés de leur quote-part des octrois scolaires.

Il nous semblerait, si l'on juge non pratiques les méthodes recommandées par la Commission Royale pour l'octroi d'une telle aide, que les partis intéressés devraient être consultés afin qu'on puisse s'entendre sur un compromis au sujet d'une autre formule.

Conclusion

En guise de conclusion, permettez-nous de vous remercier, Honorables Ministres, de nous avoir accordé un peu de votre temps si précieux et de la sympathique attention que, nous le savons, vous accorderez à ces considérations.

Les Commissaires canadiens-français
des écoles publiques du Manitoba.

Déclaration des représentants de 25 écoles paroissiales

Les représentants de quelque 25 écoles paroissiales du Grand-Winnipeg ont lancé un appel urgent cette semaine pour que soient mises au vigueur "d'une manière ou de l'autre" les recommandations de la Commission Royale d'aide aux écoles privées et paroissiales. Les porte-parole, dont les écoles donnent une éducation pleinement approuvée à 6,000 élèves, demandent qu'on porte attention à "l'injustice fondamentale envers les minorités que la Commission Royale déplore et qu'elle veut corriger".

Cependant, on appuya plus particulièrement sur la situation plus pénible des finances des écoles paroissiales, résultat des contributions provinciales plus généreuses aux écoles publiques. En termes concrets on cite les cas de Holy Cross, du Précieux-Sang, de St. Nicholas et d'une autre école, comme autant d'exemples que "nous sommes prêts à faire notre part et même plus, à cause de nos croyances, mais le fardeau deviendra bientôt intolérable sans une aide quelconque, comme celle que la province accorde aux autres".

(Quoi qu'ils parlent spécifiquement des conditions scolaires dans le Grand-Winnipeg, les porte-parole portent le titre de représentants des écoles paroissiales "du Manitoba" et ils signaient récemment un pamphlet intitulé "Ce que vous devez faire pour aider à obtenir l'aide publique aux écoles privées et paroissiales".)

Le texte du mémoire, daté du 11 janvier, suit:

Ce groupe représente les 25 écoles paroissiales de la région métropolitaine, fréquentées par plus de 6,000 étudiants. Un groupe semblable présenta un mémoire aux membres de la Commission Royale sur l'Education, il y a quelque trois ans. Plus tard, un autre groupe de représentants des écoles paroissiales réclama la mise en vigueur des recommandations du chapitre XI du Rapport de la Commission Royale. Aujourd'hui, nous voulons insister sur les aspects les plus urgents du même rapport.

Injustice fondamentale

Les écoles catholiques existaient dans cette province dès les premiers temps. Durant les vingt années qui suivirent l'entrée du Manitoba dans la Confédération (1870), elles participèrent aux fonds publics. Depuis 1890 elles n'ont été supportées que par la générosité personnelle des parents catholiques et de leurs amis.

Ces écoles suivent le programme provincial des études et bénéficient des visites des fonctionnaires officiels de la province. Elles se conforment ainsi la loi parce que leurs défenseurs veulent assurer à leurs enfants une éducation qui ne soit en rien inférieure à celle qui caractérise les autres écoles.

Ces écoles ont cependant un cachet distinctif à cause des convictions religieuses qui en sont l'âme et des adaptations que requiert une éducation catholique intégrale.

En autant que l'aide provinciale est concernée, elles donnent sans recevoir d'octrois un service identique à celui des écoles publiques qui reçoivent pour cela des octrois. C'est là une injustice fondamentale envers les minorités, que la Commission Royale déplore et qu'elle veut corriger.

Situation plus pénible

Mais aujourd'hui la situation est rendue encore plus pénible. Les normes que doivent respecter toutes les écoles sont constamment plus élevés et plus sévères, spécialement dans les divisions, et la nouvelle échelle des octrois aux professeurs conduit partout à des salaires plus substantiels. Nos instituteurs laïcs veulent naturellement participer à cette augmentation de revenus. Si nous ne pouvons rencontrer cette demande, nous perdons quelques-uns d'entre eux au profit des écoles publiques, en un temps où on ne peut les remplacer par des sujets de communautés religieuses.

Liberté réelle

Notre mode de vie démocratique nous accorde la liberté de choix en éducation, mais les pénalités financières susmentionnées rendent extrêmement difficile l'exercice de ce droit, et notre gouvernement démocratiquement élu nous met hors concours grâce à sa politique.

Les ressources personnelles sont limitées! Parce que la plupart de nos gens ne possèdent que des moyens ordinaires il nous faut conséquemment recourir aux parties de bingo, aux thés, aux loteries. En même temps, notre système de taxation nous oblige à porter notre quote-part des augmentations du coût des écoles publiques.

Cette année, l'école de Holy Cross dut refuser 65 étudiants, à cause du manque d'espace. La paroisse du Précieux-Sang (600 familles) doit ajouter 12 salles de classe à son école, au coût de $180,000. De son côté, l'école de St. Nicholas est obligée d'accepter le départ de professeurs. Dans une ville du nord une réparation de routine causa l'an dernier une crise financière majeure. Il s'agissait d'une valeur de $5,000!

Tous ces nouveaux facteurs à l'oeuvre ne rendent que plus urgente la nécessité de donner suite d'une manière ou de l'autre les recommandations unanimes de la Commission Royale au sujet de ces écoles. Nous sommes prêts à faire notre part et même plus, à cause de nos croyances, mais le fardeau deviendra bientôt intolérable sans une aide quelconque, comme celle que la province accorde aux autres.

Après tout, la province est constitutionnellement responsable de l'éducation de **tous** les enfants du Manitoba.

Nous savons que le Rapport de la Commission Royale a soulevé beaucoup de discussions. Nous avons cependant confiance que des chefs pleinement conscients de leurs responsabilités peuvent trouver une solution, que supportera la majorité de nos concitoyens. Nous attendons une telle conduite de nos chefs, au plus tôt.

"St-Boniface et Winnipeg 6"

L'hon. "Bill" Hamilton, ministre des Postes, ayant écrit à plusieurs personnes et organismes au sujet de "Winnipeg 6", l'on peut retenir de ses écrits l'explication suivante:

1) au point de vue du service des postes, la région postale de St-Boniface s'appelle encore "St-Boniface";

2) dans cette région il y a des résidants qui se croient à Winnipeg et qui tiennent à se faire adresser leur courrier sous l'étiquette "Winnipeg";

3) afin d'éviter les retards dans la livraison du courrier à ces "Winnipegois" de St-Boniface et afin de respecter leurs préférences, on leur demande d'ajouter le chiffre "6" à leur adresse préférée "Winnipeg", comme suit: "Winnipeg 6";

4) cela n'affecte en rien le droit des autres résidants à se faire adresser leur courrier comme d'habitude, "St-Boniface, Man.";

5) le privilège de garder l'ancienne désignation s'étend à d'autres villes de la corporation métropolitaine, St. James, etc.

Les dirigeants du groupe canadien-français suggèrent que l'on adopte à ce propos la ligne de conduite suivante:

1) indiquer toujours dans sa correspondance l'adresse de retour, comme autrefois: "Le Frère Untel, 666, rue des Grincheux, St-Boniface, Man.";

2) en recevant du courrier portant l'adresse, "Winnipeg 6, Man.";

a) s'il s'agit d'une facture, renvoyez le tout sans l'ouvrir, avec point d'interrogation à l'endroit stratégique;

b) s'il s'agit d'un chèque, enlevez le contenu et renvoyez l'enveloppe avec brèves explications;

c) s'il s'agit de correspondance ordinaire, protestez par téléphone ou par écrit, selon les circonstances;

d) surveillez surtout le courrier en provenance des bureaux métropolitains ou provinciaux (Motor Vehicles (Branch);

e) en cas de courrier en provenance d'Ottawa, communiquez directement (préférablement par téléphone, à 3 h. a.m.) avec l'hon. Bill Hamilton, ministre des Postes, Ottawa.

3) exercer une pression ferme, mais courtoise auprès des entreprises de St-Boniface qui donnent un autre endroit comme adresse sur leur papier à lettre, enveloppes, etc.;

4) adresser tout courrier à destination de St-Boniface sans tenir compte de Winnipeg;

5) protester à Winnipeg contre tout retard du courrier portant le nom de St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Pour ou contre le "Bingo"

Un ministre baptiste a annoncé vendredi dernier qu'il lancera une campagne contre le jeu de bingo qui a atteint des proportions alarmantes, selon lui, sous le patronage de 21 églises catholiques du Grand-Winnipeg. Le Rév. M. Tarr soutient que les autorités policières ne font pas leur devoir à l'égard de ces activités. Il ne parait pas s'inquiéter du jeu organisé par d'autres.

Il est évident que les soirées de bingo qui auraient lieu en contravention de la loi ne seraient jamais approuvées ou patronnées par l'Eglise catholique au Manitoba.

Il y a lieu cependant d'étudier la loi plus soigneusement que ne l'a fait M. Tarr. La loi permet, par exemple, les jeux d'amusement à l'intérieur de clubs privés, soit le Manitoba Club, soit le Club St-Vincent. La loi permet aussi des parties de bingo occasionnelles pour fins charitables. Or, la plupart des écoles catholiques de Winnipeg sont reconnues légalement comme étant des "charity schools" et, à ce titre, exemptes de taxes foncières. La loi laisse aussi pas mal de discrétion à l'autorité provinciale et, en pratique, municipale.

La morale catholique condamne le jeu qui devient un abus, pour le bien-être personnel (maladies nerveuses, etc.), domestique (perte des gages, chicanes au foyer, etc.) et social (la pègre, etc.). Mais elle distingue entre abus et usage modéré, de même que pour la boisson, la danse, l'usage général des loisirs. Et elle se garde bien de mettre les abus dans ce domaine sur le même pied que les maux terribles que sont le divorce, la vente des produits anti-conceptionnels, la presse pornographique, l'école neutre et anti-religieuse.

Si le Rév. M. Tarr manque de travail, n'importe quel curé lui indiquera avec plaisir des champs d'apostolat plus dignes de son zèle.

Au besoin on lui passera une carte de membre du Club XXX, de Winnipeg, sous un nom d'emprunt (s'il n'en a pas déjà) afin qu'il puisse se reposer de temps en temps en jouant au "bingo".

Décès

MME F.-X. LAVOIE

Le matin du Jour de l'An décédait à Montréal Mme François-Xavier Lavoie, née Andrée d'Auteuil. Elle était venue avec ses parents à St-Boniface, il y a très longtemps déjà, de la Rivière-Ouelle où elle naquit le 29 août 1870. Elle épousa ici M. F.-X. Lavoie, qui mourut en 1937.

La défunte laisse dans le deuil sa fille adoptive, Thérèse (Mme Louis Bilodeau), d'Ottawa, et huit petits-enfants, ainsi que de très nombreux neveux et nièces, dont Mlle Marie-Paule Hudon, qui s'occupa d'elle à Montréal ces huit dernières années.

Les funérailles ont eu lieu en la basilique de St-Boniface, le jeudi 5 janvier. M. l'abbé Pierre Raymond, filleul de la défunte, célébrait le saint Sacrifice, assisté de MM. les abbés F. Juneau, et Y. Boisvenu, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur: M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de St-Pierre-Jolys, neveu de la défunte, son petit neveu, le R. P. Gérard Jolicoeur, S.J., MM. les abbés Jacques Bertrand et Donat McDougall.

Mme Lavoie se fit toujours connaître par sa grande piété et en particulier par son zèle pour les missions, qu'elle encouragea toujours au moyen de dons très substantiels.

La dépouille mortelle repose dans le cimetière de la cathédrale, à côté de celle de M. Lavoie.

On prie les nombreux parents et amis de la Saskatchewan et du Manitoba, qui n'auraient pas encore appris la nouvelle de ce décès, de bien vouloir faire parvenir leurs bouquets spirituels ou cartes d'offrandes de messes à Mme Louis Bilodeau, 58 boul. Alex. Taché, Hull, P.Q.

• • •

MME MARIE DECLERCQ

Le samedi 7 janvier, Mme Marie Declercq, de 454, rue Tissot, est décédée à l'hôpital St-Boniface. Elle était née à Lichtervelde, Belgique, en 1891.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Roger et Georges; une fille, Mme Jules Kumps, et sept petits-fils. Son mari, Cyrille, l'a précédée dans la tombe en 1948.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur des Belges, à St-Boniface. L'inhumation se fit dans le lot familial, au cimetière de la paroisse.



M. Jean Piché, sulpicien, vient de prendre la succession de M. Edouard Gagnon, comme recteur du Grand Séminaire de St-Boniface. M. Piché était professeur au Séminaire de Philosophie de Montréal.

Remerciements

Mme Joseph Boux et ses enfants remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père.

• • •

Mme Pierre Raimbault et sa famille, profondément touchées de nombreuses marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion de la mort de M. Pierre Raimbault, prient les membres du clergé, les religieux et les religieuses, ainsi que tous leurs parents et amis, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Les membres de la Légion de Marie de la paroisse-cathédrale consacrent généreusement la majorité de leur temps à des activités purement apostoliques, mais ils savent aussi à l'occasion s'amuser sainement. A preuve la photographie ci-dessus prise lors de la soirée de Noël, alors que M. l'abbé E. Hébert, aumônier, les officiers et les simples membres mirent à contribution leurs talents pour provoquer les rires et les explosions de joie. On voit, de gauche à droite, quelques membres du praesidium Notre-Dame-de-Lourdes: Mmes A. Druwé, R. Doiron, R. Cormier, A. Muller et J. Lambert; debout à l'arrière-plan, Mme P. Huot. Ces dames représentaient des personnages du programme de télévision "Les belles histoires". Qui ne reconnait Donalda?

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 9 janvier avait lieu la première réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface. M. le maire Guay présidait et tout le Conseil était présent.

On se serait cru au premier temps de la colonie de la Rivière-Rouge lorsque la demande fut faite par un citoyen de Winnipeg pour faire la trappe du castor sur la rivière Seine; ce monsieur a obtenu la permission de la province pour empêcher que ce bel animal à fourrure, devenu notre emblème national, reprenne possession du pays; sa requête fut remise entre les mains du chef de police et de l'inspecteur des licences.

★ ★ ★

L'administration de la défense civile avise qu'un cours d'endoctrinement sera donné le lundi à partir du 30 janvier, surtout pour les officiers municipaux et les chefs de départements des services publics.

La Commission du musée de St-Boniface avise que l'échevin Hart a été réélu président et que M. Joseph Vermander est le vice-président; M. Maurice Prud'homme est réélu au poste de secrétaire-trésorier.

La Commission des parcs annonce que l'échevin St-Hilaire a été élu président et M. L. C. Waugh, vice-président.

Les meilleurs voeux pour l'année 1961 sont recus de NN. SS. LL. EE. M. Baudoux, de St-Boniface, et J. Cabana, de Sherbrooke.

★ ★ ★

Quatre-vingt-neuf résolutions des comités étaient soumises à l'approbation du Conseil. On relève que le rapport de l'ingénieur sur la question du nettoyage des rives de la Seine est remis à l'étude et on demande que l'ingénieur de la ville rencontre celui de St-Vital à ce sujet et de faire rapport.

Que les documents au sujet d'un pont sur la rivière Rouge entre Winnipeg et St-Boniface, rue St-Joseph, soient laissés sur la table et que la demande soit faite à la Corporation métropolitaine d'étudier ce projet qui faciliterait beaucoup la circulation.

Que le rapport de l'avocat de la ville au sujet d'un règlement pour restreindre le bruit causé par le sifflet des engins de chemin de fer soit remis à l'étude et que l'avocat donne son opinion au sujet des embarras qui pourraient résulter de ce règlement.

Qu'on remette à l'étude le rapport de M. W. Pelland, du département d'évaluation, qui recommande certains changements dans le nombre de votants dans les zones 5 et 6 afin d'augmenter le nombre dans la division 5 à 1,317 et diminuer le nombre dans la division 6 de 2,178 à 1,681, d'après la liste de l'année 1960.

Que le règlement no 4626 qui permettrait l'ouverture du chemin périmètre à travers certaines parties de notre ville, soit approuvé et soumis au Conseil.

★ ★ ★

Conséquemment au rapport du chef de police avisant que les feux de circulation, mis en opération sur une base de six heures durant le temps des Fêtes, et les signaux soient opérés aux mêmes heures qu'auparavant, et fut décidé de demander au chef de police de présenter un autre rapport sur la nécessité d'un changement dans les heures d'ouverture et de fermeture de ces signaux.

Qu'on demande aux chefs de départements de soumettre un rapport au comité du personnel, donnant les noms, l'âge, les qualités, les années d'expérience, le salaire et le classement de position, pour chacun des employés sous leurs ordres, ceci relativement à un accord proposé pour l'année 1961 entre la Ville et les unités cléricales et des travaux publics de la Fédération des employés civiques, local 500.

Qu'une réunion soit convoquée par le comité du personnel pour le vendredi 13 janvier à 4 h. 30 p.m., pour considérer les demandes faites par l'association des pompiers pour leur contrat de travail de l'année 1961; à ce sujet, une lettre était reçue de l'officier conciliateur que la province a nommé arbitre dans les discussions entre l'association des pompiers et la Ville; l'échevin Guilbault voulait savoir pourquoi un conciliateur avait été nommé puisqu'il n'y avait pas encore eu de discussion à ce sujet; il paraitrait que l'association des pompiers avait demandé une entrevue à plusieurs reprises l'an dernier, mais que le comité avait décidé d'attendre la formation du nouveau Conseil avant d'avoir une réunion à ce sujet: l'association, croyant que la Ville ne voulait pas négocier, avait fait appel à la Commission Provinciale du Travail qui a nommé un conciliateur dans ce différend: il fut décidé que la réunion aurait lieu vendredi, mais que le conciliateur ne serait pas invité aux discussions.

★ ★ ★

L'échevin Guilbault demande qu'un comité soit formé du président du comité de réception, du maire et du greffier pour faire les arrangements nécessaires en vue d'une réception pour honorer l'ex-maire, les échevins sortant de charges, les citoyens membres des diverses commissions qui se sont retirés l'année dernière, les employés ayant 25 ans ou plus de service, les citoyens qui seront honorés pour la présentation de certificats; et que les échevins, les chefs de départements et employés qui ont été pensionnés durant l'année et leurs dames soient invités.

L'échevin Turner demande que l'avocat de la Ville exprime son opinion au sujet du zonage de certains terrains avoisinant les cours de triage Symington; ces terrains étant dans une zone agricole, il semble que la vente de quelques-uns d'entre eux est quand même pour fins industrielles.

A lundi prochain.

Catholiques d'Afrique

ROME — D'après un document publié par l'agence internationale Fides, le pourcentage des catholiques par rapport à l'ensemble de la population s'établit comme suit dans les pays d'Afrique d'indépendance récente: Cameroun, 24% sur 3,268,000 habitants; Togo, 20% sur 1,119,000; Mali, 0.5% sur 3,905,000; Sénégal, 6% sur 2,370,000; Madagascar, 23% sur 5,130,000; Congo-Léopoldville, 38% sur 13,609,000; Congo-Brazzaville, 36% sur 793,000; Dahomey, 15% sur 1,815,000; Haute-Volta, 5% sur 3,530,000; Niger, 0.5% sur 2,600,000; Côte d'Ivoire, 11% sur 2,750,000; Centre-Afrique, 15% sur 1,160,000; Tchad, 0.5% sur 2,695,000; Gabon, 52% sur 408,000; Nigéria, 7% sur 32,598,000; Somalia, 8,138 catholiques sur 1,973,000; Mauritanie, 2,000 sur 705,000.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La campagne du bonheur

Elle a bien porté son nom, notre campagne, car elle a apporté bien du bonheur partout. D'abord dans le coeur de tous ceux qui y ont si généreusement contribué, ensuite c'est vers ceux qui en ont profité que le bonheur s'est dirigé. Nous vous avons déjà remercié, mais aujourd'hui nous avons plusieurs remerciements à vous transmettre.

Pour votre information, voici quelques statistiques: nous avons recueilli $350.00. Votre poste a fait parvenir $50 à des oeuvres missionnaires; dix paniers de provision ont été envoyés à la campagne, et finalement 12 de ces paniers ont été bien accueillis avec joie par des familles de St-Boniface. Pour nous ce fut une grande joie de travailler à la campagne du bonheur et une entière satisfaction de constater le bien apporté. A vous, au nom de tous vos amis de CKSB, je dis MERCI.

Je cite ici quelques phrases tirées de lettres de remerciements reçues à CKSB. "Veuillez agréer l'expression de notre vive et religieuse gratitude pour votre charitable envoi à l'occasion de la fête de Noël". "Ceux qui ont vécu loin de chez eux savent par expérience tout le bonheur que peuvent causer quelques simples lignes d'une lettre. Notre confrère, perdu dans quelque paroisse de Bukoba, ne saura rester insensible à l'encouragement que lui envoie le poste CKSB". "La campagne du bonheur a fait des heureux dans notre coin. Je demande à Dieu de remettre ce bonheur au centuple à votre poste et à ceux qui ont contribué à cette générosité". "Que Dieu bénisse la grande générosité de tous et de chacun". "Grand merci pour le joli cadeau qui a été très apprécié".

"Je remercie sincèrement les généreux donateurs et donatrices de la campagne du bonheur. A la messe de minuit, je demanderai au bon Jésus de la crèche de garder longtemps CKSB". "Je vous remercie de tout coeur. Comme nous étions dans le besoin, imaginez notre bonheur". "J'eus un réflexe de remerciement pour cette providence qui ne pouvait être accueillie avec plus de bonheur et de chaleur, encore plus de bonheur de se sentir entouré de générosité, venant d'inconnus, dans un pays où on se croit seul, et qui parfois semble hostile quand on n'y vit que depuis peu de temps. Merci à tous les gens dont le geste sympathique m'a réchauffé le coeur. Merci à CKSB, pour l'heureuse initiative qu'est la campagne du bonheur".

Arrivée et départ

Nous regrettons le départ de notre technicien senior, Yves Rémillard. Yves, que tout le monde a connu sous plusieurs différents surnoms, a su être l'idéal compagnon de travail de tous. Un employé modèle, Yves a su travailler, étudier, il a appris et maintenant il est récompensé de ses efforts. Yves Rémillard a maintenant franchi l'étape qui l'amène à Radio-Canada. Nous le félicitons sincèrement et lui souhaitons bonne chance.

Cependant, la vie ne s'arrête pas, et il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Roland Brodeur, de St-Boniface, qui assumera maintenant les fonctions de technicien senior.

La Broquerie

Nous regrettons de n'avoir pu diffuser les cantiques de Noël qu'on nous avait remis peu de temps avant le Jour de l'An. Nous ne pouvions rendre justice aux artistes, car l'adaptation de l'enregistrement pour diffusion à CKSB n'était pas satisfaisante. Nous espérons donc qu'à la prochaine occasion, la chorale de La Broquerie pourra se rendre à nos studios, afin que nous puissions présenter à toute notre population les talents de cette paroisse qui a toujours si vaillamment secondé les efforts de CKSB. Avec nos regrets, nous tenons à présenter nos excuses aux responsables de cette émission.









Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Une centaine de jeunes continuent la Guignolée

Dimanche dernier, les rues de St-Boniface ont résonné des chants d'une centaine de jeunes qui ont passé pour la Guignolée dans la paroisse cathédrale. En effet, cette vieille coutume se pratique dans notre paroisse depuis on ne sait combien d'années. Les méthodes ont changé, certes, car on ne se promène plus en traineau tiré par deux chevaux. Et ce ne sont plus les anciens raquetteurs qui font la tournée, mais bien les jeunes. Ce qui demeure cependant, c'est la bonne volonté de ceux qui y contribuent directement ou indirectement.

Sous l'habile direction du Clan Béliveau, les routiers s'occupent depuis quelques années de l'organisation et du fonctionnement de la Guignolée. Une centaine de jeunes, soit des routiers, des Gais Manitobains, des Guides ou des jeunes travailleurs, se sont donc réunis au Club St-Michel vers les deux heures. On y trouvait six camions: M. Robitaille, du St. Boniface Messenger, et M. Rodrigue, de Toupin Lumber, ont mis à notre disposition chacun deux camions, tandis que M. A. Loiselle et M. A. Perreault y avaient conduit chacun un camion.

Les groupes se forment et l'après-midi commence. On se rend d'abord à l'archevêché où Son Exc. Mgr Maurice Baudoux nous donne sa bénédiction et nous félicite pour notre beau dévouement. Puis c'est une visite à l'Académie St-Joseph où les groupes se séparent.

"Bonjour le maitre et la maitresse
Et tout le monde de la maison;
Pour le premier jour de l'année,
La Guignolée vous nous devez.
Si vous voulez rien nous donner,
Dites-nous lé-é-e!"

La récolte a été bonne. Les paroissiens se sont montrés généreux et ont très bien accueillis les Guignoleux. Et vers cinq heures, quand les camions se sont rendus au Service Social pour décharger les nombreuses boîtes, on a pu constater la générosité des donateurs.

Il ne faut pas oublier non plus une somme assez considérable d'argent, soit $471.20. C. montant est au-dessous de celui récolté l'an dernier, mais par contre le matériel accumulé était plus substantiel et plus varié.

L'après-midi terminé, tous se sont rendus à la salle des Fils Natifs, où la pâtisserie Pelland nous offrait un bon souper. On a pu déguster en effet une bonne soupe aux pois, des tourtières délicieuses et un dessert de tartes à la crème glacée. Voilà qui bourre bien, après une belle journée d'ouvrage!

M. l'abbé Juneau, aumônier du Clan et vicaire de la paroisse, vint nous remercier pour ce service qui témoigne du dévouement de notre jeunesse. Le chef de Clan, Michel Soulodre, nous adressa aussi des remerciements et dit son espoir de nous revoir tous l'année prochaine.

TOUJOURS PRET.



L'officier d'aviation Maurice Miron, de St-Boniface, quittera ce mois-ci la base de Winnipeg pour les quartiers généraux de St-Hubert, Qué. Fils de Mme S. Miron, domiciliée à 186, rue Berry, St-Boniface, le jeune officier agissait depuis 4 ans comme officier de bien-être social aux quartiers généraux de l'aviation au Manitoba, après avoir été directeur de 1952 à 1956 de la Children's Aid Society of Eastern Manitoba. Il fit ses études classiques au Collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts, il reçut sa maitrise en service social à l'Université de Montréal en 1952, il est marié à Marie-Gisèle Mathieu et est père de deux enfants, Louise-Dolorès (6 ans) et Pierre (4 ans).

Mme Virginie Delorme, de St-Adolphe, Man., est décédée à 90 ans

ST-ADOLPHE — Mme Virginie Delorme, de St-Adolphe, est décédée à l'hôpital St-Boniface, le dimanche 8 janvier. Elle était âgée de 90 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale le jeudi 12 janvier et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Wilfrid et Léon; trois filles, Mmes Frank Bruce, Alphonse Forest et J.-L. Courchaine; 32 petits-enfants, 100 arrière-petits-enfants et six arrière-arrière-petits-enfants. Un frère, M. Alfred Breland, lui survit aussi.

St-Laurent

Çà et là

Après un vote favorable des électeurs de la division, les commissaires d'école de la Prairie du Cheval Blanc se mettent à l'oeuvre pour faire construire une école qui devra ouvrir ses portes pour septembre 1961.

Mme Adrien Chartrand est revenue d'un voyage à Edmonton, Alta, où elle a visité ses fille et gendre, M. et Mme Don Burrows. Là, elle eut aussi la joie de porter sa première petite-fille, Koren Dee, au Baptême.

M. et Mme Alphonse Dumont se sont rendus à Winnipeg pour porter au Baptême leur petite-fille, Gale-Marie-Lola, enfant de M. et Mme Frank Klassen (Lédia).

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

La télévision ne nous apporte jamais, en fait de films, des nouveautés sensationnelles, mais il lui arrive, à l'occasion, de sortir quelque perle oubliée dont nous nous enchantons. Les ainés s'émeuvent aux images surgies du passé et les plus jeunes peuvent s'intéresser à l'histoire du cinéma, à ses techniques. Où peuvent s'adresser tous ceux qui voudraient approfondir le sujet? à la bibliothèque, bien entendu. Nous avons tout un choix de livres sur le cinéma et ils sont très négligés, peut-être parce que placés au fond de notre salle, très bas sur les rayons. Espérons que la nouvelle bibliothèque leur donnera une place plus favorable. Quoi qu'il en soit, voici quelques titres:

Histoire encyclopédique du cinéma par René Jeanne et Charles Ford. Muet, devrait-on ajouter: du cinéma muet, car les autres épuisent, pays après pays, genre après genre, tous les événements du cinéma de ses débuts à 1929. Belles photos hors-texte.

Le cinéma par Henri Agel. Le cinéma et la société, l'image, le son, les procédés spéciaux, les couleurs, les décors. Ici, nous étudions le cinéma dans ses aspects techniques, planches de photos à l'appui.

Regards neufs sur le cinéma, une pléiade d'auteurs traite différents sujets. Je relève quelques articles: "Faire rire par Charlie Chaplin, "L'acteur et la star" par Frank Capra, "Raconter en silence" par Jan Cocteau, "Le film parlant" par Marcel Pagnol. Photos.

Les merveilles du cinéma par Georges Sadoul. L'auteur nous entraine vers les dessous mystérieux du cinéma et cela se résout en: méthodes de travail, procédés techniques, la science même de l'art cinématographique.

Derrière l'écran par J.-P. Chartier et F. Deslanques. Encore un livre technique.

L'amour du cinéma et **Petite littérature du cinéma** par Claude Mauriac. C'est le critique de cinéma qui s'exprime. Claude Mauriac étudie les films mêmes et leurs auteurs. Nombreuses photos.

Nous avons aussi des livres qui traitent plus spécifiquement d'un problème se rapportant au cinéma, ainsi:

Les grandes missions du cinéma par Jean Benoit-Lévy. Le cinéma dans l'enseignement, dans l'éducation postscolaire, le film de vie, d'information, de publicité . . .

Le cinéma a-t-il une âme? par Henri Agel. L'amour, le dépassement de soi, la connaissance du prochain au cinéma.

Le cinéma pilote du monde moderne par Franz Sury. Les aberrations, les grandeurs du cinéma.

L'univers filmique. Sous la direction d'Henri Agel, un ensemble d'articles tels: la réversion du temps filmique, la dimension sonore, l'animation des tableaux signés par Rinieri, François Guillot de Rode, Henri Lemaître.

Le prêtre à l'écran par Henri Agel. Quatre chapitres: les visages de la sainteté, le bon pasteur, l'homme écartelé, les curés.

Dieu au cinéma par Amédée Ayfre. Le livre traite des problèmes esthétiques du film religieux.

Il y a aussi une **Histoire du cinéma américain de 1926 à 1947** par Pierre Artis, **Sept ans de cinéma français**: il s'agit des sept ans d'après guerre. Il y a encore des biographies de metteurs en scènes et acteurs: John Ford, Vittorio de Sica, Fernandel, Pierre Fresnay, etc. Il y a enfin quelques magnifiques albums que le lecteur peut feuilleter à la bibliothèque et qui présentent les plus belles photographies de quelques chefs-d'oeuvre, ainsi: **Niok l'éléphanteau, Le ballon rouge, L'enfant au Fennec, La Strada, Le poisson rouge.**

Peut-être ne saviez-vous pas que tant de choses sont écrites sur le cinéma. Je suis sûre qu'en lire quelques-unes aideraient la plupart d'entre nous à apprécier mieux le septième art. N'oublions pas que ce n'est pas seulement pour le côté "sérieux", "professionnel" de la vie qu'une bonne culture est nécessaire, mais aussi et peut-être surtout pour mieux en goûter les joies.

Ste-Geneviève

Décès de M. Olivier Gauthier

C'est le mercredi 4 janvier, à l'hôpital St-Boniface, que s'éteignit doucement M. Olivier Gauthier, âgé de 80 ans, époux de Mme Loretta Gauthier, de 157, rue Grandin, St-Boniface.

M. Gauthier naquit à Matane, province de Québec, mais vint avec ses parents s'établir à Ste-Geneviève, Man.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, sept fils, Napoléon, Emile, William, Léo, Gabriel, Germain et Elie; une fille, Annette (Mme Adrien Ross); deux frères, Ernest et Raymond; deux soeurs, Mmes Pauline Morin et Marie Martel; 41 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut transportée à Ste-Geneviève. La messe de Requiem fut chantée à 10 h., le samedi matin, par M. l'abbé Giroux.

Les porteurs étaient Marcel, Doria, Raphaël, Roland, Henri et Félix Gauthier, tous petits-fils du défunt. Raphaël et Doria Gauthier firent la quête. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Loretta Gauthier, ainsi que tous ses enfants, désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières ou assistance aux funérailles à l'occasion de leur deuil.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe dominicale
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie, Pères Blancs d'Afrique
11.05—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Concert miniature
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro; Juifs
1.30—Nos nations au micro; Italiens
2.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
2.30—Nos nations au micro; Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro; Polonais
3.30—Nos nations au micro; Polonais
3.45—Nos nations au micro; Polonais
4.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
4.30—Nos nations au micro; Allemands
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Variétés
7.00—Retour à nos belles chansons
7.30—Match intercités
8.00—Récital
8.30—Nouveautés dramatiques
9.00—Radio-Journal
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Radio-Journal
7.30—Intermède
7.35—Chronique sport.
7.40—Vive la vie, vive la joie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie, vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie, vive la joie
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes, Marché aux bestiaux
1.15—Chansons vedettes 1050
1.25—Nouvelles
1.30—Réveil rural
1.45—Balade musicale
2.00—Fémina ou Balade musicale
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Siesta ou Retour à nos belles chansons
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Club des jeunes
5.00—Nouvelles, commentaires, sports
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
5.30—Succès du jour
6.15—Sélections spéciales
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Folklore
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sérénade
9.00—Radio-Journal
9.30—Festivals européens
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MARDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sous les ponts de Paris
9.00—Radio-Journal
9.30—Duettistes Bouchard et Morisset
10.00—Concert symphonique
11.00—Artistes de renom
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MERCREDI

7.30—La petite veillée à la chandelle
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Programme allemand
10.30—Tour de valse
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

JEUDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Jeunesse et loisirs
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Opérette
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

VENDREDI

7.30—Cabaret latin
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Chantons en choeur
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme hongrois
10.00—Musique de ballet
10.30—Orchestre de Vancouver
11.30—Panorama
12.00—Nouvelles et fermeture

SAMEDI

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Vive la vie
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Vive la vie, vive la joie
8.00—Nouvelles
8.10—Vive la vie, vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie, vive la joie
8.50—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons pour enfants
9.55—Nouvelles, intermède
10.05—Rendez-vous chez Eaton
10.10—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes
1.10—Vers demain
1.25—Nouvelles
1.30—Société d'Etablissement rural
1.40—Chant lyrique
2.00—Caroussel de la chansonnette
3.00—Ranch 1050
4.30—A votre santé
4.40—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—L'abbé Pierre nous parle
7.30—Mélodies d'antan
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Voyage musical
9.00—Chronique canadienne
9.30—Musique de chambre
10.30—Revue de la semaine
11.00—Ce soir on danse
12.00—Nouvelles et fermeture

St-Lazare

Le club de gouret lançait un défi à celui de Ste-Marthe le dimanche 8 janvier. Bien que les joueurs paraissaient un peu rouillés, ce fut une partie assez intéressante pour les spectateurs.

L'étoile de la joute était Philippe-Gustave Tremblay. Ce dernier comptait deux buts et assistait sur trois autres. Chez les visiteurs, le R. P. McNeil comptait aussi deux buts. Ce dernier aurait certainement doublé ce comptage, mais grâce à la défensive de Jean-Marc Tétrault, les visiteurs furent empêchés de compter à maintes reprises. Le pointage final fut de 6 à 4 pour St-Lazare.

Chevaliers de Colomb

Le nouveau conseil des Chevaliers de Colomb tenait sa deuxième réunion mensuelle le mercredi 4 janvier. L'assistance nombreuse des membres montrait que ceux-ci veulent vraiment que le conseil soit un succès et que toutes ses entreprises atteignent leur but.

Divers comités furent désignés par le Grand Chevalier. Chaque membre des comités a un devoir à remplir afin que toutes les activités, dont les plus importantes, catholiques, fraternelles et celles de l'aide à la jeunesse, portent des fruits. On espère que le bon travail déjà commencé par les Chevaliers ne diminuera pas mais se continuera dans la paroisse.

Çà et là

Le dimanche 8 janvier, les parents du village emmenaient près de 200 enfants à l'église pour la bénédiction des enfants. De tous ces petits, ne serait-il pas possible de voir un jour sortir le premier prêtre de St-Lazare? Ce fut une cérémonie très touchante.

Les dames du village sont en train de former un club de dames auxiliaires. Ce club, sous la présidence de Mme Léon Dupont, sera divisé en quatre parties afin de couvrir chaque région de la paroisse. On s'attend à fournir plus de renseignements au sujet de cette organisation dans les numéros de **La Liberté et le Patriote** qui suivront.

Les Fêtes sont passées et toutes les besognes continuent comme à l'ordinaire. Il faut dire que ce fut assez tranquille mais aussi réjouissant de rencontrer les visiteurs dont plusieurs anciens paroissiens de St-Lazare. Les paroissiens tiennent à remercier les Soeurs de la Présentation de Marie et la chorale du village pour le magnifique chant qui fut présenté à la messe de minuit. Mention honorable aussi à l'Association Athlétique pour le joli décor du village au temps des Fêtes.

La question des écoles, toujours grave en France

PARIS — La question des écoles est toujours grave en France pour les catholiques. Voici un extrait de la déclaration que viennent de faire les cardinaux français: "A l'heure où les écoles catholiques s'engagent dans une situation nouvelle, les cardinaux de France se font un devoir de rendre hommage et d'exprimer leur gratitude à tous ceux qui ont maintenu et développé les écoles catholiques dans des conditions particulièrement difficiles: parents d'élèves, chefs d'établissements, maitres, organismes de gestion, anciens élèves, Secrétariat général de l'enseignement libre.

"Les organismes auront, demain comme hier, à maintenir une active cohésion au service de l'Eglise et du Pays. Les cardinaux invitent la communauté chrétienne tout entière à garder son attachement et son dévouement aux écoles catholiques: celles-ci sont plus que jamais appelées à travailler, dans un esprit de collaboration sereine avec l'enseignement public, à la formation de la jeunesse de France."

Le directeur des programmes français à l'ONF, a rendu visite au Manitoba

"L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, de par sa position vis-à-vis le ministère provincial de l'Education, de même que par sa présence au Comité consultatif ACELF-ONF, et enfin grâce aux ressources de sa cinémathèque est en mesure de donner un essor considérable à la diffusion du film documentaire en français dans les écoles et auprès des groupes de langue française de cette province."

Voilà ce que déclarait M. Vallier Savoie, directeur des programmes français au Service de la Distribution à l'Office national du film, à la suite d'une visite récente dans quelques régions françaises du Manitoba. Accompagné de M. Antonio Vielfaure, représentant de l'ONF à Winnipeg, M. Savoie s'est rendu notamment à Notre-Dame-de-Lourdes, Elie, St-Norbert, St-Georges et St-Boniface. C'est l'Association des instituteurs de langue française qui avait organisé des rencontres à ces divers endroits entre les instituteurs et les représentants de l'ONF.

"La distribution des films documentaires en langue française fait des progrès au Manitoba, ajoute M. Savoie. Grâce aux efforts de l'Association d'Education qui dirige une cinémathèque, toutes les écoles et tous les groupes paroissiaux ont accès à ces films. De plus, le comité d'orientation est en mesure de recommander l'usage de films appropriés à l'enseignement et de spécifier à quelle classe ils conviennent."

"Ce fut un vif plaisir pour moi, poursuit M. Savoie, d'avoir des entretiens avec les instituteurs et institutrices de langue française de cette région. Pour une large part, c'est sur eux que repose la survivance de la culture et de la langue françaises. La majorité des jeunes qui fréquentent les écoles rurales iront plus tard gagner leur vie en ville. Ils conserveront leur langue française dans la mesure où ils l'auront apprise à l'école."

Le film à l'école

Au cours de ces rencontres, on a discuté de l'importance des films et films fixes dans l'enseignement. Ces instruments d'information apportent images, son, vocabulaire, et fixent dans l'esprit des jeunes les éléments essentiels d'un sujet. Mais encore faut-il que ces esprits soient préparés à comprendre le message du film. Le vocabulaire peut créer certaines difficultés. Il faut parfois expliquer certains mots nouveaux avant que le film soit montré. Les élèves de la 5e année et ceux de la 11e année ne verront pas la même chose dans un même film. Il s'agit donc pour l'instituteur de bien connaitre le film afin de pouvoir attirer l'attention des élèves sur un aspect particulier de celui-ci.

Le film fixe est un instrument plus souple. Le professeur peut laisser la même image sur l'écran aussi longtemps qu'il le veut. Le problème du vocabulaire est facilement résolu. Le professeur lui-même donne les explications et peut adopter son exposé au niveau intellectuel des élèves.

En plus de sa position avantageuse sur le plan provincial, comme on l'a vu plus haut, l'Association d'Education est représentée au Comité consultatif ACELF-ONF. En effet, depuis deux ans, l'ACELF a désigné, à l'invitation de l'ONF, un comité qui est spécialement chargé de faire le lien entre l'ACELF et l'ONF. La création d'un tel comité s'imposait, car il se fait un usage considérable de films et de films fixes dans les écoles de langue française de plusieurs provinces canadiennes.

Grâce à ce comité, l'ONF peut renseigner l'ACELF sur les films disponibles, la consulter sur les projets en cours de réalisation. Le comité visionne tous les films fixes de l'Office qui ont un intérêt pour les écoles et indique à quel niveau scolaire ils conviennent respectivement. Il en va de même pour certains films en 16mm qui semblent convenir aux programmes scolaires.

Les membres de l'ACELF qui font partie du comité occupent tous des postes-clés dans l'enseignement. Ce comité avec la collaboration de la commission des aides audio-visuelles de l'ACELF publiera bientôt des "guides du maître" sur huit films et deux films fixes de l'ONF. Ces guides seront un auxiliaire précieux à la disposition des instituteurs.

Véritable carrefour des sommités pédagogiques du Canada français, ce comité indique à l'ONF quels genres de films conviennent à l'enseignement. D'un autre côté, de par leur fonction, ces membres sont en mesure de faire des recommandations aux autorités provinciales quant au choix et à l'usage des films et films fixes en classe.

"Si Paris nous était conté" au Plaza, le lundi 23 janvier

Ciné-Alliance présentera son deuxième film de la saison courante au théâtre Plaza, à St-Boniface, le lundi soir 23 janvier. Déjà un succès fut remporté avec "Le petit monde de Dom Camillo" en octobre. Voilà qu'on offrira un autre film célèbre dont le réalisateur fut un des grands personnages du théâtre moderne français, Sacha Guitry.

Son oeuvre cinématographique, "Si Paris nous était conté", a soulevé des critiques variées; un journaliste décrit le film ainsi: "Une fresque brossée avec élégance de ton et d'esprit"; un autre: "Guitry est un auteur de trop d'imagination . . . ici trop de désinvolture et d'outrecuidance . . ."; enfin, "ce film est évidemment de la petite histoire à la façon de Sacha". Film donc qui plaira à certaines gens, qui déplaira à ceux qui ne peuvent s'accommoder à Guitry; et pourtant ceux-ci y seront attirés autant que ceux-là. Car la photo est excellente, l'interprétation brillante et les acteurs célèbres s'y trouvent en nombre.

Un spectacle qu'il ne faut pas manquer; à cette fin on n'ira pas ailleurs qu'au Théâtre Plaza, le 23 janvier prochain, un lundi; avoir la précaution d'inscrire cette date et cet événement dans son journal personnel.

Ste-Agathe

Baptêmes

Le 28 décembre: Joseph-Donat-Gilbert, fils de M. et Mme Donat Alarie, né le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Alarie, grands-parents de l'enfant.

Le 28 décembre: Joseph-David-Daniel, fils de M. et Mme Edphat Dorge, né le 22 décembre. Parrain et marraine, Gérald Dorge et Julienne Pelland, cousin et tante de l'enfant.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Amédée Alarie, patiente à l'hôpital St-Boniface.

M. Aquila St-Jacques, de Lac Pelletier, Sask., se dirigeant vers l'Est du pays, est de passage chez ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Edouard Dumesnil, Martial Fenez et Albert Péloquin.

DÉPOSITAIRES de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

On peut se procurer un exemplaire de La Liberté et le Patriote chaque semaine, à St-Boniface, dans les pharmacies et magasins suivants:

LA CANTINE
Hôpital St-Boniface

EPICERIE CARRIERE
248, avenue de la Cathédrale
(à l'angle de la rue Langevin)

GABE'S VARIETY STORE
406, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)

PHARMACIE PAQUIN
157, avenue Provencher

PARK CONFECTIONERY
412, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)

RESTAURANT BRUNETEAU
127, avenue Provencher
(à l'angle de la rue Taché)

PHARMACIE ST-BONIFACE
354, avenue Marion
(à l'angle de la rue Des Meurons)

PRIX: 10c le numéro.

Saint-Claude

Bonspiels

Du 26 décembre au 3 janvier eut lieu le bonspiel local de St-Claude. Une vingtaine d'équipes y prirent part. Les 1er et 2e prix de la première compétition furent remportés par les équipes d'Albert et Louis Arbez. Dans la deuxième compétion, Jos. Lapointe et Georges Binne remportèrent les prix. Dans la troisième compétition, les gagnants furent Raoul Bruneau et Roland Philippe.

Le samedi 7 janvier eut lieu le bonspiel local du high school de St-Claude. Huit équipes participèrent. Les équipes de Marcel Demass et de Guy Rosset remportèrent les prix de la 1ère compétition, celle de Maurice Arbez le premier prix de la 2e compétition, et celle de Robert Kirkland celui de la 3e compétition.

Les élèves désirent remercier les maîtres Guy et Denis Lacroix d'avoir bien voulu surveiller le curling pendant ce ponspiel.

Bingo

Commençant aujourd'hui, il y aura bingo tous les vendredis. Les profits de ces soirées, organisées par les Dames Auxiliaires, iront pour les réparations à la salle. N'oubliez pas qu'il y a un prix de $100; s'il n'est pas gagné, il augmentera de $5.00 chaque vendredi.

Remerciements

La famille Carel remercie sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, ou qui ont assisté aux funérailles, à l'occasion du deuil qui l'a frappée. Elle remercie tout spécialement M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, les religieuses, les gardes-malades de l'hôpital et M. le docteur.

1ère naissance

Le premier bébé qui naquit à l'hôpital de St-Claude pour l'année 1961 fut celui de M. et Mme Richard Lapointe, de Haywood. L'heureux bébé fut comblé de nombreux présents, dont voici la liste des généreux donnateurs: la Coopérative Haywood, Adrien Rey, garage, M. et Mme Louis Hébert, L.-J. Rouire, magasin Beaulieu, A. Marchand, tous de Haywood; Mme Julia Wolfe, M. et Mme G.-L. Burgoyne, M. et Mme Clément Bernard, R. Martel, transfer, G. Binne, M. et Mme G. Rocan, Arbez Lumber and Hardware, M. et Mme C. McCullough, magasin Carel, religieuses du couvent, religieuses de l'hôpital, Tougas transfer et Mme Florence Laurent, tous de St-Claude; Caine Wright Ltd, de St-Boniface; Mid West Soap and Supplies Ltd, Mère Provincial des Filles de la Croix, de St-Boniface; magasin Jobin, de St-Claude; M. P. Martin, bureau de poste, et M. le Dr F.-A. Champagne.

Décès

Mme Charles Arbez est décédée le lundi 9 janvier à l'hôpital de St-Claude, à l'âge de 83 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Louis, de St-Claude, et Henri, de Vancouver, C.-B.; six filles, Mme P. Galliot et Mlles Gabrielle et Cécile, de St-Claude, Mme L. Salvail, de Los Angeles, Californie, Mme G. Andrich, de Winnipeg, et Mlle Denise Arbez, de Toronto; deux frères, Pierre et Jean-Marie Bazin, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le service funèbre de Mme Arbez fut chanté le mercredi 11 janvier en l'église paroissiale.



Saint-Labre

Messe de minuit

Comme par les années passées, il y eut une messe de minuit avec cantiques bien rendus par la chorale. M. Norbert Grenier fit entendre sa belle voix dans le "Minuit, Chrétiens".

Les nombreuses confessions, les pieuses communions et l'autel étincelant de lumière durent contribuer à consoler et réchauffer le coeur du Divin Enfant de la crèche.

Remerciements au R. P. J. Bonenfant, S.J., qui est venu porter main-forte, ainsi qu'à la Rév. Sr Ste-Odile qui s'occupa des exercices du choeur de chant et qui accompagnait à la messe.

La belle crèche et le décor de l'autel étaient aussi l'oeuvre des dévouées religieuses.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Eugène Poiron, de Florzé, patiente à l'hôpital de Ste-Anne.

M. Marcien Poiron, de Victoria, C.-B., et M. et Mme Marcel Poiron, de Lebret, Sask., étaient en visite dans leur famille pour Noël et le Jour de l'An. M. et Mme Emile Poiron étaient très heureux d'avoir leur famille presque au complet pour les Fêtes.

Les parents et amis qui visitèrent leurs familles pour Noël furent nombreux.



La visite pastorale constituait autrefois le grand événement religieux et social de l'année dans nos villages, comme l'atteste la photo ci-dessus prise en 1908. Les paroissiens de St-Pierre, Man., avaient rencontré Mgr Adélard Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, aux limites nord de la paroisse, près de St-Adolphe. La photo nous montre Mgr Langevin et son escorte quittant St-Pierre pour la visite pastorale à St-Malo. Au premier plan on remarque les cavaliers portant fièrement des drapeaux tricolores, emblèmes de la vieille France, et les nombreuses voitures à traction animale qui créent une grande animation dans le village; plus loin on voit l'arche érigée spécialement pour honorer Mgr l'Archevêque, non loin de l'église paroissiale qui est encore le coeur de ce village manitobain. M. Georges Renuart, anciennement de St-Pierre et résidant maintenant à Coral Gables, en Floride, a envoyé cette photo à titre de fidèle lecteur de "La Liberté et le Patriote", avec cette note: "Cette photo fut prise en 1908. Je suis l'un des cavaliers sur la photo. C'est en 1908 que Mgr Langevin bénit ma maison à St-Pierre".

Ste-Rose-du-Lac

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit-on! De fait, les événements heureux de la vie des journalistes, c'est la guerre, les grandes catastrophes, les accidents d'envergure, etc.

Aujourd'hui, Ste-Rose est sans histoire — ou mieux, sans histoires! Il ne semble donc y avoir qu'un personnage malheureux ici, et il s'en réjouit, d'ailleurs.

Après tout le tra-la-la du début de décembre, avec ses préparatifs de Noël, sa correspondance fabuleuse, ses concerts de Noël, son bourdonnement commercial, le temps des Fêtes a apporté à tous son calme joyeux. Sans doute la fête de Noël a-t-elle été célébrée avec éclat. Il y eut messe de minuit à l'auditorium de l'école, à l'hôpital et dans une des missions. La paroisse se félicitait de revoir un de ses anciens vicaires dévoués, maintenant professeur à Gravelbourg, le R. P. Gérard Nogue, O.M.I. Il s'est d'ailleurs prêté avec beaucoup de grâce et de bonne humeur à l'invitation!

Durant deux semaines, partout, c'était congé. La rue commerciale n'était plus qu'un boulevard désert. Les chantiers de construction semblaient des jouets abandonnés (qu'on reprendrait vite d'ailleurs)! Plus de réunions, plus d'enfants autour des écoles. Rien, sinon derrière les fenêtres enguirlandées des foyers.

Oui, il peut-être eut-il fallu jeter un coup d'oeil, pour y trouver un monde de rêve. On a su, en passant, que dans un de ces foyers, le 26 décembre, on a célébré en famille et sans bruit, un jubilé d'argent de mariage. M. et Mme Raymond Tucker réunissaient autour d'eux une cinquantaine de membres de leurs familles, après 25 ans de mariage. Et les cadeaux de Noël ont peut-être doublé . . . qui sait?

Et voilà les quinze jours d'histoire d'un peuple heureux et sans histoires! Mais c'est peut-être trop beau pour durer. Vous le saurez bientôt!

Retraites fermées

Voici les noms des paroisses qui pourront inviter leurs hommes à faire une retraite à Villa Maria en janvier:

24-26 janvier: Ste-Anne, Lorette, La Broquerie, Richer et Ste-Geneviève.

27-29 janvier: Ste-Anne, Lorette, St-Pierre, St-Malo, La Broquerie, Otterburne, Ile-de-Chênes, Aubigny, Richer et Ste-Geneviève.

Pour tout autre détail ou renseignement, s'adresser à: Villa Maria, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025.

Mlle Lucienne Gélinas, de St-Pierre, nouvelle policière à Winnipeg

ST-PIERRE — Mlle Lucienne Gélinas, fille de Mme Clodomir Gélinas, de St-Pierre, quittait son village natal à la mi-juin 1959 après y avoir fait toutes ses études et avoir travaillé à la centrale téléphonique locale pendant six ans, dont deux ans comme opératrice en chef. Elle s'acheminait vers Winnipeg pour commencer ses nouvelles fonctions comme téléphoniste bilingue au bureau du nouveau numéro d'urgence "999".

Ce bureau se trouve dans le même édifice que les quartiers généraux de la police de Winnipeg. Durant les mois qui suivirent Mlle Gélinas accomplit donc son travail et prit ainsi contact avec les policiers, découvrit peu à peu les misères de malades, victimes d'incendie, etc. Mais surtout elle se fit remarquer par son efficience et son parfait bilinguisme, de sorte qu'on lui demanda un jour d'entrer dans le contingent féminin de la force policière de Winnipeg pour y remplir un poste vacant.

Mlle Gélinas est donc maintenant l'une des quatre femmes polices rattachées à l'escouade de moralité. Une semaine, elle travaille de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. La semaine suivante, ses heures de travail sont de 3 h. 45 p.m. à 11 h. 45 p.m.

Son programme quotidien comporte d'abord ce qu'elle appelle "la partie routine". Avec une compagne elle quitte le bureau et visite les endroits douteux: hôtels, pensions, cabarets, etc., selon une liste qu'on lui a remise. En cour elle apportera ensuite son témoignage pour ou contre les femmes appréhendées; mais aussi elle sera parfois appelée à servir d'interprète. en cour et aussi dans les enquêtes préliminaires.



Mlle Lucienne Gélinas

La deuxième partie de son travail l'oblige à s'occuper spécialement des jeunes délinquants arrêtés, échappés; il s'agit alors de faire les recherches qui s'imposent, d'interviewer les parents, etc.

Le travail est donc varié, au département de moralité, mais Mlle Gélinas doit aussi à l'occasion travailler au service des départements de recherche, de vol, de narcotiques, etc.

Conformément à la tradition, la policière marche ou prend l'autobus. Si vous la rencontrez par hasard, quelque part à Winnipeg, vous ne vous douterez nullement qu'elle fait partie des forces d'ordre. Elle possédera bien d'ici quelques semaines un costume spécial, qu'elle ne mettra que pour certaines fonctions civiques d'importance. Pour son travail quotidien, à part sa carte d'identité et son insigne . . . qu'elle porte dans son sac à main, elle s'habille avec chic et sobriété, comme toutes les personnes qui occupent des postes importants dans la vie sociale.

Mlle Gélinas, et sa compagne, quoique "nouvelles" dans ce métier, pratiquent déjà à un haut degré la discrétion qui caractérise leur patron, le constable en chef R. Taft. Elle n'hésite pas à laisser voir cependant qu'elle considère son travail sous l'angle du bien-être social et qu'elle en retire sous ce point des consolations agréables et enrichissantes.

La paroisse de St-Pierre contribue ainsi par elle à améliorer le climat social de la métropole.

Le tirage des quotidiens au Canada s'est accru de 79 pour cent

TORONTO — Le tirage des quotidiens du Canada a augmenté à un rythme de près de 25 pour cent plus vite que la population canadienne au cours des 25 dernières années.

L'Association canadienne des éditeurs de quotidiens a publié les chiffres montrant l'importance de cet accroissement. Ainsi les quotidiens du Canada ont atteint un tirage de 3,978,457 en septembre dernier, soit une augmentation de 79.63 pour cent sur le tirage de septembre 1935 qui était de 2,214,737.

Au cours de la même période, la population canadienne est passée de 10,845,000 à 17,814,000 soit un accroissement de 64.26 pour cent.

Aux Etats-Unis, au cours des derniers 25 ans, le tirage des quotidiens a augmenté de 52 pour cent alors que la population s'est accrue de 40 pour cent. Le tirage actuel des quotidiens américains est de 53,000.000.

Aubigny

Çà et là

La partie de cartes, organisée par les paroissiens du sud de la paroisse, a rapporté la somme de $256.63. Merci à tous ceux qui ont aidé à faire un succès de cette soirée.

Mme Philias Godard, accompagnée de ses enfants, Gilles, Paul et Dorina, est allée passer le jour de Noël chez sa fille aînée, Mme Gérald Bérard, à Edmonton.

M. et Mme Charles Roy, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, se rendirent à la salle Normandin, à l'occasion du Jour de l'An pour un grand souper familial.

M. et Mme Stanislas Robert et leur fille, Berthe, sont en promenade chez leurs parents, à Montréal.

Plusieurs anciens de la paroisse sont venus pour le Jour de l'An; M. et Mme Hilaire Berthelette et leurs enfants et M. et Mme Denis Kenny, de St-Boniface, M. et Mme Denis Godard, de Winnipeg, et M. et Mme Hormisdas Roy, de St-Hubert, Sask.

Prompt rétablissement à Mme J.-Paul Berthelette qui vient de subir une légère opération.

M. et Mme Noël Roy sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Ste-Amélie

Convalescents

Voeux de prompt rétablissement à Mme Arthur Desjardins, fils, ainsi qu'à M. Rosaire Gagnon, qui furent tous deux patients à l'hôpital de Ste-Rose, récemment.

Visiteurs

MM. Richard, David et Emile Thibodeau, de South Junction, étaient en visite chez M. et Mme Raymond Landry durant les Fêtes. Ceux-ci sont les frères de Mme Landry.

En fin de semaine, M. Raymond Bernardin, de Flin Flon, se rendant à Elie, s'arrêta chez M. et Mme E. Denis. A son retour, MM. Robert Denis et Tom Crobbe l'accompagnèrent pour aller travailler à Thompson.

Etaient en visite pour Noël: Mlle Jeanne Fayant, de Dryden, Ont., chez ses parents, M. et Mme Alex. Fayant; Mme Léo St-Aubin et ses fillettes, chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Ludger Soucy. M. St-Aubin vint les chercher durant la semaine pour retourner à Dryden, Ont.

MM. Joey, Adélard et Jérôme Verhaeghe, Maurice Vandenbosch et Raymond Pinette sont partis pour travailler à Thompson.

M. Napoléon Roussin est revenu de Thompson pour Noël, et restera chez lui pour quelque temps.

M. Fred Zastre est parti rendre visite à ses fils et fille en Colombie-Britannique.

M. et Mme John Brooks, accompagnés de M. et Mme Andy Morisseau, se rendaient à Brandon pour le Jour de l'An, visiter leurs fille et gendre.

En visite à l'occasion du Jour de l'An: M. et Mme J.-M. Corbel, de Woodbend, Man., et M. Albert Delaurier, chez M. et Mme Jos. Corbel; M. et Mme Arsène Therrien, de Laurier, accompagnés de M. Edmond Boudreau, de Winnipeg, chez M. et Mme Arthur Desjardins, père; M. et Mme Paul Moreau et leur famille, de St-Boniface, M. et Mme Lowis Molgat et leur famille, de Strathclaire, M. et Mme Hector Archambault et leur famille, de Foxwarren, M. Alfred Archambault, de Winnipeg, et M. Gérald Archambault, de Foxwarren, ainsi que plusieurs parents de Ste-Rose, chez M. et Mme L. Archambault; Mlle Patsy Leperre passa la semaine de Noël chez des parents et amis, à Winnipeg.

Mlles Noëllie Soucy et Jeanne Fayant, de Dryden, Ont., visitèrent leurs parents, la semaine dernière.

Mlles Germaine Verhaeghe et Lilianne Pinette sont retournées au couvent de St-Charles, et Benoît Pinette, au Juniorat de St-Boniface.

Le samedi 24 décembre, la présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, Mme C. Archambault, accompagnée de Mme E. Verhaeghe, Mlle B. Langlois et Mme Alice Pinette, alla rendre visite à un membre malade, Mme Vitaline Landry, et lui présenta un panier de fruits assortis et de bonbons. Mme Landry fut bien touchée de cette délicatesse.

Messe de minuit

Cette année encore les fidèles participèrent à de très belles cérémonies religieuses à l'occasion de Noël. De nombreux paroissiens et visiteurs assistaient à la messe de minuit célébrée par M. l'abbé C. Vachon, curé. Les nombreuses communions distribuées ont prouvé de façon tangible que chacun était désireux de faire naître en son coeur le petit Roi de la crèche.

La simplicité est une grâce chez l'homme et la perfection de toutes les grâces de la femme.
Cte de BELVEZE.

Le jubilé de la J.E.C. célébré à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le vendredi 6 janvier, à 11 h. a.m., une messe était célébrée par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, à l'occasion du 25e anniversaire de l'Action catholique.

Un dîner communautaire réunissait ensuite quelque 90 élèves de l'école secondaire à l'auditorium. Mlle Anita Laurencelle, présidente de la J.E.C. de La Broquerie, dirigeait le programme. Les préparatifs du repas avaient été confiés aux soins habiles de M. Joseph Normandeau et de Mlle Cécile Cyr.

Des disques de musique classique et un morceau de piano par M. Marcien Ferland vinrent agrémenter la fête tandis que les paroles si à propos de M. le Curé étaient appréciées de tous.

Le film "Lorna Doone" fut présenté à l'assistance et le tout se clôtura par une partie de ballon-panier entre les équipes du couvent de Lorette et de La Broquerie, avec un résultat de 17 à 15 en faveur de Lorette.

Noces d'argent

Le lundi 2 janvier les enfants de M. et Mme Joseph Pelletier avaient organisé une fête-surprise à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de leurs parents. A 10 h. a.m. il y eut messe célébrée par M. l'abbé Louis Laurencelle, et le soir eut lieu une fête intime à la maison.

M. et Mme Pelletier sont solidement établis sur une terre de pionniers où ils ont élevé une belle famille canadienne-française. Voici les noms des enfants, tous présents à la fête: Yvonne, Florence (Mme Marcel Tougas, de Ste-Anne), Philippe, Marie-Rose, Aurel, Angéline, Rosaire, Ida, Léon, Jean, Raymond, Lucille et Marcel.

Félicitations et meilleurs voeux aux heureux jubilaires.

Club sportif

Le mercerdi 4 janvier eut lieu une partie de gouret entre La Broquerie et New Bathwell. La Broquerie remporta la victoire par un pointage de 9 à 6.

Le lundi 9 janvier eut lieu une autre partie de gouret entre Lorette et La Broquerie. Celle-ci se termina par un pointage de 6 à 6.

Les amateurs du sport seront sans doute intéressés d'apprendre qu'une ligue de cinq équipes de "Pee-Wees" est nouvellement organisée pour les jeunes de 11, 12 et 13 ans, sous l'instigation de M. T. Smith, de Steinbach, avec la collaboration des clubs environnants: St-Pierre, Otterburne, Steinbach, New Bathwell et La Broquerie.

Attention

Pour les nouvelles, petites annonces ou abonnements au journal **La Liberté et le Patriote**, qu'on veuille bien s'adresser à Mlle Marie-Louise Boily, propagandiste, Téléphone: HAzel 4-5202.

Çà et là

Le matin du Jour de l'An, à la grand-messe, M. l'abbé U. Lafond, curé, avec un accent paternel, formula ses voeux à tous ses paroissiens, les séminaristes, les collégiens et les autres étudiants revenus dans la paroisse pour le temps des Fêtes. M. l'abbé Jean-Louis Rocan, diacre, aida à distribuer la sainte communion aux nombreux fidèles qui s'approchèrent de la sainte table.

Plusieurs visiteurs étaient également de passage durant les vacances de Noël. Entre autres, l'ancien vicaire, M. l'abbé Georges Savoie, qui célébra la messe le 2 janvier et visita ses amis, sans oublier les malades et les vieillards qui conservent de lui le meilleur souvenir.

M. Engelbert Rocan et son fils, Guy, du collège de St-Boniface, sont allés rendre visite à M. et Mme Paul Rocan, d'Ottawa.

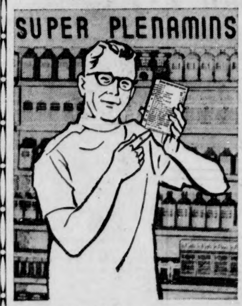
M. et Mme Robert Conelly et leurs enfants, de Saskatoon, accompagnés de leurs parents, M. et Mme Patrick Conelly, de St-Laurent, étaient en visite chez M. et Mme Roméo Gauthier.

Le 6 janvier, M. l'abbé Louis Laurencelle retournait à Henmer, Ont., après quelques semaines de vacances dans sa famille.

Le dimanche 8 juin, M. et Mme John Bonin partaient pour un voyage de cinq semaines à Miami, Floride. Ils accompagnent M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle, frère de Mme Bonin.



M. Gérard Privé, propriétaire de Hub Service Station et de Service Machine Works, invite tous les propriétaires d'automobile à venir voir l'aligneur visuel des plus modernes qu'il vient de faire installer. Cet appareil nouveau peut, grâce à l'oeil magique dont il est muni, indiquer l'exacte condition d'alignement d'une voiture. M. Privé souhaite la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui seraient intéressés à voir fonctionner cette machine. (Voir annonce en page 5 de ce journal) (Voir annonce en page 5 de ce journal)





Le Pas

Visiteurs des Fêtes

M. et Mme Ben Baich et leur famille ont passé les Fêtes chez des parents de Regina, Sask.; M. et Mme Ned Pesiak, de Yorkton, Sask., chez M. et Mme M. Pesiak; M. et Mme Lloyd Hamilton et leur famille, de Winnipeg, et M. et Mme Hugh Jones et leur famille, de Cranberry Portage, Man., chez leurs parents; Mme J. Ridyard et sa fille, Edna, chez des parents, M. et Mme Alex Bowman et leur famille, de Winnipeg; M. et Mme Murray Lyons, chez des parents et amis à Hudson Bay, Sask.; M. et Mme J. D. Russell, chez la soeur de Mme Russell aux Etats-Unis; M. et Mme Tom Suchy, de Thompson, chez leurs parents, MM. et Mmes G. Jones et F. Suchy; M. et Mme Roger Chartrand, ainsi que leur fils, du Dakota-Nord, chez Mme G. Chartrand et M. et Mme Beaupré; Mlle Joséphine Boschlar chez des amis de Winnipeg; M. et Mme G. Patterson et leur famille, de Flin Flon, chez M. et Mme G. L. McCanley; Mlle Olga Shemaski, de Winnipeg, chez ses grands-parents, M. et Mme Mike Clark; M. et Mme Sam Dodd, de Yorkton, chez leurs fille et gendre, M. et Mme M. Profit et leur famille; Mme E. Kemp et ses enfants, Calvin et Roberta, et M. et Mme Percay Sainsbury et leur fille, Margaret, tous de Dauphin, chez M. et Mme Charlie Smith; M. et Mme Jack Carroll et leur famille, chez des parents de Winnipeg; M. Léonard McLeod, de Wilcox, et sa soeur, Peggy, de Prince-Albert, chez leur mère, Mme B. McLeod; Mme E. McLeod, de Winnipeg, chez ses fille et gendre, M. et Mme Tom Clark et leur famille; Mlle Elizabeth Williams, garde-malade étudiante à l'hôpital Général de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme L. G. Williams; M. et Mme Albert Raven, d'Edmonton, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Paul Révalin et leur famille; M. et Mme W. Roberts, de Kamsack, et Mlle Maureen Roberts, de Winnipeg, chez M. et Mme W. D. Roberts; Mlle Diane Honghtonde, étudiante à l'Université de Manitoba, chez ses parents; les mère et frère de Mme Kobar, Mme L. Puchach, de McCreary, et M. Mike Puchach, de Temagiming, Ont., chez M. et Mme Bart Kobar.

MM. et Mmes Les et Tom Weir, Bill Moffat, Barry Ewing et Pat Williamson, tous de Cranberry Portage, s'arrêtèrent à Le Pas en s'en allant vers Winnipeg où ils doivent assister aux noces Ewing-Weir.

M. et Mme Jos. Botchlar sont partis, pour un mois, en voyage à Miami, en Floride.

Le premier bébé de 1961, Wesley Richard, né à l'hôpital St-Antoine de Le Pas à 12: 20 a.m., est fils de M. et Mme Sharidan Lewis.

Noces d'or

M. et Mme Edward Grant ont fêté leurs noces d'or le 3 janvier chez leurs fils et bru, M. et Mme Ingvar Grant, à Edmonton.

M. et Mme Edward Grant s'étaient mariés à Prince-Albert et résidèrent à Le Pas durant 40 ans avant de partir pour Winnipeg, Victoria, Portland, en Oregon, et Edmonton.

La famille leur ont présenté à chacun une montre bracelet en or. Ils ont six enfants et sept petits-enfants.

Décès

Est décédée le jeudi matin 5 janvier à l'hôpital St-Antoine, Mme Johnson, après une longue maladie endurée chrétiennement. La défunte laisse dans le deuil son mari, une fille, Mme Leicester, et un fils, en Colombie-Britannique. Les funérailles eurent lieu le samedi après-midi 7 janvier.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.



Nous publions cette photographie en hommage à toutes les chorales paroissiales et scolaires qui ont rehaussé par la qualité artistique des voix et la valeur des pièces musicales la solennité des messes du Noël et du Jour de l'An, et aussi les concerts de Noël dans nombre d'écoles, dans presque tous les centres français du Manitoba et de Saskatchewan. Dans la photo l'on voit quelques-uns des 65 membres de la fameuse chorale de La Broquerie, Man., que dirige M. Marcien Ferland (à droite), instituteur. Les chantres se trouvent au jubé de l'église paroissiale de La Broquerie. (Photo Carillon News)

Garde secrète des trésors polonais confiée à M. Walter Duchesnay pendant 12 ans

QUEBEC — M. Walter Duchesnay est la personne à qui pendant plus de 12 ans, le gouvernement de la province de Québec a confié la garde secrète des trésors polonais.

Pour la première fois, cet homme, qui, pendant des années, a été le garde du corps attitré de feu Maurice Duplessis, a révélé à un journaliste le rôle qu'il a joué dans les déplacements secrets des trésors artistiques polonais.

Personne d'autre que lui ne connaissait le secret de la combinaison de la serrure de la porte qui donnait accès à la voûte où étaient déposés les trésors historiques polonais, d'une valeur inestimable. L'atmosphère ambiante dans cette voûte était maintenue à une température constante de 45 degrés Farenheit, et des policiers en surveillaient l'accès, 24 heures par jour.

Même après la mort de M. Duplessis, survenue en septembre 1959, et le changement de gouvernement en juin dernier, M. Duchesnay continua de détenir le secret de la combinaison de la serrure de cette porte.

C'est d'ailleurs celui-ci qui, en 1948, après que les trésors eussent été déposés dans la voûte réservée à cet effet, a établi personnellement un plan secret de la combinaison de cette serrure.

Après que les caisses contenant les trésors historiques polonais eurent été chargées à bord de deux camions, M. Duchesnay referma la lourde porte d'acier de la voûte, et fit ses adieux aux représentants officiels du gouvernement polonais. Quelques minutes plus tard, les camions étaient en route, et M. Duchesnay venait de mettre un terme à la tâche qui lui avait été confiée.

"J'ai gardé ce secret pendant 12 ans, et je crois que c'est déjà pas mal. Je suis content que tout soit maintenant terminé, même si jamais personne n'a tenté de voler ou d'endommager ces trésors."

M. Duchesnay, cet officier d'un âge respectable, est l'homme à qui M. Duplessis, le 28 février 1958, donnait l'ordre d'accomplir une tâche, en lui laissant ignorer toutefois, qu'il s'agissait de faire transporter les trésors polonais dont la garde était déjà tant controversée.

"M. Duplessis, explique-t-il, me convoqua un jour, et me remit une lettre que je devais porter à la révérende mère supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec."

"La révérende mère supérieure lut alors la lettre que je venais de lui remettre, et me demanda qui était M. Duchesnay. Je lui répondis alors que c'était moi-même, en personne.

"La mère supérieure sonna alors une cloche, et, peu de temps après, apparut une petite religieuse qui m'escorta à travers un dédale de corridors et d'escaliers pour finalement aboutir dans un caveau de maçonnerie. Elle m'indiqua alors 24 caisses, et me dit: "voilà".

"Je retournai voir M. Duplessis, ajoute M. Duchesnay, et celui-ci me déclara alors: "Tu vas faire sortir ces caisses de cet endroit, avant 4 heures cet après-midi. Peu m'importe la façon dont tu le feras mais il faut qu'elles sortent de là. Tu les feras alors transporter au Musée provincial. Prends toutes les dispositions nécessaires visant à assurer leur sécurité. Cela doit être fait dans le plus grand secret, car il y a une fortune d'enfermée dans ces caisses."

M. Duchesnay rappelle alors, que pour effectuer le transfert de ces malles, il lui fallut avoir recours à huit hommes forts de la Sûreté provinciale et que les caisses furent transportées à bord des camions du ministère des Travaux publics.

Chacune de ces caisses, rappelle M. Duchesnay, pesait de 250 à 300 livres. Pour les sortir du caveau où elles étaient enfermées, il a fallu les soulever jusqu'à un orifice percé à fleur de terre, et les tirer dans une épaisseur de neige de plus de 4 pieds jusque dans une petite ruelle où étaient stationnés les camions du ministère des Travaux publics.

L'opération du transport de ces caisses avait été terminée à temps, mais il fallut attendre à la porte du Musée provincial que tous les employés eussent quitté l'endroit. Le soir venu, les malles furent transportées dans une voûte désaffectée depuis nombre d'années et qui ne pouvait pas être verrouillée.

M. Duchesnay décida alors de faire surveiller l'endroit par quatre policiers qui se relevaient 24 heures par jour et fit savoir à M. Duplessis qu'il faudrait mettre la voûte sous verrous.

"Pendant tout ce temps, raconte M. Duchesnay, je n'avais aucune idée de ce que contenaient ces caisses. Personne ne m'avait rien confié à ce sujet."

"Lorsque fut installée la serrure de la voûte, je remis la copie de la combinaison à M. Duplessis."

"Celui-ci la repoussa sur son bureau, et me déclara: "Que désires-tu que je fasse avec cela? Crois-tu que j'ai envie de me rendre au Musée et d'aller voir ce que contiennent ces caisses."

"Je lui expliquai alors que quelqu'un d'autre devrait connaître la combinaison secrète de la serrure au cas où je mourrais. M. Duplessis me répliqua alors: "Rien du genre ne t'arrivera".

"Ce n'est que plus tard, déclare M. Duchesnay, que je demandai à M. Duplessis ce que pouvaient contenir ces caisses."

Deux fois par année, les représentants du gouvernement polonais en exil qui avaient confié la garde de ces trésors artistiques au gouvernement de la province de Québec, sortaient ces trésors de leurs caisses, et leur faisaient subir certains traitements pour en assurer la conservation.

Chaque fois, on demandait alors à M. Duchesnay de venir ouvrir la voûte. Cependant seuls les représentants polonais avaient les clefs servant à ouvrir les malles.

Il fallait six à sept jours pour faire subir tous les traitements nécessaires à la conservation de ces reliques, et chaque fois, tous les employés du Musée avaient ordre de ne pas se présenter à leur travail pour une période de deux semaines. Ainsi, pendant plus de 12 ans, les employés du Musée provincial de Québec ont pu bénéficier d'un congé supplémentaire payé de deux semaines en dehors de leurs vacances annuelles régulières. Cette mesure était prise afin d'assurer la sécurité des trésors polonais.

Laurier

Mariage

Le vendredi 28 décembre, en l'église paroissiale de Laurier, M. l'abbé R. Lavoie, curé, célébrait la messe de mariage de Mlle Léda Lapointe à M. Adélard Boisvert. Mlle Priscille Lapointe et M. Gilbert Van Humbeck servaient de témoins.

Les invités se rendaient avec les nouveaux époux à la demeure de M. et Mme Jean-Baptiste Lapointe pour la réception. Le même soir, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient à la salle du village pour offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux mariés.

Décès

C'est avec grand regret que l'on apprit récemment le décès de Mme Yvonne Levadoux (née Therrien) à Windsor, Ont. MM. Athanase, Rémi et André Therrien, frères de la défunte, ainsi que sa soeur, Réjeanne, se rendirent pour les funérailles.

Çà et là

M. Roland Clément se rendit passer les Fêtes à Ottawa avec sa famille.

M. et Mme Antoine Bourdin et leurs trois enfants, de New Westminster, visitaient M. et Mme René Bouchard, dernièrement.

Au gouret, les jeunes de Laurier expérimentèrent plusieurs succès, dont trois victoires sur McCreary, Kelwood et Glenholim et une défaite à Brookdale.

Prompt rétablissement à M. Ernest Bouchard, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Haywood

Çà et là

Comme par les années passées un très grand nombre de paroissiens assistèrent à la messe de minuit et s'approchèrent de la sainte table pour recevoir la sainte communion.

La chorale de l'école Dandurand, dirigée par les religieuses, exécuta une très belle messe; de beaux cantiques furent rendus pendant la communion et la messe de l'aurore.

M. Marcel Gautron, de l'Armée canadienne, accompagné de son épouse, est de retour au Canada après avoir passé trois années en Allemagne. Ils arrivaient pour passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec la famille Gautron. Marcel doit rejoindre son régiment à Chilliwack, C.-B., à la fin de janvier. En cours de route ils s'arrêteront à Plumket, Sask., pour visiter la famille de Mme Gautron.

M. et Mme Bernard Beauchemin et leurs trois enfants, de Los Angeles, Californie, rendaient visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Philias Poirier, à l'occasion du Jour de l'An.

M. Philippe Lacourse est décédé à l'hôpital de St-Claude le 6 janvier. Les funérailles eurent lieu à Haywood le lundi 9 janvier. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malades

M. Antoine Dequier a eu la malchance de se fracturer une jambe. Après avoir passé quelques jours à l'hôpital de St-Claude, il est en convalescence chez-lui.

Le petit Maurice, enfant de M. et Mme Alfred Poirier, est hospitalisé à Treherne. Prompt rétablissement à ces malades.

Transcona

C'est dans une atmosphère de fête et de piété que les paroissiens assistèrent à la messe de Noël, célébrée par M. l'abbé Henri Perron, curé. La chorale, sous la direction de M. Gérard Létourneau, chanta la messe de J. Renaud. Le "Minuit, Chrétien" fut exécuté par M. Raoul Coulombe (soliste). Mlle Hélène Blais agissait comme organiste.

Arbre de Noël

Une réunion de Jeannettes fut tenue le mercredi 21 décembre, permettant aux mères de se rencontrer en plus de connaître les compagnes de leurs fillettes.

A la fin de la soirée on procéda à un dépouillement d'arbre de Noël. Un léger goûter et des rafraîchissements furent servis aux personnes présentes.

Mme Thérèse Lamoureux, cheftaine, remercia toutes les Jeannettes et leurs mamans pour le succès de cette soirée.

Réunion mensuelle

Une réunion générale de la L.F.C. se tiendra le mardi 17 janvier dans la salle de l'école.

L'orateur invité sera le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., de la rédaction du journal **La Liberté et le Patriote**. Le sujet de sa conférence s'intitulera "Le rôle de la presse catholique dans l'oeucuménicité". Mme L.-J. Roy, du comité "Presse et revue", est en charge du programme.

Soirée sociale

Une soirée dansante du Jour de l'An, sous la direction de Mmes Adrien Girouard et Antonio Comeault, aura lieu le samedi 14 janvier, à 8 h. p.m., dans la salle du "Maple Leaf Community Club", située à 326, rue Whittier ouest.

M. Georges LaFlèche, vedette de la radio et de la télévision, et son épouse rehausseront la fête par leur présence.

Pour plus d'informations, appeler aux numéros de téléphone suivants: CAstle 2-0374 et CAstle 2-9570. Bienvenue à tous.

Ste-Anne-des-Chênes

Le dimanche 1er janvier, la grand-messe fut chantée par le R. P. Bérubé, assisté des RR. PP. Boulet et Slayer, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé, donna le sermon. La chorale paroissiale fit les frais du chant, tandis que Mme Steve Langill touchait l'orgue.

Le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, le R. P. Boulet chanta une grand-messe à 9 h.

Il est à remarquer que dorénavant les messes du dimanche seront à 7 h. 30 et à 10 h. 30 a.m.

La mission Ste-Thérèse fera désormais partie de la paroisse Ste-Anne. Il y aura messe à 9 h. le dimanche à "La Coulée", mais les baptêmes, les mariages et les funérailles auront lieu en l'église de Ste-Anne. Souhaits de bienvenue aux anciens paroissiens.

Le 8 janvier, jour de la Ste-Famille, à 2 h. p.m., avait lieu la bénédiction des enfants. C'était vraiment touchant de voir la procession qui s'est déroulée dans l'église, la croix avec acolytes suivie des enfants de choeur, l'Enfant-Jésus porté par deux petits garçons, puis les petits enfants suivant en procession. Après la procession, Le R. P. A. Ferland bénit les enfants et officia le salut du St-Sacrement. Pour clore la cérémonie, il y eut vénération de la statue de l'Enfant-Jésus.

Baptêmes

Le 11 décembre: Denise-Marie-Claire, fille de M. et Mme Claude Préfontaine, née le 1er décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Aubry, de Ste-Agathe.

Le 21 décembre: Guy-Joseph-André, fils de M. et Mme André Charrière, né le 16 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Charrière, grands-parents de l'enfant.

Mariage

Le 5 janvier avait lieu le mariage de Mlle Gracia Vandal, fille de M. et Mme Alphonse Vandal à M. Réal Vandal, fils de M. et Mme Rosario Vandal, de Ste-Anne.

Dunrea

Célébration des Fêtes

Cette année encore, par une nuit splendide, les paroissiens de Dunrea se sont rendus nombreux pour assister à la messe de minuit et prier ardemment le Roi de la Crèche d'apporter au monde troublé un espoir de paix durable.

L'humble temple bien décoré pour la circonstance de nombreuses poinsetties et de lumières multicolores, était rempli d'une foule recueillie. Dans la crèche, aménagée avec bon goût par M. Alfred Paradis et son fils, Paul, le petit Jésus semblait attendre les hommages de ses créatures, surtout ceux des petits.

M. l'abbé Gérard Gervais, curé, célébra les deux messes et fut éloquent dans deux intéressants sermons, en français et en anglais. Les communions furent nombreuses et recueillies.

La chorale, dirigée par M. N. Boulet, rendit avec succès une messe harmonisée, rehaussée de la voix riche de M. le Dr Patrick Kelly et d'une dizaine d'enfants, exercés par Mme Gérard Boulet, qui se firent entendre surtout dans les cantiques pendant la messe de l'aurore. La même messe fut répétée au Jour de l'An; elle était célébrée par M. l'abbé A. Seaman, vicaire, qui, dans ses voeux de bonne année, paria sur les devoirs du chrétien voulant remplir avec fruits de sanctification, le cours de l'an nouveau. La messe de l'Epiphanie eut lieu le soir, à 9 h.; la chorale chanta la messe royale, avec cantiques appropriés.

Séance de Noël

Le vendredi 16 décembre, des groupes joyeux se dirigeaient vers la salle paroissiale pour assister à une intéressante séance, pendant laquelle tous les élèves de l'école locale, à tour de rôle ou en groupe, y allèrent de leurs chants, déclamations, rondes enfantines, tableau de la crèche, etc., le tout rendu parfaitement aux applaudissements répétés des auditeurs intéressés.

De nombreux cadeaux et cartes de souhaits étaient amoncelés au pied de l'arbre étincelant, et le gros papa Noël, personnifié par M. Benoit Souyri, fit son entrée à la fin de la séance, en distribuant à droite et à gauche des sacs de bonbons aux jeunes, les uns riants, les autres, un peu effrayés.

Programme

Bienvenue par M. William Boulet; chant: "Cloches de Noël"; "Sleigh Ride" (duo), par Rose-Marie Paradis et Suzanne Carney; "Christmas" (Acrostiche) classe primaire; "For he is a jolly good fellow", par Caroline Bessant; "Fine Singer" (monologue), par Marie Delaronde; "Le petit prince" (valse), par Denis Lavoie; "Chime Bells", par Simone Boulet; "Françoise au Paradis", par Véronique et Donald Boulet; "Little Ruby Waltz (duo), par Sandra Morrison et Marie Delaronde; "Harry's packet", par Pharissa Ruttle et Lorry Armstrong; "The pet shop", par Dwight Maccauly; "Swinging along", par Dennis Hedley; Duo, par Cherryl et Douglas Greeves; morceaux de piano, par Grant Macauley et Véronique Boulet; "Wanted a housekeeper", par la classe senior; morceau de piano, par Gilles Boulet; valse, par Yvette Boulet; "Une barbe" (pièce comique), par Gérald Lavoie, Donald Boulet et Douglas Greeves; "Old Glory" (piano), par William Boulet; "The snowman", par Wayne Boulet; "Sleigh ride" (piano), par Gérald Lavoie; "Evenin star" (piano), par Lorraine Bessant; "L'Ange de la nouvelle année", grades 5, 6, 7 et 8; "Martia Alla Lurca" (Mozart), par Dorothée Boulet; Tableau de la Nativité, grades 5, 6, 7 et 8; Dépouillement de l'arbre de Noël, chant: "Santa Claus is coming to town". Il y eut, de plus, quelques numéros exécutés comme entr'actes: "My first day at school", par Monique Boulet et Gail Greevet; "Le petit prédicateur", par René Fortier; "Rythmic Songs" et "Rythm band", grades 1 et 2.

Grand merci pour ce régal artistique aux religieuses enseignantes, à la Rév. Sr Marie-de-la-Garde, qui enseigne le piano, ainsi qu'à M. R. Boutin, pour leur dévouement.

Va-et-vient

Etaient de passage chez M. et Mme Théo Boulet en fin de semaine: leur fils, Florent, de Winnipeg, Mlle Henriette Brasseur, d'Atikokan, Ont., M. et Mme Lorenzo Conrad et leur fils, Roger, de Kenora.

Lorette

Çà et là

Quelques jeunes garçons sont retournés joyeusement reprendre leurs études au collège de St-Boniface, après avoir joui de belles vacances avec leurs familles. Ce sont Hubert, Bernard et Claude Bohémier, Maurice et Marcel Gobeil, Raymond Hamel, Alfred Manaigre, Maurice Emond et Martial Marcoux. Meilleurs souhaits de courage et beaucoup de succès dans leurs études!

Depuis quelques dimanches, tous les paroissiens de Lorette chantent les différentes parties de la messe. Félicitations à M. Marcel Gauthier, élève de l'école secondaire de son véritable succès comme directeur de l'ensemble. Merci à M. l'abbé Bouchard et aux religieuses d'avoir prêté main-forte en exerçant ce jeune garçon, ce qui donne un bel exemple aux autres jeunes.

Jubilé d'or, à Sedley, de M. et Mme Lord Poissant

SEDLEY — Le 29 décembre fut célébré chez M. et Mme Paul-A. Béchard, le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Lord Poissant. La fête qui aurait dû être célébrée le 22 février prochain fut avancée afin de permettre aux petits-enfants d'être présents en profitant des vacances de Noël.

M. et Mme Lord Poissant sont originaires de la province de Québec. M. Poissant naquit le 12 juin 1888 à St-Edouard, comté de Napierville, ainsi que son épouse (Marie-Rose Lussier), le 13 avril 1892. Ils furent unis en mariage le 22 février 1911, à St-Edouard, Qué., par M. l'abbé Maynard, oncle de la mariée. En mars ils se dirigeaient vers la Saskatchewan, où ils ont demeuré depuis. En 1953 ils quittèrent leur ferme pour demeurer au village.

Les jubilaires eurent trois enfants, Juliette (Mme Paul-A. Béchard), Germaine (Mme Jérôme Béchard) et Roméo, tous dans les environs de Sedley. Ils ont 15 petits-enfants et deux arrière-petites-filles.

La journée débuta par une messe d'Action de grâces qui fut célébrée par M. l'abbé F.-J. Schactel, curé. Quatre petits-fils, Bernard, Jean-Guy et Denis Poissant et Gilles Béchard, servaient la messe. M. Louis-Laurent Béchard chanta quelques cantiques.

Au cours de l'après-midi le thé fut servi à une centaine de personnes qui vinrent offrir des félicitations aux jubilaires. La table était garnie d'une nappe de dentelle et de chandelles dorées, au centre, un gâteau approprié à trois étages entouré de tulle doré. La salle était ornée de nombreux bouquets de fleurs, dont quelques-uns avaient été donnés par des membres de la famille. Les jubilaires étaient assistés de M. et Mme Bruno Poissant.

Mmes Annette Poissant et Charles Béchard eurent l'honneur de verser le thé. Celles qui servaient étaient Mlles Eloise Béchard, Yvonne, Jeannine et Laurette Gervais, Mmes Léonard Béchard et Marguerite Wolbaum.

Le soir, un souper fut servi à 60 parents et amis intimes. M. Léonard Béchard, l'aîné des petits-enfants, transmit les voeux de la famille en disant qu'il demandait au bon Dieu de préserver les jubilaires encore de nombreuses années. Plusieurs télégrammes furent lus, dont un de M. et Mme Félix Poissant et leur famille, de St-Jean, Qué., le seul frère éloigné du jubilaire. Un fauteuil leur fut donné par leurs enfants.

Çà et là

Les étudiants reprirent leurs classes après de belles vacances: Eloise Béchard, au couvent de Gravelbourg; Côme et Gilles Béchard, ainsi que Bernard Poissant, au collège de Gravelbourg; Jean-Guy et Denis Poissant, au Jardin Notre-Dame de Gravelbourg; Robert Béchard, au collège Campion de Regina.

M. Bernard Lussier est retourné poursuivre son cours de radar, à Toronto.

Mlles Blanche et Jocelyne Béchard, Françoise Lussier et Marie Dornstauder, étudiantes gardes-malades, ont passé quelques jours dans leurs familles.

M. et Mme Russell Feaviour et leur fillette, Lucreta, de Moosomin, ainsi que Mlle Patricia Dupuis, de Regina, passèrent quelques jours chez la famille Dupuis.

Mlle Alice Parent était en visite chez ses parents, M. le Dr et Mme Charles Parent.

Mme Annette Poissant rendit visite à ses fille et gendre, M. et Mme Eugène Parent.

M. et Mme Gerry Longpré, de Pilot Butte, étaient en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Edouard Longpré et Paul Gervais.

M. et Mme Oscar Labelle et leur famille se rendirent à Radville pour le Jour de l'An.

M. et Mme Bernard Coupal, de Yorkton, passèrent les Fêtes à Sedley.

M. et Mme Guy Lefèbvre et leurs enfants passèrent quelques jours chez M. et Mme Sommerville.

Mlle Alberta Normandin, d'Assiniboia, était en visite chez M. et Mme Charles Béchard.

Malades

Mmes Henry Welsh et George Lynch, M. Roy Bart et la petite Lorna Leier sont hospitalisés. A chacun, ainsi qu'à M. Clermont Coupal qui est aussi malade, prompt rétablissement.

M. Bernard Poissant passa quelques jours à l'hôpital durant ses vacances, à la suite d'un petit accident survenu en jouant au hockey.

Décès

C'est avec regret qu'on apprit le décès de M. Charles Coupal. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Un témoignage émouvant

ROME — Un chapelet fait avec la mie de pain, un petit verre et un disque en fer blanc utilisés comme calice et patène pour la célébration de la messe sont parvenus au Pape de la part d'un prêtre russe qui se trouve en prison en Russie.

"L'Osservatore Romano", qui diffuse cette nouvelle, reproduit ces objets, ainsi qu'un pan de tissus sur lequel est écrite une profession de foi chrétienne. Le journal ne donne aucune explication sur les circonstances dans lesquelles cet envoi est parvenu au Pape, ni sur l'identité du prêtre qui a expédié ces objets.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. l'abbé Lucien Roy, du Grand Séminaire de St-Boniface est venu passer les Fêtes chez sa mère, Mme Léo Roy, et ses frères et soeurs; il alla visiter sa grand-mère, Mme Georges Martin, patiente depuis quelque temps à l'hôpital de Gravelbourg.

Mlles Gayle Bellefleur et Jacqueline Duperreault, étudiantes à l'Institut Pédagogique de Montréal, sont venues passer les Fêtes chez leurs parents, MM. Francis Bellefleur et Armand Duperreault.

MM. Roger-Benoit et Roger Laberge, du collège de Gravelbourg, sont venus passer les Fêtes chez leurs parents.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, fut de passage au presbytère, le mardi 3 janvier.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, accompagnés de leur nièce, Thérèse Piché, passèrent le Jour de l'An chez leurs parents.

M. et Mme Raymond Souillet et leurs deux enfants, de Biggar, Sask., sont venus visiter leurs parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Antonio Fiset sont partis passer quelque temps chez des parents et amis en Colombie-Britannique.

M. et Mme Maurice Durand prirent l'avion, le 27 décembre, à Regina, pour se rendre à Montréal, visiter des parents et amis pendant une dizaine de jours.

Décès

M. James Salaba, autrefois de Willow-Bunch, est décédé le mercredi 4 janvier à Assiniboia, à l'âge de 79 ans.

M. Adélard Langlois, aussi autrefois de Willow-Bunch, est décédé le vendredi 6 janvier à Sarnia, Ont., à l'âge de 69 ans. Ses enfants, Maurice, Gilbert et Robert et Mmes Delphis Savoie et Victorien Rondeau, sont partis pour assister aux funérailles de leur père, le lundi 9 janvier.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Laflèche

Çà et là

La messe de minuit à Noël fut très impressionnante et très bien rendue. La foule, à l'unisson, chanta la messe des anges. Merci à M. l'abbé A. Moquin, curé, qui s'est dévoué pour exercer ses paroissiens. Le R. P. A. Gervais, O.M.I., du collège Mathieu, venu pour aider au ministère paroissial, donnait le sermon.

Mlle Gabrielle Verhelst, de St-Boniface, passa quelques jours dans sa famille durant les Fêtes, ainsi que Mlle Dolorès Périgny, institutrice à Mankota.

M. et Mme Maurice DeCap et leur famille, de Turner Valley, visitaient leur parenté, récemment.

M. et Mme P. Pilsner et leur famille, de Sedley, passaient les Fêtes à visiter leurs parents, MM. et Mmes Jim Veale et J. J. Cznerick, ainsi que les familles A. Clermont et N. Leclaire.

Mlle Laurette Martineau, de St-Boniface, est venue passer les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Jos. Martineau.

M. l'abbé Gaétan Deschamps, curé de Leask, Sask., accompagné de Léonard Cantin, passait quelques jours chez son oncle, M. Emilien Forgues.

A Noël, M. et Mme François Poliquin et leurs enfants visitèrent leurs parents à Storthoaks.

Mlles Léona Perrey et Martha Watteyne sont revenues de Saskatoon, après avoir fait un semestre d'étude à l'université. Au début de janvier elles sont retournées à Moose Jaw, parfaire leur cours de garde-malade.

M. Edouard Parent et Mme Léo Lizée sont allés à Regina chercher Mme T. Bourke à l'hôpital des Soeurs Grises; après quelques jours d'hospitalisation à Laflèche, celle-ci retournait chez elle.

Mlle Germaine Brière, de Regina, s'arrêta quelques jours, à la fin du mois dernier, chez son frère, Edgar Piché, avant d'aller voir sa mère à Ponteix.

Mlles Rose-Marie Desmarais, Claudette Verbeke et Rosabelle Croisetière, de Regina, passèrent le temps des Fêtes dans leurs familles.

MM. Clément Périgny et Roméo Prévost passèrent la semaine à Saskatoon finissant un logis appartenant à ce dernier.

Les religieuses furent heureuses de recevoir les soeurs de Willow-Bunch, le 28 décembre.

La Rév. Sr Julie-Theresa, Fille de la Croix, a reçu la visite de sa parenté vivant à Kincaid et à Katiri.

MM. Peter Huyghebaert et Albert Bachelu se remettent d'une grave maladie, à l'hôpital de Laflèche.

M. John Keough se rendait à Regina, consulter un spécialiste.

M. Arthur Watteyne est hospitalisé à la clinique de Regina.

M. et Mme Jules Minne passèrent quelques jours chez leur fille, Gabrielle, à Fosston, Sask.

Mlle Jeannine Desmarais visitait sa soeur, Rose-Marie, à Regina, dernièrement.

M. et Mme Hervé Lizée, ainsi que M. et Mme Albert Desmarais, passèrent le jour des Rois à Assiniboia, chez M. et Mme J. McDonald.

M. Roger Poliquin, professeur à Gregory, Alta, passait ses vacances chez ses parents, M. et Mme W.-J. Poliquin.

Il y eut veillée-surprise chez M. et Mme Maurice Verbeke à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Plus de 35 parents et amis se réunissaient pour leur offrir souhaits, cadeaux, etc.

Mlle Eveline Toupin, de Gregory, Alta, Mlle Vivian Toupin, de Moose Jaw, ainsi que M. et Mme Grant Dothoam, de Regina, passèrent quelques jours, pendant les Fêtes, avec leurs parents, M. et Mme A. Toupin.

Mlle Carmen Lizée, de Regina, passait le temps des Fêtes chez ses parents, M. et Mme Léo Lizée.

Mme Madeleine Coupal est actuellement à Laflèche aidant la famille W. Klein pendant que Mme Klein est hospitalisée à Laflèche.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.35—Ouverture, horaire
10.00—Le monde parle au Canada
10.30—Messe dominicale
11.55—Nouvelles de la semaine
12.00—Festival des chorales
12.30—Images du Canada
1.00—Orchestre de Radio-Canada
2.00—Chez moi
2.30—Le tour des capitales
3.00—Chansons françaises
3.15—Perspectives internationales
3.30—Terre nouvelle
4.00—Radio-Journal
4.15—Regards sur le Canada français
4.30—Match intercité
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Disques comparés
6.30—Récital du dimanche
7.00—Accents et timbres de l'Inde
8.00—Radio-Journal
8.15—L'âge d'or du chant choral
8.55—Chronique sportive
9.00—La fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Horaire, prévisions
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—La prière du matin
8.15—Variétés
8.45—Chansons et succès
9.15—Vie de femmes
9.30—Fémina ou Partage du matin
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.01—Jeunesse dorée
10.15—Un homme et son péché
10.30—Coquelicot
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Au hasard
12.00—Pot pourri ou Carrefour de la coopération
12.15—Nouvelles
12.30—Le réveil rural
12.45—Nos artistes préférés ou Musique musette
12.54—Chronique sportive
1.00—Vignettes féminines
1.30—Arc-en-ciel
1.45—L'heure de l'Est ou Méli-mélo
2.00—Radio-Journal
2.05—Club photographie, Deux coeurs, Une valse, A votre santé ou Musique
2.15—Nos malades
2.30—Requêtes et refrains
3.00—Carnet mondain
3.15—Coeur à coeur
3.30—Musique instrumentale
3.45—Chansons canadiennes
3.55—Enrichissons notre vocabulaire
4.00—Radio-Journal, revue, sport
4.30—Reportage
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Radio-Sacré-C.
5.45—Nos plus beaux disques
6.00—L'Angélus
6.02—Nouvelles et marchés
6.10—En dînant
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Musique pour la tombée du jour
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
10.30—Nouvelles de St-Boniface

LUNDI

7.30—Vie économique
8.30—Découvrons les Amériques
9.00—Jeunesse musicale
10.00—Musique de chambre

MARDI

7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concours de la Chanson canad.
9.00—Concert symphoniques
10.00—Artistes de renom

MERCREDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Sur toutes les scènes du monde ou Festival du mercredi
10.00—Musique de scène

JEUDI

7.30—Place publique
8.30—Festival européen

VENDREDI

7.30—Vie ouvrière
8.30—Concours international de la Chanson
9.00—Visage et le temps
9.30—Orchestre de chambre de Vancouver

SAMEDI

6.55—Ouverture, horaire, prévision
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Prière du matin
8.15—Variétés
8.45—L'établissement rural
9.00—Dans l'bon vieux temps
9.30—Chansons et succès
10.00—Rien qu'une chanson
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.15—Préparons l'avenir
11.30—Rythmes de Paris ou Variétés de Québec
12.00—Opéra du Métropolitain
3.30—Mélodies
4.00—Radio-Journal, sport
4.10—Carnet mondain
4.15—La langue bien pendue
4.30—Requêtes et refrains
5.00—Concert de jazz
5.16—Nos missions
5.30—Concert d'orgue
5.45—Radio-S.-Coeur
6.00—L'Angélus
6.02—En dînant
6.30—Radio-Marie
6.45—Le chapelet
7.00—Musique pour la tombée du jour
7.30—Musique sud-américaine
8.00—Chronique canadienne
8.30—Musique de chambre
9.30—Revue de la semaine
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles de St-Boniface

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture, horaire
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède et promotions
11.15—Nos missions sur nos ondes
11.30—Concert de Québec
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Refrains de France
12.45—Vers demain
1.00—Orchestre de Radio-Canada
2.00—Tour des capitales
2.30—Musique semi-classique
3.00—Chansons françaises
3.15—Perspectives internationales
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Radio-Journal et sports
4.30—Match intercités
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Récital
6.00—Rosary Hour
7.00—Série Schumann-Lipotti
8.00—Radio-Journal
8.15—L'âge d'or du chant choral
8.55—Chronique sportive
9.00—Emission religieuse
9.30—Musique pour toi
10.00—Météo, pensée et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—O Canada, ouverture, horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour compatriotes
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Intermède
10.01—Jeunesse dorée
10.15—Un homme et son péché
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Visage de l'amour
12.00—Apéritif musical
12.31—Réveil rural
1.00—Nouvelles et communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Demi-heure avec
2.30—Votre goût est le vôtre
2.45—Le quart d'heure des malades
3.00—Bienvenue Sasktachewan
4.00—Radio-Journal, actualités, sports
4.30—Reportages
5.00—Coeur à coeur
5.15—Psychologie de la vie quotidienne ou Parlons bien
5.30—Pour les enfants
5.45—Sérénade au crépuscule ou Politique
6.00—Nouvelles et sports
6.30—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaire
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

LUNDI

10.29—Musique continentale
11.30—Tisdale sur nos ondes
6.15—Le petit bal de l'Ouest
7.00—Radio-Magazine
7.30—Vie ouvrière
8.30—Festival européen

MARDI

10.29—Chansonnette
11.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Chronique mariale
7.00—Radio-Magazine
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Duéttistes Bouchard et Morrisset
9.00—Concert symphonique
10.00—Mélodies et Lieder

MERCREDI

10.29—Musette
11.30—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le petit bal de l'Ouest
7.00—Radio-Magazine
7.30—Petite symphonie
8.30—Sur les scènes du monde ou Festival du mercredi

JEUDI

10.29—Détente musicale
11.30—Melfort sur nos ondes
6.15—A votre santé
7.00—Programme allemand
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Soirée littéraire

VENDREDI

10.29—Musique sud-américaine
11.30—Debden sur nos ondes
11.40—Duck Lake sur nos ondes
6.15—Programme hollandais
7.00—Radio-Magazine
7.30—Vie économique
8.30—A être annoncé
9.30—Orchestre de chambre de Vancouver

SAMEDI

6.55—Ouverture, O Canada, horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Quand l'opéra se donne des airs
9.30—Visite à la discothèque
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—L'abbé Pierre
11.30—Rythmes de Paris
12.00—Opéra
3.30—Mélodies
4.00—Radio-Journal et sports
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Succès de la chansonnette
5.00—Bienvenue
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Programme ukrainien
7.45—Quelques valses
8.00—Chroniques
8.30—Musique de chambre
9.30—Revue de la semaine
10.00—Artistes de renom
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La fête de Noël est essentiellement la fête des enfants; les petits Canadiens français de Saskatoon et des environs l'ont prouvé en assistant en grand nombre au dépouillement de l'arbre de Noël de CFNS; le grand studio suffisait à peine pour contenir tout le monde. Roger Gauthier, à qui incombait la douce tâche d'irradier les réflexions des enfants, aurait aimé qu'on lui accordât une autre période afin de pouvoir les interroger tous plus longuement. Ce fut une demi-heure bien remplie; les pochettes de friandises furent ouvertes en un clin d'oeil et tout en avalant bonbons sur bonbons, ces petits enfants jouaient ensemble, sautaient de joie, extériorisaient leurs impressions; ils arrêtèrent un instant leurs ébats pour écouter un groupe du jardin d'enfance de Saskatoon entonner quelques cantiques de Noël.

Plusieurs de ces enfants se retrouvèrent ensemble quelques jours plus tard, lors du tirage du Concours de l'Epiphanie, et ils reprirent leurs jeux pendant que Mme Syrenne et Mlle Lepage, institutrices, choisissaient les meilleurs dessins, aidées de Mme Truchet. Leur tâche ne fut pas des plus faciles, à cause du grand nombre de dessins, près d'une centaine, et parce que nos peintres en herbe rivalisaient souvent d'ingéniosité et de talent. Heureusement que Alain Truchet avait pris la précaution de grouper les dessins suivant l'âge. Les efforts des dessinateurs ne furent pas vains puisque près de 50 prix devaient récompenser leur travail. Toutes nos félicitations aux participants de ce concours de dessins.

MM. les abbés Papen et Cloutier, professeurs au collège Notre-Dame de Prince-Albert, ont parlé, sur les ondes, des activités du collège et du tirage organisé par les élèves de philosophie pour venir en aide à l'institution. Le tirage de deux magnifiques prix se fera le 17 février, dans le gymnase du collège au cours d'un bingo.

Mme Barré, de Domremy, et Mme Delvina Gobeil, d'Albertville, ont été heureuses d'apprendre que la chance leur avait souri au concours des 10 sous du mois de décembre. C'était le dernier tirage de ce genre, car, à la suggestion de nombreux auditeurs, les 10 sous seront désormais versés dans la caisse du poste. Nous espérons que les auditeurs continueront à inclure des 10 sous dans leurs demandes de souhaits; mais il faut remarquer que cette mesure n'est pas obligatoire à CFNS, bien qu'elle le soit dans d'autres postes de radio.

Alain Truchet, accompagné de son épouse et de son fils, s'est rendu en fin de semaine à Domremy, afin de remettre son prix à Mme Barré et afin d'admirer certains paysages de la Saskatchewan ensevelis sous la neige. Georges de Govin, le rédacteur d'annonces commerciales, faisait également partie du voyage; il profita de cette escapade pour étudier de très près, chez M. Hamoline, la machinerie agricole dont on se sert dans l'Ouest et pour se retremper dans une atmosphère rustique.

Dimanche dernier, une dizaine d'étudiants universitaires de langue anglaise, conscients de la popularité du français, sont venus se renseigner sur l'importance de la langue française en Saskatchewan. M. Charles Papen, gérant, leur a fait l'histoire des postes français de l'Ouest et leur a souligné l'importance du bilinguisme.

Qui perd, gagne

Philippe IV ayant perdu le royaume de Portugal et quelques autres provinces, s'avisa de prendre le surnom de Grand.

Le duc de Medina-Coeli dit à ce sujet:

— Notre maître est comme les trous, il s'agrandit à mesure qu'il perd du terrain.

M. Henri Gravel, chef de la section française, division de l'Information, au ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques à Ottawa, vient d'être nommé au poste de directeur des services français du Canadien National. Il succède à M. Frédéric Phaneuf, récemment promu directeur des relations extérieures de la région du St-Laurent, récemment organisée. M. Ainslie Kerr a été nommé directeur adjoint du service des relations extérieures du Canadien National; il succède à M. Marc Meunier, promu à un poste de responsabilité supérieure dans les cadres de l'organisation de la nouvelle région du St-Laurent. (Photo CNR)

Wawota

Visiteurs des Fêtes

Etaient en visite chez M. et Mme Lucien Beauchêne, à l'occasion du Jour de l'An: leur fille, Anita, leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Francis Giroux et Francis Beauchêne, et leurs familles, leurs neveu et nièce, M. et Mme Bachu, tous de Regina; M. et Mme Henri Filteau chez leurs fille et gendre, M. et Mme Mel Gungunrud, de Portage-la-Prairie, et leurs frères et belles-soeurs à Winnipeg; M. et Mme J. Eberlé et leurs enfants, de Montmartre, et Mme G. Lemoine, ses filles, Laurence et Denise, et sa petite-fille, Linda, chez M. et Mme Maurice Zébière.

Malades

Mmes G. Lemoine et Johny Berkes furent hospitalisées pendant quelque temps, mais toutes deux sont de retour chez elles. Prompt rétablissement à Mme Edouard Filteau patiente à l'hôpital.

Montmartre

Va-et-vient

Le R. P. Jacques Lazure, O.M.I., est venu aider M. l'abbé J.-A. Foisy pour la fête de Noël.

M. et Mme Edouard Théveneau, en route pour Edmunston, N.-B., visitèrent M. et Mme Martial Beaudin, parents de Mme Théveneau.

Mme Adrienne Faubert rendit visite à ses belles-soeurs, Mme L. Pelletier et Mlles Victoria et Lucienne Faubert, de Regina.

M. et Mme Ulric Giroux se rendirent à Viscount pour visiter M. et Mme Comeault, parents de Mme Giroux.

M. et Mme Hector Lavoy allèrent visiter M. et Mme Whitman à Saskatoon, et, en même temps, se rendirent à Marcellin chez M. et Mme John Luster, autrefois de Montmartre.

Mlle Gertrude Chabot, institutrice à l'école secondaire, passa les vacances de Noël avec ses parents et amis à Ferland.

M. et Mme Armand Préfontaine et leur fils se rendirent à Prud'homme pour visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Paul Hamelin allèrent passer leurs vacances à Windthorst et Lajord.

M. et Mme Wilfrid Perras se rendirent à Zenon Park la semaine dernière pour assister au mariage de leur nièce, et, en même temps, visiter leurs fille, gendre et petits-fils et leurs autres parents et amis.

M. Joseph Joubert, de St-Boniface, vint passer quelques jours avec sa famille.

Visiteurs

Etaient de passage à Montmartre pour Noël et le Jour de l'An: M. et Mme Lucien Perras, de Guy; M. et Mme Gérard Perras, d'Edmonton; M. et Mme Roland Perras, de Cupar; M. et Mme Raoul Ferraton, de Warren, Man.; M. et Mme Valère Coupal, de Vancouver; MM. et Mmes Daryl Pollock, Len Nichol, Gabriel Ferraton, Engelbert Lévesque, Léo Coupal et Claude Beaudin, tous de Regina; Paul Joubert, Wilfred, Henri et Cyril Giroux et Léonard Thériault, du collège Mathieu de Gravelbourg; MM. Brian Coolican, Hervé Rioux, Léo et Armand Lafontaine, Normand Beaudin, Normand Vertefeuille et Jérôme Coupal, de Regina; M. Aurel Robert, des Territoires du Nord-Ouest; M. Gérard Lafontaine, de Frontier; MM. Marcel Lavoy et Dennis Coolican et Mlles Jeanne Perras, Alice Beauchemin, Huguette Faubert, Joanne Ecarnot, Yvette Coupal, France Beaudin, Marie Poirier, Yvette Rioux, Madeleine Caron et Yvonne Roy, de Regina; Mlle Evelyne Dureault, d'Estevan; Mlles Céline et Rita Perron, de Gravelbourg; Mlle Jacqueline Coolican, de Wynyard; Mlle Maureen Coolican, de Saskatoon.

Naissances

A M. et Mme Joseph Lapierre, des jumeaux nés le 26 décembre.

A M. et Mme Roland Faubert, un fils né le 30 décembre.

Félicitations à M. et Mme Max Weimer, de Kendal, pour la naissance du premier bébé de l'année 1961, un fils né le 6 janvier à l'hôpital de Montmartre. Les dames patronnesses de l'hôpital lui donnèrent une layette.

Ce n'est pas celui qui a le moins qui est le plus parfait, mais celui qui se fait le plus de violence. — P. HAUSHEER.

La Journée de l'A.C.F.C.

DOMREMY

Contribution globale: $390.00

• • •

St-Isidore de Bellevue

$10.00: M. l'abbé A. Paradis, le couvent (5 institutrices).

5.00: Laurent Cousin, Mme Edmond Deault, Edouard Deault, Jean Deault, Henri Duval, Louis Favenec, Arthur Gareau, Edmond Gareau, Georges Gareau, Gilbert Gareau, Médéric Gareau, Paul Gareau, Pierre Gareau, Mlle Agnès Gaudet, Alfred Gaudet, Arcade Gaudet, Aurélien Gaudet, Denis Gaudet, Gérald Gaudet, Gonzague Gaudet, Hector Gaudet, Hermas Gaudet, Jacques Gaudet, Jean-Camille Gaudet, Julien Gaudet, Lucien Gaudet, Mme Noëlla Gaudet, Pierre-Albert Gaudet, Roger Gaudet, Aubin Grenier, Dom-Léo Grenier, Procule Théorêt, Emile Topping.

3.00: Joseph Baudais, Louis Cousin, Pierre Cousin, Edouard Ethier, Gaston Ethier, Guy Gareau, Alain Gaudet, Ronald Gaudet, Félix Pelletier, Clément Roy., Saül Théorêt.

2.50: Louis Gaudet.

2.00: Mme Yves Cousin, Omer Deault, Mme Camille Gareau, Conrad Gareau, Donat Gareau, Isidore Gareau, Jean-Paul Gareau, Réal Gareau, Gilles Gaudet, Jean Gaudet, Lionel Gaudet, Noël Gaudet, Paul-Emile Gaudet, Raymond Gaudet, Robert Gaudet, Hervé Grenier, Joseph Guigon, Alphonse Jobin, Norman Morrison, Lorenzo Tessier, Sylvio Théorêt.

1.50: Dollard Grenier.

1.00: Mme Joseph Donahue, Alfred Gareau, Antoine Gareau, Bruno Gareau, Rémi Gareau, Aurèle Gaudet, Charles-Henri Gaudet, Emile Gaudet, Léopold Gaudet, Marcel Gaudet, Sylvio Gaudet, Joseph Jobin, fils, Arthur Leblanc, Mme Wilfrid Neider, Anthime Tessier, Joseph Tessier, Louis Tessier, Orphir Tessier, Urbain Théorêt, Moïse Topping.

.50: Gérard Chamberland, Ovila Gareau, Rodrigue Morrison.

Total: $285.50

LISIEUX

Percepteurs: Mmes Cléophas Chrétien et Albert Emond, MM. Arthur Sabourin, Jules Tessier et Philippe Préfontaine.

$5.00: M. l'abbé Poulin, Emilien Préfontaine, Georges Faucher, Jules Tessier, Gustave Tessier, Emile Fafard, Albert Emond, Mme Louise Ronceray, Claude Préfontaine, Fridolin Riel, Bernard Préfontaine, Omer Préfontaine, Georges Préfontaine, Anonyme.

4.00: Adam Lanoie, Philippe Préfontaine.

3.00: Raymond Fafard, Norman Fafard, Léopold Bouvier, Armand Fafard.

2.00: Léonel Lamontagne, Télesphore Hubert, Laurent Fontaine, Olivard Rondeau, Paul Sabourin.

1.00: Léo Préfontaine, Mme M. Rondeau, Arthur Sabourin, Georges Sabourin, Cléophas Bouvier, Denis Roberge, Xavier Bouvier, Grégoire Faucher, Joseph Chrétien, Emery Bélisle.

.50: Adrien Lamontagne.

.25: Mme Alfred Lamontagne.

Total: $110.75

• • •

MEYRONNE

Percepteurs: Louis Roy, Gérard Brisebois, Marcel Monette.

$10.00: Raymond Girardin, Louis Girardin, Marcel Monette.

5.00: Gérard Monette, Ulric Monette, Arthur Laplante, Mme Louis Girardin, Louis Fournier, M. l'abbé Adée, Gérard Brisebois, Adolphe Lalonde, Anonyme.

4.00: Mme Alice Dumont.

3.00: Louis Roy.

2.00: François Brière, Albert Jetté, Alex. Bouvier, Ernest Turgeon, Léo Lareau, Daniel Bouvier, Mme Yvonne Cafferty.

1.00: Georges Bissonnette, Charles Légaré, Victor Lalonde.

Total: $99.00.

Saint-Isidore de Bellevue

Visiteurs

Etaient de passage à l'occasion de Noël ou du Jour de l'An: M. l'abbé Ghislain Gaudet, du Grand Séminaire de St-Boniface; Armand et Martin Gaudet et Roger Topping, du collège de St-Boniface; Léo Mouillièrat, de St-Boniface; Aline Topping, du couvent de St-Norbert, Man.; Gabriel Gareau et Gustave Dubois, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; M. et Mme Léo Lacoursière (Jeannine Gaudet) et leurs fillettes, Raymonde, Roseline et Léona, de Delmas; M. et Mme Lucien Phaneuf (Gabrielle Gaudet) et leur fils, Maurice, de Vawn; Mme Armelle Legrand et M. et Mme Aimé Forcier et leurs fillettes, Annette et Yvette, de Butte-St-Pierre; Mme Hildège Gaudet, de Léoville; M. et Mme Francis Palin (Juliette Grenier), de Coleville, Sask.; M. et Mme Marcel Colbus (Odile Chamberland), de South Makwa; M. et Mme Stanley Kominecki (Emilienne Gaudet), de Manning, Alta; Mlle Lucie Gareau, étudiante garde-malade à Weyburn; Mme Rosemonde Lajeunesse et sa fille, Yvonne, de Victoire; M. Maurice Gaudet, de St-Boniface; André Gareau, Grégoire et Marcien Gaudet, de l'Université de Saskatoon; Mlles Geneviève Gaudet et Gaétane Marquis, de l'hôpital St-Paul de Saskatoon; M. Théodore Théoret, de Montmartre; Mlle Julienne Théoret, du poste CFNS de Saskatoon; Mlle Lucienne Gareau, de l'école normale de Joliette, P.Q.; Mlle Lémette Gareau, de l'Institut Notre-Dame de la Providence à Prince-Albert; Denise et Rolande Gaudet et Marie-Paule et Adrienne Gareau, du couvent de St-Louis.

Çà et là

M. et Mme Adrien Hamel, d'Edam, passent l'hiver au village, où ils ont loué la maison de M. Joseph Gaudet. Mme Alcide Hamel, d'Edam, a passé une semaine avec eux.

Mme Camille Gareau, sa fille, Jeannette, et M. et Mme Isidore Gareau sont allés à Maillardville, C.-B., assister au mariage de leur petit-fils et neveu, M. Arthur Gaudet, qui a épousé Mlle Elise Morneau, le 7 janvier.

M. Rosaire Grenier et MM. et Mmes Hervé Grenier et Ovide Gaudet sont allés visiter les familles Amédée Leblanc (Désilda Grenier), de Bellsite, Man., et René Carrière (Dolorès Grenier), de Winnipeg.

Baptêmes

Le 28 novembre: Lorraine-Solange-Marie, fille de M. et Mme Clément Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Gaudet.

Le 2 décembre: Charles-Joseph, fils de M. et Mme Gilbert Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gareau.

Le 16 décembre: Doris-Marie-Yvette, fille de M. et Mme Orphir Tessier. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Ethier.

Storthoaks

Va-et-vient

Etaient en visite pour les Fêtes: M. et Mme Meinrad Eberle (Rose-Hélène Lapierre), chez leur mère, Mme Hélène Lapierre; Mlles Lilliane Beaudoin, de Winnipeg, Jeannette Peters, de Regina, MM. et Mmes Alvin Weibe et Albert Levêque et leurs enfants, d'Estevan, chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters; M. et Mme Maurice Bourbonnière, Mlles Jeannine Blérot et Gisèle Aubin, de St-Boniface, chez M. et Mme Henri Blérot; M. Alvin Smith, M. et Mme A. Cardu-ner (Rita Smith), chez M. et Mme S. Smith; M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, et M. et Mme François Poliquin, de Laflèche, chez Mme M.-R. Millette; M. Emile Millette, de l'Université d'Ottawa, chez sa mère, Mme M.-R. Millette; Mlle Sylvia Fontaine, de Regina, et M. Roland Fontaine, de Winnipeg, chez leur mère, Mme Yvonne Fontaine; M. et Mme Gilbert Paradis et leurs enfants, Daniel et Denise, de Regina, chez M. et Mme J.-B. Paradis et autres; M. et Mme Georges Gervais et leurs enfants, de Benson, chez M. et Mme E. Gauthier; M. et Mme Gérard Chicoine et leurs enfants, de Radville, M. Raoul Chichoine, de Saskatoon, M. et Mme Lionel Chicoine et leurs enfants, de Moose Jaw, chez leurs nombreux parents; M. et Mme Claude Felling et leurs enfants, de Lagenburg, chez leur mère, Mme Yvonne Paradis, et chez leur frère, Henri, et sa famille; les collégiens de Gravelbourg, Léonard et Lucien Chicoine et Marcel Darwin, chez leurs parents respectifs.

M. et Mme Laurent Henrion et leurs deux fillettes ont passé la fête de Noël chez leurs parents, M. et Mme Turgeon, à Ferland; M. et Mme Russell Yates et leur famille chez M. et Mme St-Amant, à Zenon Park, Sask.; M. et Mme Arthur Chicoine chez sa fille et gendre, M. et Mme Oscar Desrochers, à Norwood, Man.

Çà et là

Félicitations à Gilles Cop, fils de M. et Mme Fernand Cop, élève du collège de Bellegarde, âgé de 12 ans, qui a mérité le trophée comme meilleur acteur de l'Unité d'Oxbow, lors d'un festival tenu à Bellegarde.

Le chant de la messe de minuit fut sous l'habile direction de M. l'abbé M. George. Il se composait d'un choeur mixte d'une trentaine de voix.

Les autels étaient décorés de jolis chrysanthèmes et marguerites; les enfants de choeur avaient revêtu leurs belles soutanes rouges neuves avec cordons blancs. Ils étaient pieux et recueillis. Il y eut un grand nombre de communions. Le R. P. Lapointe, O.M.I., de Lebret, qui prêta main-forte pour les confessions, chanta la messe.

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme Armand Bourget à l'occasion du décès de leur fils, Louis, âgé de 5 ans, décédé soudainement à l'hôpital de Regina, où il avait été transporté d'urgence. La messe des anges fut chantée par M. l'abbé Emile Toupin à 3 h. p.m. le jeudi 22 décembre. Les porteurs étaient MM. Emile et Daniel Paradis, Alfred Blérot et Edouard Smith.

M. et Mme Alphonse Paradis et leur famille, de Regina, assistaient aux funérailles.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Cher lecteur, nous vous présentons cette fois le nouvel horaire de nos émissions pour le présent trimestre. En même temps, avec un peu de retard, nous vous présentons nos voeux les plus sincères d'une Bonne et Heureuse Année et aussi une bonne audition de nos émissions. Nos voeux viennent un peu tard, mais, comme dit le proverbe: "Mieux vaut tard que jamais", alors encore une fois Bonne et Heureuse Année.

Nous nous permettons également d'attirer votre attention sur quelques changements inévitables apportés à cet horaire, et en même temps, nous vous recommandons, le lundi de chaque semaine, à 9 h. p.m., "Découvrons les Amériques". Louise Darios nous a rapporté de son voyage qui dura deux mois bon nombre d'interviews. Chaque émission d'une demi-heure comprend un texte écrit et lu par Louise Darios. Cette série comprend 26 émissions.

Toujours le lundi, à 9 h. 30 cette fois, nous vous suggérons "Jeunesse musicale"; le mardi à 8 h. 30, sur le réseau de CFRG: "Concours de la Chanson canadienne", et le jeudi à 8 h. 30, "Festival Européen" avec Maryvonne Kendergi.

Saint-Hubert

Çà et là

Le 22 décembre eut lieu une petite fête pour les enfants, à l'école de St-Hubert. Après des chants de Noël en groupe, des cadeaux, ainsi que des bonbons, noix, pommes, etc., furent distribués aux élèves. Il y eut un goûter pour tous. A la loterie, un dîner de Noël fut gagné par M. Léon Beaujot.

L'assistance à la messe de minuit fut encore très nombreuse cette année. L'autel et la crèche avaient été décorés par les religieuses.

Sont venus pour les Fêtes, M. et Mme G. de Laforest et leurs filles, M. et Mme E. Gatin et leur fille, Laura, M. et Mme A. Gatin, Mlles Octavie Istace, Cécile Brûlé et Patsy Jordens, M. A. Ecolan, tous de Regina; M. et Mme G. Brûlé et leur famille, de Lebret; Mlles M., G. et R. Brûlé, de Moose Jaw; Mlle Vivianne Pelletier, du couvent de Forget; M. Roderic Beaujot, du collège de Gravelbourg; Mlle Victa Decelles, de Kendall; MM. et Mmes O. Riel, G. Mercer et J. Potter, de Winnipeg; M. et Mme Dave McCormick et leurs enfants, de Regina; M. et Mme Louis Dureault et leurs filles, de Wolseley; M. Jean Boutin, de Brandon; M. et Mme A. Swanson, de Percival; M. et Mme G. Swanson, de Calgary; MM. et Mmes W. et R. Shade, de Starbuck, Man.; M. et Mme J. Andrews, de Broadview; Mme E. Havelange, de Windthorst; M. et Mme J. Jordens et leur fillette, de Rivers, Man.; et M. et Mme A. Payot, de Grenfell.

Mme Skinner est retournée chez elle, à Alexander, après avoir passé plusieurs semaines chez ses filles.

MM. Garry et Clifford Flick et Fernand Dartige sont partis à Thompson, Man., où ils travaillent.

M. Adolphe Gatin est allé à Regina où il visitera ses parents pour quelques jours.

Mme Beauregard est partie à St-Lazare où elle passera quelques semaines chez sa soeur, Mme Bouchard.

M. et Mme Urbain Brûlé ont passé les Fêtes chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme W. Nent, à Edmonton.

M. Arthur Dumonceaux a passé plusieurs jours à l'hôpital de Whitewood pour traitements médicaux.

Meyronne

A l'occasion de Noël, le R. P. Denis Comeau, O.M.I., du collège de Gravelbourg, vint aider M. le Curé qui dut dire la messe de minuit à la mission St-Jacques-le-Majeur-d'Hazenmore.

Félicitations à Mme Peter Therens et à la chorale d'écolières, de dames et de messieurs qu'elle dirigea à la grand-messe en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Meyronne.

En visite à l'occasion des Fêtes: M. l'abbé G. Thuot, de Mankota, chez M. et Mme Arthur Thuot; Mlles Anne et Irène Brière, de Regina, ainsi que les familles Raymond et Georges Brière, d'Edmonton, chez leurs parents, MM. et Mmes François Brière et Therens; Mlle Marianne Brisebois chez MM. Jim Cafferty et Gérard Brisebois; M. et Mme Omer Barsalou, de McCord, chez Charles et Laura Barsalou; les RR. PP. Dominique Dugas, de Gravelbourg, T.-B. Roy, de Masefield, et Lucien Poulin, de Lisieux, chez MM. et Mmes Louis Girardin et Louis Roy et au presbytère.

Les familles Marcel et Gérard Monette étaient les hôtes de leurs parents, M. et Mme Ulric Monette.

M. et Mme Léo Schafes et leurs enfants, de Unity, Sask., sont venus passer quelques jours avec leur mère, Mme Alice Dumont.

M. Guy Girardin et sa fille, Marie-Yvonne, de Ponteix, sont venus chez M. et Mme Louis Girardin.

Concert de Noël

Le mercredi 21 décembre, les religieuses et leurs élèves offraient un concert préparé avec soin. M. le Curé, accompagné de MM. Moses et Adolphe Lalonde, félicita les élèves pour leurs talents, et les encouragea à continuer avec une aussi bonne volonté.

Lisieux

Messes de Noël

Le R. P. M. Charest, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, chanta la messe de minuit, la messe d'aurore et la messe du jour, auxquelles on remarquait une bonne assistance, des communions nombreuses et du chant, sous la direction de la Rév. Sr C. Champagne. Merci spécial à la Rév. Sr T. Legal et quelques élèves pour les décorations et la jolie crèche.

Visiteurs des Fêtes

Ont visité leurs parents ou amis durant les Fêtes: chez M. et Mme Omer Préfontaine: M. et Mme Sherman Doucette (Marguerite), de Wagner, Montana, et leurs enfants, Victor et Raymond, du collège Mathieu, Denise et son amie, Mary, de Calgary; chez M. et Mme Emilien Préfontaine: leurs filles, Michelle, de Swift Current, Madeleine et Lucille, du couvent de St-Norbert, Man.; chez M. et Mme Paul Sabourin: leur fille, Lorraine, du couvent de St-Norbert; chez M. et Mme Albert Préfontaine: Mlles Diane et Carrol Préfontaine, du même couvent; chez M. et Mme Emile Fafard: leur fils, Jacques, instituteur à Val Marie; chez M. et Mme Armand Fafard: M. et Mme Charles Préfontaine et leur famille, de Winnipeg; chez M. et Mme Philippe Préfontaine: leur fils, Guy, de Calgary, M. et Mme Théodore Préfontaine et leurs fils, M. l'abbé Denis Préfontaine, séminariste, et Ronald, de Saskatoon; chez M. et Mme Henri Bouvier: leur fils, Henri, du collège Mathieu de Gravelbourg; chez M. et Mme J. Généreux: M. Normandeau et sa famille, de Radville; chez M. et Mme Albert Emond: M. et Mme A. Gaucher et leur famille, de Coderre.

Le R. P. M. Charest, O.M.I., la Rév. Sr Supérieure, du Foyer d'Youville, et d'autres Soeurs Grises de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg étaient de passage au presbytère et au couvent Ste-Thérèse.

M. et Mme Georges Sabourin et leur fils, Richard, passèrent Noël chez leurs parents, M. et Mme Tom Collins (Thérèse), d'Estevan.

Mme O. Boutin passa les vacances de Noël à visiter des parents et amis de Willow-Bunch et Cantal, Sask., et St-Pierre-Jolys, Man.

M. l'abbé L. Poulin, curé, passa la fête de Noël chez des amis à Frenchville.

M. et Mme Louis Beauregard, de St-Victor, étaient de passage chez M. Joseph Chrétien.

M. et Mme Eugène Fontaine, ainsi qu'Edouard et Lorraine, étaient en visite chez M. et Mme Jules Tessier.

MM. Donat, Philias et Omer Hamel, de Frenchville, et Lionel Duclos, de Cadillac, étaient de passage au presbytère, dernièrement.

M. et Mme Cléophas Chrétien et leur fille, Janine, sont en visite à Montréal.

Baptêmes

M. William Rainy, adulte, eut la joie de recevoir le sacrement de baptême.

Marc-Laurent, fils de Raymond Fafard et de Germaine Bourdages, né le 14 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Norman Fafard, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Depuis Noël, Mme Louise Ronceray dut retourner à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, et Mlle Claudette Tessier est patiente à l'hôpital d'Assiniboia pour intervention chirurgicale.



ACTIVITE A L'ENTREE DES GALERIES — Le coulage du béton à l'extrémité aval des cinq galeries de dérivation, au barrage de la Saskatchewan-Sud, donne lieu à une activité intense. A gauche, bétonnière capable de fournir un volume constant du béton requis pour les travaux. Les galeries seront revêtues de béton armé pour recevoir les eaux de la rivière, le moment venu de construire la clef centrale sur le lit de la rivière.



LE BARRAGE A VUE D'OISEAU — Vue aérienne en direction ouest de l'emplacement du barrage de la Saskatchewan-Sud, prise au-dessus du pavillon observatoire. Un lourd pont d'acier, érigé pour faciliter la construction du barrage, franchit la rivière et marque à peu près le pied du barrage de terre lorsqu'il sera terminé. La base, au sud du pont, mesurera à peu près 3,800 pieds de largeur et environ trois milles de longueur, à partir du centre inférieur de la photo jusqu'au centre supérieur. Au centre, à droite, on voit l'extrémité aval des galeries géantes de dérivation, au nombre de cinq, qui traversent le remblai ouest aménagé au milieu du lit original de la rivière. Immédiatement au-dessus des galeries de dérivation se trouve le poste de préparation des agrégats.

Progrès dans l'érection du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud

OTTAWA — La pleine exécution d'un contrat d'une valeur de trois millions de dollars et impliquant la construction d'un remblai sur la rive est a marqué ces derniers temps une étape des travaux visant l'érection du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud.

On songe présentement à l'adjudication d'autres gros contrats en vue de poursuivre la construction de ce qui sera le plus gros barrage en terre cylindrée au Canada, situé entre les villes d'Outlook et d'Elbow, Saskatchewan.

Les plans prévoient la construction d'un remblai sur le ruisseau Coteau; la partie d'amont des cinq galeries de dérivation; de cheminées régulatrices pour les galeries; ainsi que la préparation d'agrégats, le stockage de matériaux de filtrage, et l'approvisionnement voulu de ciment.

Programme d'hiver

Les ingénieurs de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), qui dirigent les travaux, s'attendaient qu'un certain nombre de ces contrats, sinon tous, soient mis en adjudication avant la fin de l'année 1960.

Quelque 750 hommes sont employés sur les lieux. Les travaux qui se poursuivront durant l'hiver comprennent le remblai du côté ouest de la rivière; la construction de la partie aval des galeries de dérivation et nombre d'autres.

L'exécution du premier contrat de préparation d'agrégats s'est terminée en septembre; il comprenait 840,000 tonnes de matériaux fins et trois catégories de matériaux grossiers qui ont été lavés, pesés et classés par ordre de dimensions.

Le premier contrat de terrassement, exécuté par Perini Limited, prévoyait la construction d'un remblai atteignant à peu près la moitié de la hauteur finale du barrage. On s'attend que la Piggot Construction Ltd. élève le remblai ouest à la même hauteur et le prolonge jusqu'au milieu du cours d'eau.

Exécution rapide

Le temps favorable, le travail ininterrompu des équipes et la construction d'un pont lourd en acier sur la rivière ont permis l'exécution rapide de ces deux contrats exigeant l'excavation de 10 millions de verges cubes de matériaux en plus de ce qui a été mis en place ou empilé.

Les ingénieurs de l'Administration sont satisfaits des progrès accomplis au cours des deux années de travaux. Les contrats adjugés jusqu'à présent s'élèvent à 25 millions de dollars dont 10 millions dépensés pour les travaux exécutés jusqu'à la fin d'octobre dernier.

Le barrage, l'un des plus considérables du genre au monde, mesurera 3,800 pieds de largeur à la base, 210 pieds de hauteur au-dessus du lit de la rivière, et trois milles de longueur. A ce stade-ci des travaux, on se contentera d'ériger les deux extrémités du barrage à la moitié seulement de leur hauteur définitive.

Cinq galeries

La rive ouest sera percée de cinq galeries énormes par lesquelles s'écouleront les eaux de la rivière lorsque les ingénieurs seront prêts à mettre en place la clef centrale du barrage proprement dit.

Les galeries mesureront 4,050 pieds de longueur en moyenne et 25 pieds de diamètre; les matériaux qui serviront au révêtement intérieur, anneaux en acier fabriqués à Moose Jaw et ciment à l'épreuve du sulfate, sont sur les lieux; une bétonnière a été construite à l'entrée. La construction des masques en béton à la sortie des galeries est en bonne voie et le creusage de ces dernières se poursuivra durant l'hiver. Les entrepreneurs ont l'intention d'employer des taupes mécaniques à cette fin.

Au pied du barrage, en aval, on creuse 12 cheminées qui recueilleront les eaux d'infiltration et assureront la stabilité du barrage en terre. Les cheminées seront reliées par une conduite de 900 pieds de longueur dont les dimensions intérieures mesureront six sur huit pieds. La dalle en béton qui supportera la conduite est en place.

La pose du gravier sur le nouveau tracé de la route 45, entre Birsay et l'emplacement du barrage, est commencée depuis la fin d'octobre. Sur l'autre tracé, allant d'Elbow à la route 42, il ne reste plus que 1,500 pieds de terrassement à effectuer.

Affluence de visiteurs

A l'emplacement du barrage on a accueilli une suite ininterrompue de visiteurs, un grand nombre venu en groupes organisés. La vue de l'entreprise est excellente de l'observatoire situé sur la rive est. Dans le pavillon, une maquette du barrage permet aux guides d'en expliquer le fonctionnement. Plus de 80,000 visiteurs se sont inscrits entre le 1er mai et la fin d'octobre — environ 450 par jour.

En pleine activité, le matériel lourd comptait quelque 200 pièces dont 50 grattes (scrapers). Ces engins de terrassement, automoteurs et poussés en outre par deux "bulldozers" enfoncent leurs lames dans la terre et se chargent de 30 tonnes en moins d'une minute. Ils se déplacent à une vitesse atteignant 30 milles à l'heure et poursuivent leur travail la nuit à l'aide de phares et d'arcs électriques qui illuminent les chantiers.

Le barrage est au centre d'une région aride où la sécheresse n'a cessé de causer des soucis aux agriculteurs.

Vaste réservoir

La création d'un réservoir de 145 milles de longueur en amont du barrage permettra d'irriguer un demi-million d'acres par gravité et pompage, et assurera la croissance des cultures sur une vaste étendue. Les galeries de dérivation transporteront l'eau à une station hydroélectrique qui sera construite par la province de Saskatchewan; l'énergie produite en abondance pourra servir à des fins industrielles, à l'électrification rurale et à l'irrigation.

La construction d'un second barrage dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, au sud-est d'Elbow, permettra de détourner les eaux dans cette vallée et de maintenir le niveau des eaux dans les lacs qui alimentent Regina et Moose Jaw.

Le passe-déversoir du barrage principal sera construit de l'autre côté de l'embouchure du ruisseau Coteau à environ un mille au sud-ouest du remblai principal et il fera l'objet d'un contrat important.

Aux termes d'une entente fédérale-provinciale, la Saskatchewan paiera 25 pour cent du coût du barrage jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars, le gouvernement fédéral acquitant la différence.

Jackfish

Çà et là

Antonio, Roger et Léonard Lavigne, Adrien St-Amant, Lionel, Arcand, Claude et Roland Bru, du collège d'Edmonton, et Mlles Clémence Bru et Bertelle Corbeil, de Saskatoon, sont venus pour les Fêtes.

M. J.-M. Doré, de Maillardville, C.-B., a visité M. et Mme Henri Doré pour quelques jours.

M. et Mme Louis Blanchette et leur fils se sont rendus à Prud'homme, visiter leurs parents.

Mlle Louise Lavigne, de New Westminster, C.-B., est venue chez son père, M. Honoré Lavigne, pour le 1er de l'an.

Le R. P. Roy, O.M.I., de Cochin, était au presbytère pour quelques jours.

Les joueurs de gouret, Jackfish Comets, ont gagné la 4e partie contre Cochin, au compte de 5 à 2.

Naissance

A M. et Mme Philippe Mannix est née une fille, Eileen Griffith.

Malades

MM. Médéric L'Heureux, Norstrom et Denis Esquirol sont bien rétablis des suites d'un accident de route.

Saskatoon

Hôpital St-Paul

Le R. P. Ogie prêchera une retraite fermée pour les jeunes filles à l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées à cette retraite qui aura lieu de 7 h. p.m. le vendredi 10 février au soir du dimanche 12 février 1961. Pour plus amples renseignements, bien vouloir s'adresser à Soeur Yvonne Prévost, S.G.M., supérieure, Hôpital St-Paul, Saskatoon, avant le 15 janvier 1961.

* * *

Nouvelle église

Pour les paroissiens de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens de Saskatoon un grand rêve se réalisa quand la messe de minuit fut célébrée dans la nouvelle église, même si la construction n'est pas tout à fait complète. Le site de l'église se trouve à l'angle de la 10e avenue Nord et de la rue Windsor; l'adresse du presbytère est 1011, rue Windsor. Avis à tous les Canadiens français que les heures des messes du dimanche sont 9 h. 15 et 11 h. a.m.

Les cérémonies de la messe de minuit débutèrent par la procession avec l'Enfant-Jésus jusqu'à la crèche. La chorale exécuta le chant et la foule chantait les refrains.

Activités de la L.F.C.

Une crèche avec tous les personnages évangéliques était un point d'attention à la fête de Noël pour le bénéfice de plus de 60 élèves sourds et muets. Cette fête fut organisée par le conseil paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens, à la salle de récréation du collège St-Thomas.

Les élèves jouèrent des jeux, sous la direction de leurs institutrices, Mlles K. Philion et L. O'Connor. Le R. P. W. Finn, C.S.B., directeur spirituel des élèves, assista à la fête.

Mme A. Couture était en charge du programme. Elle invita Mme Creighton et ses élèves, Mlles Helen Dorothy, Denise Thurmeier, Terry MacLeod, Kathy Reid et Heather Gray, qui dansèrent plusieurs danses écossaises, et M. Robert Findlater qui joua de la cornemuse.

M. l'abbé B. de Margerie distribua un petit cadeau à chaque élève, puis un délicieux goûter fut servi.

Les organisatrices de cette fête étaient Mmes A. Couture, Aimé Loiselle, Gérard Phaneuf, Henri Marcotte et Mlle Lucille Marcotte, présidente.

Le Jardin d'enfants

Une fête de Noël pour les jeunes élèves du Jardin d'enfants et des grades un et deux en français eut lieu à la salle de récréation de l'école St. Francis.

M. Louis Soucy présida le petit concert. Les élèves chantèrent plusieurs chansons, donnèrent quelques récitations sous l'habile direction de leurs institutrices, Mlle Denise Lepage et Mmes Gaston Syrenne et Thérèse Risling. Un chant fut exécuté par les trois fillettes de M. et Mme Jean-Marc Girard.

Ensuite on présenta un film, en français, de la préparation de Noël, et vint ensuite la visite du Père Noël.

A la fin de l'après-midi les parents et amis furent reçus à un délicieux goûter par les mamans des élèves.

M. l'abbé A. Ouellet félicita les petits enfants et encouragea les parents à continuer de se dévouer pour la cause canadienne-française. Les dames de la Ligue Féminine Catholique furent représentées par Mme Raymond Marcotte.

500 Canadiens français attendus le 5 février, à North Battleford

NORTH BATTLEFORD — Tous les Canadiens français et Français du nord-ouest de la Saskatchewan sont invités à venir au Congrès Régional de l'ACFC, le dimanche 5 février.

On y attend des délégués de North Battleford, Battleford, Cochin, Vawn, Delmas, Jackfish, Edam, Meota, Prince, Cut Knife, Butte St-Pierre, St. Walburg, Makwa, Meadow Lake et, enfin, tous ceux qui sont intéressés à conserver la langue française y sont invités.

Il y aura grand-messe à 10 h. 30 a.m. à l'église Notre-Dame, suivie d'un déjeuner à la salle paroissiale, heure récréative, discours par des officiers de l'ACFC. La journée se terminera par un banquet. Venez tous.

Çà et là

M. Norman Bourassa, de Winnipeg, vint passer la fête de Noël avec ses parents, M. et Mme H. Bourassa.

A l'occasion de l'Epiphanie, MM. et Mmes J. Jeanneau, H. Bourassa, L. Blanchette, L. Duhaime, N. Raymond, B. Conkin et M. le Dr et Mme Demay se rendirent chez M. et Mme R. Marcotte pour une soirée récréative.

En visite chez M. et Mme G. Dion, pendant les Fêtes, furent Mlles Edith Dion, de Hoey, Rita Lauzon, de Watrous, et Mme G. Anderlik, de Red Deer.

Mme B. Duhaime et M. et Mme H. Duhaime et leur famille, de Meadow Lake, passèrent Noël chez MM. et Mmes G. Hébert et L. et E. Duhaime.

Le R. P. A. Duhaime, O.M.I., d'Edmonton, visita MM. et Mmes L. et E. Duhaime, à l'occasion du Jour de l'An.

M. Désiré Beaulieu passa les Fêtes chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme L. Beaulieu.

Mlle Juliette Manègre, de l'hôpital Général d'Edmonton, et M. Raymond Manègre, du collège St-Jean d'Edmonton, passèrent leurs vacances de Noël chez leur mère, Mme S. Manègre.

Mme S. Manègre et sa famille, Mme Françoise Parent et MM. Adélard et Marcel Parent se rendirent à Vawn pour la messe de minuit, et allèrent réveillonner chez M. et Mme Alfred Blanchette.

M. et Mme R. Manègre et Mme Armand Manègre allèrent visiter M. Alphonse Roberge, de Fairholme, à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Prompt rétablissement à M. et Mme Léo Manègre qui passèrent quelques jours à l'hôpital Notre-Dame.

M. l'abbé Maurice Jeanneau, de St-Boniface, et M. Georges Jeanneau, de Prud'homme, visitèrent M. et Mme J. Jeanneau durant le temps de Noël.

M. et Mme J. Jeanneau visitèrent des parents et amis à Saskatoon et à Prud'homme, pendant les Fêtes.

M. et Mme M. Liebaert passèrent quelques jours à Edmonton, chez des amis.

Mlle Jane Romfo, de la Présentation de Marie à Prince-Albert, passa ses vacances chez sa mère, Mme J. Romfo.

Mlle Vivianne Marcotte, du couvent de Prud'homme, passa ses vacances chez ses parents, M. et Mme R. Marcotte.

M. et Mme R. Marcotte et leur famille visitèrent des parents et amis à Saskatoon et à Prud'homme, durant le temps de Noël.

Toute la famille de M. et Mme B. Prince fut à la maison pour Noël et aussi à l'occasion du mariage de leur fille et soeur, Yvette, à M. Arden Aldrich. M. et Mme Aldrich vont demeurer à Drayton Valley, Alta.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme B. Prince qui est hospitalisée à l'hôpital Notre-Dame.

Plusieurs parents et amis se rendirent chez M. et Mme Adélard Richard pour une veillée-surprise en l'honneur de M. et Mme R. Noden avant leur départ pour Churchill, Man.

M. et Mme H. Gillies allèrent visiter leur fille, la Rév. Sr Camilla-de-Sion, à Saskatoon, et se rendirent à St-Brieux chez M. et Mme Frank Bergot, récemment.

M. et Mme L. Huot, de Penn, Sask., et M. J.-L. Lajeunesse, de Regina, vinrent visiter MM. et Mmes C. Huot et P. Kergoat durant le temps de Noël.

M. et Mme Paul Fontaine, de Kindersley, vinrent passer le jour de Noël chez MM. et Mmes Y. et P. Kergoat.

Radville

Çà et là

M. et Mme Antoine Pirio, qui étaient partis en voyage à Fontana, Californie, pour visiter leurs parents et amis avant les Fêtes, sont revenus enchantés de leur voyage.

Les statistiques pour l'année 1960 dans la paroisse de la Ste-Famille: 30 naissances, 6 mariages et 6 décès; dans la mission de Souris Valley: 3 naissances; dans la mission de Ste-Colette: 5 naissances.

Les étudiants de l'Université de Saskatoon venus chez leurs parents pour les Fêtes sont Eugène Dionne, Wally Ven de Sept, Paul Bert, Fernand Bourassa, Denis Dionne et Don Mansfield.

Les visiteurs qui sont venus passer les Fêtes à Radville étaient M. et Mme Pierre Roy, de Brandon, chez M. Armand Prost; Mlles Yolande et Lorraine Tétreault chez leurs parents, M. et Mme J. Tétreault; M. et Mme Louis Gaudreau et Florent Maurice, de Moose Jaw, M. et Mme Gérald Gaudreau, de Gravelbourg, Mme Romuald Bourassa et M. et Mme Edmond Paulhus, chez M. et Mme Jean Maurice, à Souris Valley.

M. et Mme Jean Bourassa, de Stronfield, M. et Mme Oscar Labelle et leur famille, de Sedley, M. et Mme Jean Maurice et leur famille, de Souris Valley, M. et Mme Joseph Bourassa et leur famille, de Radville, M. et Mme R. Paulhus et leur famille, de Souris Valley, M. et Mme Léopold Marion et leur fille, Thérèse, de Radville, et M. et Mme Oliva Bourassa, de Regina, se réunissaient, le Jour de l'An, pour un dîner à la dinde chez Mme Ranuald Bourassa, de Radville, qui reçut, à l'occasion, deux télégrammes de souhaits de son fils, Ralph, et de sa fille, Mme Earl Goynt.

M. et Mme Laurent Pyle, de Regina, ainsi que M. et Mme Francois Porte et leurs enfants, de Ste-Colette, sont venus passer le Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme J.-C. Porte.

Malades

Mme Florina Prost, Paulette Bélanger et Eleanor Boucher sont hospitalisés.

L'avocat chargé de défendre ce repris de justice n'est pas très optimiste.

— Je ne sais comment nous allons en sortir, dit-il, votre passé est terriblement inquiétant.

— Et mon avenir, donc!



"Le Coin des jeunes"

Ne soyez pas "passifs"

Ces derniers jours j'ai reçu plusieurs lettres de cousins et cousines qui expriment gentiment leur reconnaissance, parce qu'ils ont été choisis "gagnants" lors de notre Concours de Noël. Ces lettres les honorent, mais je dois ajouter que c'est leur talent littéraire qui les a fait gagner. Si j'étais plus riche, beaucoup d'autres auraient aussi été récompensés. Dommage, n'est-ce pas?

Ce Concours de Noël m'apporta des contes et des récits qui ne peuvent malheureusement être publiés que durant un temps limité. Car j'ai bien peur que Noël et le Jour de l'An passés, trop de vos parents ne s'intéressent plus au "petit" Jésus et aux graves leçons de Sa naissance terrestre. Voilà pourquoi j'ai dû jeter au panier tous vos chefs-d'oeuvre, après les avoir lus un à un et en avoir tiré pour moi-même bien des sujets de méditation . . . Mais j'avais gardé précieusement tous les récits de voyage à la lune et de visites au cimetière paroissial, sujets de notre concours précédent. Et je me propose d'en publier de temps à autre, comme cette semaine. D'ailleurs, toutes vos lettres, vos compositions personnelles en dehors des concours, vos suggestions recevront autant que possible l'honneur de la publication.

Car cette page est VOTRE page. Je préfère y lire vos oeuvres aux miennes. Je sais que c'est en écrivant que vous deviendrez écrivains, comme c'est en forgeant qu'on devient forgeron. De grâce ne soyez jamais de ceux qui deviennent esclaves de programmes de télévision, qui lisent béatement de nombreux romans, qui écoutent passivement la radio et qui jamais n'osent prendre un crayon ou une plume pour confier au papier leurs impressions, leurs réactions, leurs critiques. Quittez les rangs de ces jeunes "passifs". Vous serez fiers plus tard de pouvoir écrire des lettres sans aucune faute, des articles de journaux peut-être, et pourquoi pas des livres. C'est mon souhait que parmi mes 450 cousins et cousines il y ait un jour de nombreux écrivains. Je serai le premier à lire leurs oeuvres et je serai fier si jamais je puis écrire la préface d'un chef-d'oeuvre "canadien".

Bonne chance au cours de cette deuxième partie de l'année scolaire.

Cousin JOSE.

Composition . . . retrouvée

Cousin José,

Voici une composition des élèves du grade VIII de l'école St-Joachim de La Broquerie que je viens de découvrir dans mes paperasses, et que j'aurais dû vous faire parvenir l'an dernier. Ces pauvres élèves vont m'en vouloir éternellement si elle n'est pas publiée, par ma grande faute . . .

Croyez-vous pouvoir lui trouver un coin dans vos colonnes? Si oui, vous leur feriez un immense plaisir.

Pierre RAYMOND, ptre, visiteur des écoles.

• • •

La plus belle histoire que j'ai entendue

J'ai à l'esprit une histoire tellement intéressante, racontée par M. l'abbé Raymond, que je ne puis résister au désir de vous la raconter. Cette histoire a pour titre: "La chèvre de Monsieur Séguin".

Monsieur Séguin était un chevrier. Il aimait beaucoup ce petit animal ruminant domestique à cornes. Malheureusement, les chèvres s'ennuyaient tellement chez-lui qu'elles s'évadaient inévitablement dans la montagne non loin de la demeure de leur maître.

Or, un jour, Monsieur Séguin vit au marché, un amour de petite chèvre. Elle était blanche comme la neige, douce comme un agneau et incomparablement mignonne. Il fut comme forcé intérieurement de succomber à la tentation de l'acquérir à prix d'argent. Heureux comme un prince, il conduisit sa "Blanquette" (c'est le nom qu'il donna à la chère bête) dans les prés verdoyants. Afin de lui donner plus de loisir il l'attacha à une longue corde, ce qui lui permit de brouter, de sauter et de s'en donner à coeur joie.

Hélas! malgré tant de bontés de la part de son maître, elle aussi commença à s'ennuyer et regarda avec un sentiment d'envie la montagne aux beaux décors si attirants. En son langage elle dit donc à Monsieur Séguin: "Monsieur Séguin, je m'ennuie ici, je vous en prie laissez-moi donc aller dans la montagne." — Tout désolé, Monsieur Séguin essaya à la raisonner ainsi: "Toi aussi tu t'ennuies! Tu sais il y a le loup dans la montagne! Veux-tu te faire dévorer toi aussi comme la vieille Renaude qui a lutté toute une nuit contre cet animal féroce pour se faire dévorer au matin en une seule bouchée? Toi, que ferais-tu contre ce quadrupède carnassier? Il t'aurait vite mise en pièces en peu de temps." — "Je lui donnerai des coups de cornes, M. Séguin.:" — Tout éploré à la pensée qu'il pouvait perdre sa chère Blanquette, M. Séguin lui dit: "Je te sauverai malgré toi."

Il l'enferma dans une grange où il croyait qu'elle ne pouvait voir ni le soleil ni le pré. Malheureusement, il avait oublié d'obscurcir une fenêtre! . . . La jeune bête eut vite fait de s'en apercevoir. D'un bond, elle s'élance dans l'ouverture et la voilà gambadant vers la montagne tant désirée. Les arbres la couvraient de leur ombre, le soleil brillait sur l'herbe tendre qui invita irrésistiblement le petit animal à satisfaire son appétit du régal qu'elle avait tant convoité.

Tout à coup, du haut de la montagne, elle voit son ancienne demeure. Ceci la fit rire aux larmes! "Comment ai-je pu séjourner si longtemps dans ce misérable enclos, privée des bienfaits de ma liberté et de mon indépendance." Toute la journée elle jouit d'un bonheur et d'une paix incomparables. Ainsi le temps passe et bientôt le crépuscule s'étend sur la nature. Blanquette songe à prendre un repas bienfaisant qui la maintiendra en forme afin de continuer son existence idéale. Au loin elle entend le son argentin des cloches d'un troupeau qui entre au bercail et dans son coeur elle plaint ces pauvres animaux qui n'ont pas comme elle la pleine satisfaction de s'endormir au grand air.

Soudain le craquement de branches la fait tressaillir! . . . "Serait-ce le loup?" se dit-elle. D'un bond elle est sur ses pattes et son regard épeuré aperçoit à quelques pas une bête avec deux oreilles pointues, une gueule ouverte et une langue rouge qui se lèche les babines en signe de satisfaction pour le bon repas qu'elle est sur le point de déguster. "Horreur! Oui, c'est bien le loup dont M. Séguin m'a parlé." se dit-elle.

S'enfuir à toute vitesse fut sa première pensée mais le souvenir de la vieille Renaude lui vint à la mémoire. Si une vieille chèvre, faible et épuissée, a pu lutter toute une nuit pour défendre sa vie, je puis en faire autant avec ma vigueur et mon agileté. Et s'armant de courage elle s'élança vers son redoutable ennemi, espérant le percer de ses cornes pointues. Le loup, tout aussi agile, répara le coup et sauta habilement sur sa proie. Une lutte mortelle s'engage; tous les deux font preuve de bravoure. Le combat dure toute la nuit . . .

Enfin, à l'aube, Blanquette entendit le chant du coq et à bout de force, elle tomba . . . Le loup, victorieux, se régala en dévorant la pauvre petite chèvre de M. Séguin.

Elèves du grade VIII,
Ecole St-Joachim,
La Broquerie, Man.

En classe, le professeur explique le sens du radical "aqua" qui signifie eau. Les élèves ont parfaitement compris et les exemples fusent:

— Aquarium!
— Aquarelle!
— Aquatique!
— Aquaplane!

Jean, perdu dans ses rêves, ne participe pas à la recherche. Le professeur:

— Alors, tu as compris? Donne-moi toi aussi un exemple . . .

— Euh . . . Aqua ça sert, M'sieur?

Les deux gardes-malades photographiées ci-dessus viennent de faire une découverte: le chiffre de l'année courante, 1961, ne change pas même si on le considère à l'envers. Il en fut ainsi en 1881, mais cela n'arrivera plus qu'en 6009, soit dans 4,048 ans.

Les cousins remercient...

Je tiens à vous remercier pour le prix de deux dollars reçu pour ma composition, et aussi pour avoir publié mes deux compositions. Je ne m'y attendais réellement pas!

En même temps je voudrais vous souhaiter un Joyeux Noël (oh! peut-être suis-je un peu en retard pour ça, mais, enfin, mieux vaut tard que jamais!) et une Bonne Heureuse Année et beaucoup de succès avec vos "cousins" à **La Liberté et le Patriote.**

Bien à vous,
Cousine Georgette LEGAL,
St-Adolphe, Man.

• • •

Je suis contente de recevoir un dollar. Je veux vous remercier pour le dollar. Je vais continuer d'apprendre le français. Je ne croyais pas recevoir le prix. Je suis bien contente et je vous remercie de tout mon coeur.

Votre toute reconnaissante,
Cousine Kathleen GRISE,
Prud'homme, Sask.

• • •

Sincère remerciement pour m'avoir choisie comme une des gagnantes de votre concours de contes de Noël. Le deux dollars fut très utile à l'occasion des nombreuses dépenses du temps des fêtes.

J'aimerais aussi vous offrir mes meilleurs voeux pour la nouvelle année qui commence.

Une cousine,
Carmelle ST-HILAIRE,
St-Pierre-Jolys, Man.

• • •

Je fus très contente de recevoir les deux dollars et je les ai bien appréciés. C'était la première fois que je participais à un concours de **La Liberté et le Patriote,** mais ce ne sera pas la dernière. Encore une fois merci. Bonne et Heureuse Année.

Votre très reconnaissante,
Cousine Agnès PETIT,
Ile-de-Chênes, Man.

• • •

Merci pour le prix d'un dollar que j'ai reçu la semaine dernière. Je continuerai à m'intéresser à vos concours avec plus d'ardeur qu'avant.

Bien à vous,
Cousine Lise BONNEAU,
Victoire, Sask.

• • •

Je vous remercie de m'avoir envoyer un dollar. J'étais très fière de savoir que j'étais une des gagnantes de ce concours. C'était la première fois que je participais à vos concours. Encore une fois, je vous remercie du fond de mon coeur.

Cousine Gisèle LAROCHE,
St-Pierre-Jolys, Man.

• • •

J'étais très heureuse lorsque j'ai appris que j'avais gagné $1.00. Je veux vous dire un gros merci. C'est très intéressant ces concours.

Je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année.

Sincèrement,
Cousine Patricia VINET,
St-Pierre-Jolys, Man.

• • •

Je vous écris un simple mot pour vous remercier de votre petit cadeau d'une piastre pour le concours de contes de Noël. Je l'ai déjà déposé à la banque. Qui sait? Peut-être que cette piastre contribuera à continuer mon éducation dans les grades plus hauts. Encore une fois, un gros merci.

Une petite cousine,
Patricia SAVAGE,
St-Boniface, Man.

• • •

Je vous remercie sincèrement de m'avoir choisie l'heureuse gagnante d'un prix de $2.00 au concours de rédaction que vous avez lancé à l'occasion de Noël. J'ai utilisé cet argent pour acheter un cadeau que maman désirait depuis longtemps. Je vous assure que je continuerai à faire tout mon possible pour bien composer.

Votre cousine toute reconnaissante,
Lise CHATEAUNEUF,
St-Pierre-Jolys, Man.

• • •

Je suis très contente de recevoir les deux piastres que vous m'avez envoyées comme premier prix du concours de Noël. Je vous remercie beaucoup. J'aime beaucoup les concours. Je vous souhaite une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Votre cousine,
Rosalie CARRIERE,
Storthoaks, Sask.

• • •

J'ai été très flatté quand j'ai su que j'avais gagné au concours de composition. Les examens de Noël m'ont retardé et c'est pourquoi je suis en retard. Je veux vous remercier très cordialement pour votre beau prix et je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Bonjour et merci.

D'un cousin,
Luc LEGAL,
St-Adolphe, Man.

• • •

Je vous remercie de m'avoir envoyé de beaux livres comme prix. J'aime bien le livre "Tobio", une histoire d'un saint. Je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année. Encore une fois merci et je continue toujours à bien apprendre mon français.

Sincèrement,
Cousine Lorraine GEORGE,
Bellegarde, Sask.

• • •

Je vous remercie pour le beau prix ainsi que pour les voeux que vous m'avez envoyés durant la saison des Fêtes.

Tous les élèves de mon école apprécient vos concours intéressants et vous prient de les continuer. Merci.

Votre cousine,
Jeanne LEGAL,
St-Adolphe, Man.

• • •

C'est avec une grande joie que j'ai reçu le magnifique prix de deux dollars, et j'en suis très fière. Je vous remercie.

Permettez-moi de vous offrir mes meilleurs souhaits de Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Encore une fois, un gros merci!

Cousine Annette GAGNE,
St-Pierre-Jolys, Man.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

d'après les **Actes des Apôtres**

Images de Marie Pignal

Bande no 12

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.







1. L'accord étant fait à Jérusalem, les apôtres consignèrent le résultat par écrit: Faut-il soumettre les gentils convertis aux prescriptions de la loi mosaïque et particulièrement à la circoncision? Réponse négative, sauf quelques exceptions: s'abstenir de consommer des viandes offertes en sacrifice aux idoles, de manger la chair de bêtes étouffées etc. Paul, Barnabé et plusieurs fidèles partirent pour Antioche porter cette lettre. Voici Paul lisant devant les chrétiens d'Antioche les décisions du concile de Jérusalem.

2. Après être resté quelque temps à Antioche, Paul partit avec Silas pour parcourir la Syrie, la Cilicie, la Lycaonie, la Phrygie. Ces régions étaient montagneuses et sauvages, avec des défilés infestés de brigands, mais rien n'arrêtait le zèle de Paul qui retrouvait les jeunes chrétientés précédemment fondées, les encourageait, les fortifiait dans la foi. Ensuite, il passe en Galatie et s'avance vers la Bithynie.

3. Voici un exemple de la prédication dans ces villes et villages d'Asie Mineure. Les maisons, accrochées au flanc escarpé des monts Taurus, sont groupées autour des rues en pente souvent découpées en escaliers. Au centre est une place qu'ombrage un peu de verdure. C'est là que Paul et Silas se sont arrêtés pour prêcher. Les travailleurs des champs, les artisans, les ménagères qui passent par là, se groupent autour de lui, écoutant le message évangélique. Le nombre des fidèles augmentait.

4. Paul allait entrer en Bithynie, vaste et riche contrée où séjournaient de nombreuses colonies juives, mais, par une vision, l'Esprit de Dieu avertit Paul de changer d'itinéraire. L'apôtre vit en songe un Macédonien debout qui lui demandait de venir évangéliser son pays. Alors Paul se dirige vers le port de Troas où il s'embarque pour la Macédoine.

Voyage à la lune en 1980

Un . . . deux . . . trois. . .! Boum! Ah! nous voilà enfin en route pour la lune. Nous serons les premiers à pénétrer sur ce satellite qui a intrigué les humains depuis des siècles!

Voilà que nous quittons cette chère planète où maintenant nos maisons sont chauffées par le soleil, oui, par le soleil. Nous avons une petite boîte en fer qui attrape les rayons du soleil et les transforme en chaleur, même pendant la nuit. Ne me demandez pas comment, car même maintenant je ne suis pas encore un génie en science. Nous possédons des autos-volantes et ceux qui n'ont pas d'avion à réaction sont bien pauvres.

Oh! Mais je suis mieux de revenir au présent. Il me semble que je vois une large boule verte devant moi dans l'espace. Elle apparait de plus en plus grosse et à la fin nous descendons.

Mais qu'est-ce que je vois? Une cinquantaine d'homme (si vous pouvez leur payer ce compliment) nous entourent. Ils ont des jambes en spirales qui ressemblent à des ressorts. Leurs bras sont pareils.

Leurs figures sont de vrais chefs-d'oeuvre. Leurs traits semblent être coupés à la hache. C'est certain qu'ils n'ont jamais entendu parler de cheveux de leur vie. Leurs trois yeux sont à la place qu'occupe ordinairement la bouche d'un terrien. Les oreilles sont six pouces de diamètre — de vraies feuilles de chou; je ne puis vous parler de leur nez, car ils n'en ont pas, je crois qu'ils respirent par leurs oreilles.

Voilà comment nous apparait cette drôle d'espèce de "homo sapiens" qui nous entourait. Est-ce qu'ils venaient comme amis ou comme antagonistes? Nous nous posons la question.

Leur roi s'avança et nous commanda impérieusement de descendre; nous ne comprenions pas son langage mais ses gestes parlaient pour lui. Nous pensâmes qu'il valût mieux obéir, car qui sait ce que ces indigènes pouvaient nous faire? Alors le roi nous amena partout dans son domaine. Nous restâmes là pour un mois, toujours sous une surveillance constante.

Pendant tout le temps que je demeurai là je n'aperçus pas un seul animal, les Lunatics étaient sans doute des végétariens, ce qui expliquaient leurs dents vertes.

Ils possédaient des chariots ressemblant à ceux du Moyen Age. Les chariots ne servaient cependant pas seulement comme automobile sur la surface, mais aussi dans l'air comme aéroplane, car il y en a de l'air à la lune.

Un jour radieux notre cher (oh combien!) roi et ses serviteurs s'en allèrent saluer quelques personnages imposants de son domaine.

Aussitôt, nous en profitâmes pour partir et pour nous rendre à notre satellite. A notre grande surprise, tout était en bon ordre en-dedans et nous nous mettâmes en marche pour notre chère planète "Terre". Nous arrivâmes là accueillis par le son des tambours et trompettes, car nous fûmes les premières personnes de la terre à habiter sur la Lune.

Jocelyne LAVERGNE,
grade IX, St-Louis, Sask.

La question scolaire à Ceylan

COLOMBO (CCC) — Dans un discours radiodiffusé, Mme Bandaranaike, premier ministre de Ceylan, a accusé les évêques catholiques du pays de soutenir les manifestations organisées contre la nationalisation des écoles confessionnelles.

Elle a notamment déclaré: "Certains chefs religieux ont organisé des manifestations de femmes et d'innocents écoliers, mais rejettent actuellement toute responsabilité au sujet de ces manifestations. Je tiens à leur dire que le peuple de ce pays n'est pas sot au point de ne pouvoir se rendre compte quels en sont les organisateurs".

Le gouvernement, a toutefois ajouté Mme Bandaranaike, souhaite cependant prendre en charge les écoles confessionnelles avec sagesse et douceur, avec la coopération de tous.

L'enseignement religieux dans la république du Togo

LOME — Par décision du Conseil de gouvernement de la République du Togo, les Institutions confessionnelles reçoivent l'autorisation d'enseigner le catéchisme et de donner l'instruction religieuse à leurs fidèles dans tous les établissements scolaires du territoire. Le programme prévoit une heure de cours par semaine. Chaque mission devra s'entendre avec le Directeur de l'établissement pour assurer dans les meilleures conditions le fonctionnement de la nouvelle loi.

On apprend, par ailleurs, que l'abbaye bénédictine d'En Calcar (Tarn) a décidé de bâtir un monastère sur le plateau de Danzi, dans l'archidiocèse de Lomé. Cette fondation se fera cette année.

'Going My Way" avait fait la renommée de B. Fitzgerald

DUBLIN — Barry Fitzgerald est décédé à l'hôpital St. Patrick's, à Dublin, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie.

La renommée lui était venue à la suite de son interprétation du rôle du prêtre dans "Going My Way" où il avait joué aux côtés de Bing Crosby. Ce rôle lui avait mérité un Oscar, à Hollywood. Il avait subi une intervention chirurgicale au cerveau il y a deux ans et avait été traité périodiquement à cet égard depuis lors.

La valeur des livres importés de France passe de $600,000 à $2,000,000 en cinq ans

PARIS — En 1960, et pour la première fois, les exportations de livres français à l'étranger (zone franc exclue) atteindront le poids de 100,000 quintaux métriques au regard de 82,000 en 1959 (soit 10,000 tonnes en 1960). Pour de nombreux pays, les résultats du premier semestre de 1960 montrent une augmentation rapide des ventes de livres français: Allemagne, 777 quintaux contre 564 au premier semestre de 1969; Italie, 1,350 contre 689; Portugal, 522 contre 198; Haïti, 265 contre 98.

Pour les dix premiers mois de l'année en cours, ces exportations atteignent 100 millions de NF (zone franc exclue), soit 34 pour cent de plus que pendant la période correspondante de 1959 (Sur ce total d'exportation les romans représentent environ 30 pour cent, les livres scientifiques et techniques 20 pour cent, les manuels d'enseignement 20 pour cent — "Le Monde"). Au Canada, par exemple, elles se sont élevées à 10 millions de NF ($2,000,000) contre trois ($600,000) il y a cinq ans.

Cette progression très importante (en 1959 elle n'avait été que de 6 pour cent en poids par rapport à 1958) est due à un effort systématique de prospection des marchés étrangers poursuivi depuis quelques années par les éditeurs, soutenus par la direction générale des affaires culturelles et techniques du ministère des affaires étrangères.

Cette direction, dans son rapport d'activité pour l'année 1959, fait toutefois remarquer qu'en 1959 les maisons d'éditions américaines et anglaises ont exporté pour environ 630 millions de NF.

"Lorsqu'il se vend de par le monde un livre français, écrit-elle, les maisons d'édition britanniques et américaines en vendent cinq. En outre la concurrence du livre soviétique, allemand, espagnol ou italien, s'affirme chaque jour davantage. Aussi convient-il non seulement de poursuivre ces efforts conjugués de l'administration et de la profession, mais de rechercher des orientations nouvelles.

L'enseignement du français à l'étranger

"Jusqu'en 1959, indique le rapport, l'aide accordée aux exportateurs de livres ne variait pas selon les pays et ne pouvait donc servir à encourager les efforts accomplis sur les marchés les plus difficiles. La nouvelle répartition des crédits rompt avec cette méthode: s'inspirant des priorités définies par le plan quinquennal d'expansion des activités culturelles et techniques françaises à l'étranger — Amérique latine, Proche-Orient, Vietnam, Cambodge, Laos et Canada — elle doit permettre d'accorder une aide sélective."

A propos de l'enseignement du français à l'étranger, le rapport souligne "que depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la diffusion de notre langue se heurte à des obstacles nouveaux. On observe dans certaines régions une désaffection relative à l'égard du français de la part des jeunes générations, qui considèrent notre langue comme difficile et d'une utilité non essentielle. Dans beaucoup de pays les élites francophones ont rarement moins de 45 à 50 ans".

Ces circonstances, estime la direction des affaires culturelles, "imposent un adaptation de notre enseignement du français à l'étranger. Aux méthodes traditionnelles procédant par imprégnation lente et assurant une formation en profondeur, mais à long terme, il faut désormais adjoindre des méthodes d'un rendement plus rapide . . . Des centres de 'français accéléré' ont été créés au Mexique, en Grande-Bretagne, au Pérou, en Norvège et au Brésil. Quarante 'unités audio-visuelles' sont actuellement en activité dans le monde".

Une vieille paysanne rentrait ses trois ânes, à la fin du jour. Passe une bande d'écoliers qui lui crient:

— Bonsoir, la mère aux ânes!

Et elle de répondre:

— Bonsoir, mes enfants.

En Saskatchewan

Prince-Albert

Cours de français

Des cours de français commenceront au collège Notre-Dame vers le 15 janvier ou dès qu'il y aura assez d'étudiants, et auront lieu chaque mardi de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. M. François Boulet donnera le cours comprenant seize leçons à $1.00 chacune. Il n'est point requis de savoir le français mais d'être âgé d'au moins 15 ans. Le collège fournira les livres: "Parlons Français", "Teach Yourself French" et "French Through Pictures".

Ça et là

D'après le rapport de M. J. J. Murphy, greffier de Prince-Albert, il y eut quatre fois plus de naissances que de décès en 1960, soit 1,182 naissances et 267 décès, contre 1,046 naissances et 264 décès en 1959. Les statistiques des mariages ne furent pas encore données.

La "Saskatchewan Power Corporation" félicita les 17 membres gradués de l'"Academy Lighting Arts" qui ont suivi un cours spécial de 12 semaines et ont obtenu leurs certificats les qualifiant comme "consultants certifiés dans l'allumage résidentiel".

Parmi les 12 qui se qualifièrent avec succès pour les firmes commerciales, il en est quatre de langue française: Mme Antoinette Houle (de Houle Construction Ltd), MM. Marcel Pagé (de la compagnie Simpsons-Sears, Ltée), M. J.-Paul Houle (de Houle Electric Ltd) et R.-B. (Bob) Sweeney (de Sweeney Electric Ltd).

Cinq des employés de la "S. P.C." obtinrent leurs certificats les qualifiant comme "consultants de l'allumage des résidences privées".

Mlle Armande Neider, d'Edmonton, et son frère, Allain, étudiant de l'Université d'Alberta, étaient en visite chez leurs parents de Prince-Albert. Souhaits de prompt rétablissement et de succès dans ses études à Allain qui dut passer quelques jours à l'hôpital Ste-Famille, durant ses vacances.

M. G. Carrier est de retour de Quesnel, C.-B., où il assista aux funérailles de son frère, Albert, décédé à l'âge de 58 ans, après une très longue maladie à l'hôpital St-Paul de Vancouver. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Dennis Dobson et Mlle Anita Gillingham sont retournés au collège St. Thomas Moore et à l'Université de Saskatchewan, après avoir passé les Fêtes chez leurs parents, MM. et Mmes Frank Dobson et W. Gillingham.

M. et Mme Raymond Pagé et leur petite-fille, Diane, sont venus passer la fête de Noël avec leurs parents, M. et Mme A.-L. Pagé et Mme W. Church.

M. et Mme Johnny O. Byrne et leurs enfants, de Lewvan, Sask., sont venus passer une semaine chez les familles Trudeau, Dion et Pagé, à l'occasion des Fêtes.

Activités de la Société Pascal

Il y aura réunion régulière à la salle Arcade, le dimanche 15 janvier. Il y aura partie de cartes, bingo et divers amusements. Venez en foule.

Malades

Souhaits de meilleure santé à Mgr J.-A. Boucher, à M. H. LaHaye, patients à l'hôpital de la Ste-Famille, et à Mme Marie Boyer, chez elle. Il n'y a pas beaucoup de changement dans leur état de santé.

St-Victor

Va-et-vient

MM. et Mmes Roger Lalonde et W. Farwell se sont rendus à Saskatoon le 17 décembre. M. W. Farwell a aussi visité son frère, Carl, à Duck Lake.

MM. et Mmes L. Bissonnette, D. Lalonde et P. Seiferling allèrent à Moose Jaw le 21 décembre.

Sont allés à l'extérieur pour Noël: M. et Mme D. Lalonde chez M. et Mme Wilvers, à Redvers; M. et Mme F. Caron chez des parents, à Ponteix; M. et Mme M. Langlois chez M. et Mme Alex. Laberge, à Ferland.

Sont venus de l'extérieur à l'occasion de Noël: M. et Mme G. Bonokoski, de Lestock, et M. et Mme B. Daku et leur fils, de Cadillac, chez M. et Mme L. Collin; Mlle Réjeanne Beaubien, de Moose Jaw, chez M. et Mme L. Beaubien; M. et Mme Petrie, de Moose Jaw, chez M. et Mme L. Côté; M. Roger O'Reilly, employé en Alberta, chez les familles O'Reilly; Mlle Juliette Beauregard, étudiante garde-malade, d'Assiniboia, et M. et Mme M. Beauregard, de Drayton Valley, Alta, chez M. et Mme L. Beauregard; Mme Maria Fontaine, de Regina, chez M. et Mme M. Laberge; MM. et Mmes Kreklovitch et Maksymovich, de Regina, chez M. et Mme T. Lalonde; M. et Mme C. Tessier et leurs enfants, de Regina, chez M. et Mme J.-D. Lalonde; MM. et Mmes Léo et Roger Lafontaine, chez Mme Lafontaine; M. et Mme K. Miller et M. E. Vaudrin, chez MM. et Mmes M. Vaudrin et S. Lazick.

M. et Mme L. Isabelle ont passé le Jour de l'An avec leurs parents de Qu'Appelle et Lebret.

M. et Mme J.-D. Lalonde sont partis le 3 janvier pour un voyage de trois mois en Floride et autres endroits des Etats-Unis.

M. Maurice Langlois, accompagné de M. Robert Langlois, de Moose Jaw, de son frère, Gilbert, ses soeurs, Mmes D. Savoie et V. Rondeau, assista aux funérailles de son père, M. Adélard Langlois, décédé le 6 janvier à Sarnia, Ont.





Du 22 décembre 1960 au 7 janvier 1961, des étudiants et des intellectuels catholiques d'une douzaine de nations africaines ont tenu un congrès Pan-Africain à Léopoldville, capitale du Congo, sous les auspices de Pax Romana, organisation mondiale des étudiants catholiques. On voit ci-dessus deux des participants aux discussions, Mlle Florenzia Dillsworth, à gauche, du Basutoland, et M. Herbert O. Ewezi, à droite, de l'Université de Freetown, Sierra Leone, membre du secrétariat de Pax Romana. Son Exc. Mgr Joseph Malula, évêque auxiliaire de Léopoldville, souhaita la bienvenue aux congressistes. (Photo NC)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 10

Jamais elle n'avait invité M. Kerlay à visiter son exploitation. D'être tenu à distance l'avait plus amusé que froissé. Le jour de la visite annoncée, il resta à Carolay.

Edmée Morton était une très jolie jeune fille, une délicieuse blonde aux yeux bruns.

La nonchalance affectée de son frère contrastait avec sa vivacité, son entrain. Il ne prit pas la peine de cacher l'ennui que lui causait la visite de la mine, la conversation avec les mineurs.

Il ne fallut pas longtemps à Christiane pour voir qu'Antoine Barroy était tombé sous le joug de la jolie Edmée et que celle-ci le savait bien.

— Est-ce vrai ce que l'on dit, Mademoiselle, que vous êtes levée tous les matins à cinq heures? demanda le jeune homme endormi. Affreux à penser! Je serais incapable d'un tel effort, même pour sauver ma vie.

— Non, Georges, tu ne le pourrais pas, railla sa soeur, pas plus que tu ne serais capable de diriger une mine.

Elle prit à terre un bloc de minerai.

— Est-ce vraiment du plomb argentifère? Si j'en dérobais un peu, m'arrêteriez-vous, monsieur Barroy? N'avez-vous jamais été tenté de vous approprier quelque chose que vous admiriez et ne pouviez otbenir?

— Non, c'est-à-dire si. . . . quelquefois. . . . même souvent, bégaya Antoine.

Et, se tournant vers Christiane:

— Comment va Kerlay? S'en tire-t-il avec sa nouvelle équipe?

— Je ne sais pas. Il y a quelques jours que je ne l'ai pas vu.

— Le bruit court qu'il a été attaqué, ces jours derniers. Est-ce vrai?

— Je ne sais rien, éluda Christiane.

Après le substantiel déjeuner, Edmée Morton fut saisie du désir de visiter aussi l'exploitation de Carolay.

— Deux mines le même jour! s'exclama son frère. Quelle fatigue! Tu n'y penses pas, Edmée!

Edmée y pensait si bien que ce fut sa volonté qui prévalut. Elle insista pour que Christiane les accompagnât. Celle-ci dut céder aux instances de Barroy et de Georges Morton.

Kerlay reçut avec empressement les Morton et se contenta de saluer Mlle Saint-Aubin. Il ne l'avait pas revue depuis son aveu d'amour. Une chaude rougeur monta aux joues de Christiane.

Gérard Kerlay fut tout de suite en faveur près de Mlle Morton. Il répondait avec complaisance à toutes ses questions, mais demeurait indifférent aux beaux yeux cherchant sans cesse les siens.

Sa rancune contre la jeune propriétaire de Roseterre demeurait aussi vive, et la contenance fière de Christiane n'était pas faite pour l'apaiser.

Quand Antoine Barroy voulut le faire parler de sa rencontre avec les Mexicains, il eut un geste insouciant:

— Pas la peine d'en parler, dit-il. Pourtant, tu avais raison, Barroy: ces gens sont dangereux.

Gaddy fit son apparition sur la scène.

Il salua les visiteurs, comme s'il était le propriétaire des lieux, étudia un instant Mlle Morton et s'exclama:

— Vous êtes tout à fait gentille! N'est-ce pas qu'elle est jolie, monsieur Kerlay?

Kerlay approuva de quelques mots polis.

— Eh bien! petit, dit le frère, est-ce que je ne suis pas aussi gentil que ma soeur?

Le jeune critique s'approcha de Barroy et, à voix basse:

— On dirait un mannequin.

Edmée, qui l'avait entendu, rit de bon coeur.

CHAPITRE XII

Edmée Morton se déclara enchantée de sa visite aux mines et s'enthousiasma pour la vie de leurs propriétaires, si complètement en dehors des conventions mondaines. Le soir, elle partagea la chambre à coucher de Christiane, bavarda avec abondance jusqu'au moment où sa compagne, accablée de sommeil, demanda une trêve.

Gérard Kerlay s'arrangea pour offrir à Barroy et à Georges Morton, dans sa maisonnette de sapins, un gite dont la rusticité n'incommoda que le délicat Georges.

Edmée cajola Christiane:

— Vous seriez gentille de nous inviter à rester quelques jours, dit-elle. J'en serais ravie. M. Barroy préviendrait nos parents de ne pas nous attendre.

— Qui me paiera ma commission? demanda Barroy. Et quand devrai-je prendre mon billet de retour?

— Oh! susurra Edmée, je compte que vous reviendrez tous les deux jours, si vos devoirs professionnels vous le permettent. Sans cela, le séjour n'aurait plus d'attrait pour moi.

— Oh! vous, répondit Antoine, dressant son grand corps près de la toute menue personne, on ne sait jamais si vous plaisantez.

— Je ne plaisante pas quand c'est à un grand homme que je m'adresse.

— C'est vrai que vous désirez que je revienne?

— Est-il nécessaire de le demander?

— Alors, je m'arrangerai pour revenir, affirma le demi-géant, essayant de plonger ses yeux dans ceux de son idole.

Le soir, toute la petite colonie accompagna Antoine Barroy sur la route du retour, Edmée et Antoine marchant devant à quelques mètres des autres.

Le coeur battant, l'homme aux longues jambes réglait de son mieux son pas sur celui de sa compagne.

Son coeur à elle n'était pas encore touché, pourtant elle admirait, et l'admiration n'est pas loin de l'amour.

— Monsieur Barroy, lui disait-elle en cheminant sur la route sombre, il ne faut pas vous croire obligé de faire cette longue promenade trop souvent.

— Vous savez bien que je reviendrais tous les jours si j'en avais la possibilité.

— Vraiment? — L'innocente ouvrit de grands yeux. — C'est vrai que Mlle Saint-Aubin est charmante.

— Je ne crois pas que Mlle Saint-Aubin y soit pour quelque chose.

— Ah! je pensais, . . . j'avais cru, . . . quand vous avez dit tous les jours . . .

— Vous m'avez très bien compris, coupa-t-il avec la rudesse qui la mettait aux anges. Vous savez très bien que si vous n'étiez pas là . . .

— Oh! comme c'est gentil! Je m'imaginais que vous me regardiez comme une petite personne frivole.

— Ce n'est pas le moment de vous dire comment je vous regarde.

— Pourquoi, c'est toujours le moment de parler avec franchise. Avouez ce que vous pensez de moi, vous saurez ce que je pense de vous.

— Qu'est-ce que vous pensez de moi? demanda-t-il promptement.

— Oh! beaucoup de choses. — Le ton était rieur et léger. — D'abord, vous représentez le type parfait de l'homme primitif. Votre solide moral, en accord avec votre très beau physique, vous êtes brave, loyal . . . Mais je ne sais trop si une femme aurait avec vous tout son bon temps.

— Pourquoi pas?

— Une idée à moi . . . M. Kerlay est d'un type complètement différent, ajouta-t-elle, pensive.

Il y eut un silence. Ce fut elle qui reprit:

— Je crois n'avoir jamais rencontré une personnalité plus attrayante.

— Oh! un excellent garçon, Kerlay, murmura Barroy, malheureux, mais loyal. J'imagine qu'il est épris de Mlle Saint-Aubin.

— Vraiment? Alors vous seriez rivaux?

— A quoi bon vous amuser à dire des sottises?

— La conversation ne se nourrit pas que de propos utiles. Elle peut aussi avoir pour but d'amuser . . . soi ou les autres.

— Eh bien! je ne vous trouve pas amusante, déclara-t-il, sans aucun souci de politesse.

— Ah! je suis bien fâchée. Votre conversation n'est pas non plus très récréative.

— Lorsque le coeur est trop plein, la bouche reste muette.

Elle rit, puis soudain plus grave:

— Vous avez mal au coeur? Peut-être avez-vous trop fumé?

— Cela vous plait de vous moquer de moi . . . Je suis bien sot de m'en soucier! Quelquefois je pense que vous, vous ne vous souciez de rien ni de personne.

— Et peut-être ne vous trompez-vous pas beaucoup. C'est pour cela que je suis si heureuse . . . Vous pensez donc à moi quelquefois?

— Je voudrais y penser beaucoup moins souvent.

— Rien de plus simple. Il suffit de vouloir.

Elle le regarda avec des yeux provocants:

— Etes-vous sûr de votre ferme volonté de ne plus m'accorder une pensée?

— Ecoutez, Edmée, je suis sûr d'une chose, c'est que . . .

Il s'arrêta.

— Oui? De quoi êtes-vous sûr?

Il se redressa et regarda sa montre:

— Grand temps que je me hâte, dit-il, je serai en retard.

— Oui, il me semblait bien. — Elle bâilla discrètement. — Je me sens terriblement sommeil. Si vous ne pouvez pas revenir pendant que mon frère et moi sommes ici, ne vous en faites pas de souci. Je saurai que ce sont vos nombreux devoirs qui vous ont retenu.

Les jours qui suivirent, les relations entre la sérieuse Christiane et Edmée, la tête de linotte, devinrent de plus en plus amicales. La sagesse mondaine de la citadine contrastait avec la nature fine et en même temps très droite de l'autre.

— Le séjour ici est agréable en passant, disait un jour Edmée, pendant que, le matin, elles faisaient ensemble leur toilette, mais s'il devait être définitif . . .

Christiane ne répondit pas.

— Je sais bien, continua l'indiscrète, qu'il y a ce charmant M. Kerlay. Une compensation . . . Pourquoi ne le faites-vous pas tomber amoureux? Ce serait pour vous une expérience intéressante, et pour lui une leçon. Il est beaucoup trop enfoncé dans sa tranquillité de célibataire, ce beau monsieur; il a besoin d'être secoué.

— M. Kerlay et moi nous voyons très peu, affirma Christiane d'un ton détaché.

— Vous connaissez le proverbe: "Si vous vivez dans la rivière, ne faites pas du crocodile votre ennemi." Je suis au courant de vos complications de filon égaré de Roseterre. Antoine Barroy nous a parlé de vous. Il me semble que si vous épousiez M. Kerlay, cela trancherait la difficulté . . . Oh! que vous êtes charmante! C'est toujours ainsi que vous devriez vous coiffer.

Christiane avait détaché ses cheveux qui tombaient en boucles épaisses sur ses épaules.

— J'aurais l'air d'une folle, dit-elle. Je serre autant que possible mes cheveux et mes jupes. Je suis dehors ou dans les mines la plus grande partie du jour; ma première considération, c'est la commodité.

— Pour l'organisation, vous êtes merveilleuse.

— Merci, dit Christiane gaiment.

— La vraie vocation d'une femme, c'est le mariage. Elle peut être artiste, auteur, journaliste ou même directrice d'exploitation, mais quand l'homme se présente, elle devient une femme et une mère tout comme les autres. C'est notre instinct. Et les hommes non plus ne sont pas créés pour le célibat.

(à suivre)

— No 283 —

HORIZONTALEMENT

1—Annonce emphatique et trompeuse. — Ira çà et là à l'aventure.
2—Jugement de certains tribunaux administratifs. — Non détestés.
3—Imbéciles. — Petits hommes.
4—En tienne. — Equerre. — Genre de gnétacées grimpantes.
5—Mettra à la torture. — Tramway.
6—Adj. démonstratif. — Moquerie.
7—Ternir. — Assaisonnement.
8—Eut beaucoup de fatigue. — Prise d'une sorte de délire.
9—Fête le 19 juin. — Usages. — Déformation du préfixe "ad".
10—Numéroter. — Corindons granulés impurs pour polir les métaux.
11—Hardi. — Perturbation apportée dans la texture des organes.
12—Etreindre. — Soigné.

VERTICALEMENT

1—Chef de l'Eglise catholique. — Vêtements de dessus pour les femmes.
2—Sorte de champignon. — Nom sous lequel on réunit plusieurs poissons.
3—Liquides excrémentiels — Mitré en tout sens.
4—Métal. — Machine à faner.
5—Sucera le lait à la mamelle. — Train.
6—Alcaloïde de la fève de Calabar.
7—Qui n'a pas de sexe.
8—Ordre. — Savant hollandais.
9—Qui annonce de la gaieté. — Levant.
10—Emietter. — Nombre de jours stipulés et alloués pour le chargement d'un navire de commerce.
11—Assigna un revenu à. — Roi de Thèbes.
12—Un des pas de la danse. — Premiers renversés.

SOLUTION DU PROBLEME No 282

■ Horizontalement: 1. Ognette — Tael; 2. Riad — Allante; 3. Gaies — Aisées; 4. Ion — Cave — Lut; 5. Eu — Parent — Fa; 6. Reine — Têt; 7. Lad — Métal; 8. Ac — Nature — Au; 9. Rat — Lori — Cis; 10. Eviter — Epaté; 11. Magasin — Anon; 12. Etés — Lassant.

■ Verticalement: 1. Orgie — Carême; 2. Giaour — Cavat; 3. Nain — El — Tige; 4. Ede — Pian — Tas; 5. Scandales; 6. Ta — Are — Toril; 7. Elavé — Mûr — Na; 8. Lientérie; 9. Tas — Tête — Pas; 10. Anel — Ta — Cana; 11. Eteuf — Laiton; 12. Lestas — Usent.

La crème glacée en costume de gala

Les coupes glacées sont toujours en tête de la parade de popularité à l'année longue. Voici trois nouvelles trouvailles qui sont en voie de se briller une réputation parmi les desserts glacés.

La première de ces recettes se nomme "Coupe Jubilé rapide". Cette brillante garniture donnera à la crème glacée cette touche gastronomique que vous recherchez lors de vos réceptions.

Notre deuxième dessert glacé s'intitule "Coupe épicée aux noix d'acajou". Celle-ci donne un caractère sud-américain à de la crème glacée au chocolat ordinaire.

La "Magie de la Jamaïque" est notre dernière suggestion. De la crème glacée plus un peu d'imagination donnent une variété presque illimitée de desserts.

Coupe "Jubilé rapide"
(6 portions)

- ½ tasse de gelée de raisin rouge
- 1 boite de 15 onces de cerises rouges dénoyautées bien égouttées
- 1½ c. à thé d'essence de brandy colorant rouge
- 6 boules de crème glacée

Battre la gelée avec un mousseur manuel jusqu'à ce que lisse. Ajouter les cerises, l'essence et le colorant. Refroidir. Servir sur des boules de crème glacée.

Coupe épicée aux noix d'acajou
(6 portions)

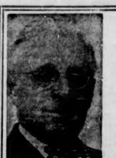
- ½ tasse de crème à fouetter
- ½ c. à thé de cannelle
- ½ c. à thé de muscade
- 1 c. à table de cassonade
- 6 boules de crème glacée au chocolat
- ⅓ tasse de noix d'acajou hachées gros

Battre la crème, ajouter en battant les épices et la cassonade. Servir sur des boules de crème glacée au chocolat et saupoudrer chaque portion de noix d'acajou.

"Magie de la Jamaïque"
(1 tasse)

- ½ tasse de noix de coco râpée, fraîche
- ¼ tasse de cassonade
- 2 c. à thé de beurre fondu crème glacée

Presser ensemble la noix de coco, la cassonade et le beurre fondu. Placer sur une tôle à biscuits et dorer dans un four moyen (350°F) environ 15 minutes. Surveiller de près et agiter fréquemment pour dorer uniformément. Refroidir. Servir sur des boules de crème glacée.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une belle leçon de cran et de ténacité pour notre jeunesse

par le Dr Adrien Plouffe

Yves Thériault, un de nos auteurs les plus dynamiques, vient d'écrire un livre utile, intéressant, d'une lecture attachante, trois qualités assez rares dans un ouvrage littéraire, mais ce n'est pas seulement une oeuvre littéraire, c'est une bonne action et tous les parents devraient la faire lire à leurs grands enfants.

Le titre? "Le Roi de la Côte Nord". C'est la biographie de Napoléon - Alexandre Comeau. Un homme simple de chez nous, sans grande instruction et partant sans culture, mais qui a appris presque tout seul tout ce qu'il savait.

Cet autoditacte fut naturaliste, médecin, franc-tireur, trappeur, photographe, pêcheur, cartographe, interprète, conseiller, navigateur, partageur, écrivain, sage-homme, chirurgien, sauveteur, chasseur, garde-chasse, visionnaire, Napoléon-Alexandre Comeau fut tout cela, en plus d'être **un homme de coeur toujours prêt à servir.** Il n'avait aucun brevet, aucun diplôme, pas même celui de docteur en médecine, mais dans ce royaume de la Côte Nord, il passait auprès des sauvages pour un dieu qui soulageait, soignait et guérissait tous les maux. Il fut une providence pour tous ces indigènes qui sans lui n'auraient pas su résister à certaines maladies ou blessures. Il mit plusieurs centaines d'enfants au monde, dont deux jumeaux! C'est cet homme extraordinaire que notre compatriote, Yves Thériault, vient de nous faire connaître.

Ce Canadien est un homme dont la patience, le cran, l'endurance, le courage et l'esprit d'observation devraient servir de modèles à tous les jeunes d'aujourd'hui.

Et, par surcroit, Napoléon-Alexandre Comeau fut un prophète. Il sut voir longtemps avant les autres, les trésors que l'on pouvait tirer de l'Ungava. Ecoutons-le: "Il y a d'incroyables richesses dans cette terre et dans ce roc. Des forêts pour deux cents ans d'exploitation à venir. Les eaux sont des fleuves qui fourniront l'électricité au Canada tout entier. Mais ceux qui mépriseront la mer périront. C'est par la mer que se développera le pays. C'est par elle que s'accompliront tous les miracles". Ce grand bonhomme tout simple pensait déjà à la houille blanche, aux mines et au rôle que la mer pourrait jouer dans la prospérité du pays.

Pensez au développement actuel de la Côte Nord et vous comprendrez que la vision prophétique de Napoléon-Alexandre Comeau se réalise pleinement.

Voulez-vous un exemple de son courage? Eh bien, à l'âge de soixante ans, Comeau décida de partir pour une expédition de chasse à 1,000 milles de chez lui, 1,000 milles de canot et de portage! Et cela pour tuer un ours polaire, un ours blanc, le seul animal qui manquait à son tableau de chasse! **Et il rapporta la peau du grand ours blanc!**

Cet homme extraordinaire trouva de plus, le moyen d'écrire des articles de chasse et de pêche pour deux revues américaines importantes. On le considérait comme une autorité dans ce domaine. C'est l'histoire aventureuse, merveilleuse et quasi incroyable de cet homme que vous lirez dans "Le Roi de la Côte Nord".

Comeau est un héros authentique, exemplaire, un Canadien de grande classe qui par son mérite fut plus qu'un grand homme, car il fut un homme!

A une époque où bien des adolescents rêvent d'aventures qui n'ont rien de constructif, rien de catholique, la vie de Comeau peut inspirer à notre jeunesse des actions bienfaisantes qui pourraient contribuer à la grandeur de notre province et de notre pays. Yves Thériault termine son livre par l'éloge de tous ceux qui, après Napoléon-Alexandre Comeau, ont fait ou sont en train de faire, grâce à la transformation de la Côte Nord **un Canada plus riche et plus puissant.**

Quelle merveille si notre jeunesse pouvait trouver dans ces pages l'enthousiasme qui électrise les volontés, forge les caractères et change une vie banale en une vie extraordinaire comme celle de Napoléon-Alexandre Comeau.

Vos belles griffes

Des médecins affirment aujourd'hui que le manque de calcium n'est pour rien aux taches blanches qui parsèment les ongles, à leur fragilité. Les ongles, comme les cheveux qui sont de même composition perdent leur solidité quand ils manquent d'un constituant essentiel, les protéines souffrées. Pour les rendre moins fragiles, il faut prendre des médicaments qui en apportent ou, tout bonnement de la gélatine, un peu chaque jour dans de l'eau du lait ou un jus de fruit, pendant trois mois.

Selon les médecins anglais, si les femmes ont les ongles qui se cassent ou se fendent, c'est aussi qu'elles n'emploient plus le polissoir de leurs mères. Son action est lente, mais, utilisé chaque jour, il rend les ongles résistants en stimulant la formation de "kératine" leur élément le plus solide. Les taches et les stries blanches sont dues à de fines bulles d'air infiltrées entre les cellules de l'ongle. L'eau ramollit les ongles: des vernis aux silicones protègent ceux-ci si l'on est astreint à de fréquents contacts avec l'eau, surtout l'eau de vaisselle ou de lessive.

Pour qu'il fasse bien ses devoirs

Vous voulez que l'enfant fasse ses devoirs après avoir pris son goûter et qu'il les fasse bien.

Assurez-lui d'abord un temps suffisant de détente nerveuse en l'envoyant jouer.

Quand l'enfant rentre, ménagez-lui, si possible, un endroit tranquille où s'installer.

Dites-lui:

— Fais vite (et donc, courageusement) et bien.

Suggérez-lui un motif stimulant ("Pour avoir de bons résultats". Le lendemain, "Pour faire plaisir à papa". Le surlendemain: "Pour faire plaisir au bon Dieu").

Suggérez-lui une technique:

— Quel devoir as-tu? L'accord des participes passés? Eh bien! Veux-tu gagner du temps? Relis d'abord attentivement les règles que tu dois appliquer. A chaque phrase, regarde: 1) l'auxiliaire (avoir? être?); 2) s'il a un complément direct? lequel?; 3) sa place. Et le tout est joué. C'est comme un puzzle. Tu n'as plus qu'à mettre la pièce en place.

Vous aurez perdu (?) trois minutes à expliquer la manière de bien faire un devoir de grammaire. Vous aurez enseigné une méthode de travail. Vous aurez gagné dix minutes de correction des fautes (si vous êtes de ces parents qui corrigent les devoirs de vos enfants et s'ils sont de ces enfants dont il est opportun d'examiner les devoirs: ce qui n'est pas bon pour tous). Cet exemple d'explication "préventive" d'un ordre à exécuter est utile en tous domaines, durant plusieurs années.

Veillez à "suggérer" de plus en plus, à "ordonner" de moins en moins.

Laissez de plus en plus l'enfant décider et agir seul. Examinez sans fâcherie le résultat. Faites-le "juger" par l'enfant lui-même, seul si possible ou en lui soufflant amicalement à l'oreille les éléments d'appréciation. Incitez-le à prévoir comment agir dorénavant.

Par cette technique, l'autorité s'estompe, la liberté prend du champ.

Parallèlement à cette évolution sur le plan pratique, menez une politique de formation de la conscience morale (et religieuse). Calmement, pacifiquement, rappelez à l'occasion, l'ambition d'être chic, le désir de devenir quelqu'un pour rendre service . . . la présence de Dieu, le souci de Lui plaire. Formez ainsi la conscience à agir par devoir, à lui répondre "prêt".

Ne vous étonnez pas des imperfections. Faites-les remarquer calmement à l'intéressé s'il ne les a pas remarquées lui-même..

Ne soyez pas surpris des faiblesses: ce n'est pas en un jour que l'on forme une liberté et qu'elle apprend à être forte.

Faites valoir chaudement les réussites, même partielles; les efforts, même incomplets.

A montrer que vous attendez avec grand espoir son emploi, vous encouragez d'avance la liberté. Redites à l'enfant la confiance que vous mettez en lui. Faites-lui voir ses possibilités latentes, mais sans les exagérer: à viser trop haut, vous prépareriez l'échec et susciteriez le découragement.

"Aimer ses enfants",
aux Editions Casterman.

Courrier de Louise

Q. — Veuillez m'excuser de vous écrire en anglais, mais je n'écris pas le français quoi que je le lise avec facilité. J'apprécie beaucoup votre courrier et je vous demande un conseil. Nous sommes invités, mon mari et moi, à un souper-dansant à l'occasion des noces d'argent de nos amis. Leurs enfants organisent cette fête et ne font pas de collection en vue d'offrir un seul cadeau aux jubilaires, mais laissent les invités libres de faire le cadeau de leur choix. Comme nous ne sommes pas très fortunés, surtout dans le moment, que conviendrait-il de donner à ses amis? Merci d'avance. — INQUIETS.

R. — Il n'est pas nécessaire que vous offriez un cadeau d'argent ou d'argenterie. Vous pourriez donner deux livres ou un beau disque approprié, ou vous contenter d'envoyer des fleurs. Comme je l'ai dit plusieurs fois, ce n'est pas la valeur du cadeau qui compte, mais l'intention et le sentiment qui le motivent. Je vous remercie de votre appréciation.

• • •

Q. — Un petit mot seulement pour vous demander conseil. Un jeune homme m'a fréquentée pendant près d'un an. Je l'aimais bien et il me respectait. Une seule chose en lui me déplaisait. Quand nous allions dans des réunions, il ne parlait qu'à moi seule et comme j'aime à causer avec tout le monde et à m'amuser cela m'ennuyait et lui aussi, alors je l'ai renvoyé. Maintenant, je regrette d'avoir agi ainsi, car je songe aux belles qualités qu'il avait et je me souviens qu'il était timide. Il me semble qu'il ferait un bon mari. Il a 27 ans et moi j'en ai 23. Depuis que nous ne nous voyons plus, j'ai rencontré un bon nombre d'autres jeunes gens, mais ils ne me plaisent pas. Comment reprendre les relations avec cet ami? Devrais-je lui écrire? Je me suis rendu compte que je cherchais peut-être trop le plaisir et un beau garçon. Aujourd'hui, je sais qu'il faut être plus sérieuse que cela dans la vie. Merci. — TM.

R. — Vous êtes bien jeune pour votre âge, ma chère amie, au point que je me demande si vous n'êtes pas plus jeune que vous ne le dites. Je crois, d'après la rédaction de votre lettre (je me demande si vous la reconnaitrez), que vous êtes excessivement légère. Je ne vous conseillerais pas d'écrire à ce jeune homme. Si vous avez l'occasion de le revoir, montrez-vous aimable et laissez lui entendre discrètement que vous aimeriez le revoir. S'il consent à reprendre vos relations, vous pourriez, avec le temps, lui faire comprendre gentiment qu'il serait sans doute plus aimable envers les gens que vous fréquentez, s'il circulait un peu pendant les réunions afin de bien connaitre tout le monde et de se faire connaitre. Si vous n'avez pas l'occasion de rencontrer votre ancien ami, essayez de lui faire savoir par des amis communs, que vous aimeriez à le revoir. S'il est intéressé, vous aurez sans doute de ses nouvelles avant trop longtemps, sinon, portez votre désappointement au compte de l'expérience et conduisez-vous plus sagement à l'avenir. Je vous souhaite bonne chance.

• • •

Q. — Peut-être êtes-vous trop "Canadienne française" pour me répondre "tout-de-go", mais j'ose quand même. Pouvez-vous me donner une expression française pour ce qu'on appelle ici dans l'Ouest "Boxing Day"? Quel sens y a-t-il en rapport avec l'usage pour qu'on lui donne tant d'importance? Merci. — QUEBECOISE CURIEUSE.

R. — Je ne sais trop comment interpréter votre première remarque, chère Québecoise, mais je puis vous assurer que je suis Canadienne française dans le sens le plus large de ce titre dont je suis fière, c'est-à-dire que je considère tout le Canada comme mon pays et non pas une province seulement. En réponse à votre question, l'origine du "Boxing Day" est ancienne et nous vient d'Angleterre. La coutume y voulait autrefois que, le lendemain du jour de Noël, on choisisse parmi les cadeaux reçus ou les friandises préparées à cette occasion, des objets ou des mets de choix, qu'on plaçait dans des boites et qu'on offrait aux fournisseurs et aux pauvres. On invitait même les enfants à donner certains jouets qu'ils avaient reçus. C'est dire que c'était une oeuvre charitable. Nous pourrions la comparer à celle qui existe un peu partout de préparer des paniers pour les pauvres et de donner quelque chose aux livreurs, etc., qui nous servent à l'année longue beau temps ou mauvais temps. Malheureusement, ce jour a perdu presque toute sa belle signification pour ne devenir qu'un jour de congé de plus, où souvent l'on se débarrasse des "boites" reçues la veille en les jetant tout simplement au feu ou dans la poubelle. Je ne connais pas d'expression française qui exprime sa signification, je le regrette. Nous pourrions lui rendre son ancienne valeur et l'appeler Jour du "merci"!

• • •

Q. — Que devrais-je faire? J'ai reçu une très jolie carte avec un magnifique mouchoir d'un jeune homme très gentil que j'ai rencontré lors de mes vacances l'été dernier. Il me donne son adresse et me demande de lui écrire un mot. J'ai 22 ans, lui 26. Je l'avais trouvé très aimable, et je regrettais de ne pouvoir continuer à le voir et je croyais qu'il m'avait oubliée. CONTENTE.

R. — Mais écrivez-lui tout de suite une petite lettre très aimable. Puisqu'il vous envoie un cadeau discret et qu'il ajoute son adresse, la politesse exige que vous répondiez et puisque ce jeune homme vous avait plu et que vous le regrettiez, voici l'occasion pour vous de renouveler connaissance. Montrez-vous gentille, rappelez-lui des souvenirs de vacances, etc. Bonne chance.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Laissez votre fille préparer le diner, de temps à autre. Votre travail en sera simplifié, et la petite demoiselle pourra ainsi apprendre à faire la cuisine, et cela, à la meilleure école, celle de l'expérience. D'ailleurs, elle aimera probablement cette petite tâche. Laissez-lui préparer le genre de repas qu'elle préfère, probablement les plats pas trop difficiles.

Comme plat principal, par exemple, elle pourrait servir des fèves, des petits pains à saucisse, ou des saucisses de Francfort, des marinades et une salade. Pour le dessert nous suggérons un "short-cake" aux fraises, avec de petits biscuits faits à la maison.

Un peu plus tard, vous lui conseillerez de préparer un menu plus élaboré, et elle deviendra en peu de temps une cuisinière accomplie.

✦ ✦ ✦

Pour faire disparaitre des taches de papier carbone sur votre robe de bureau, lavez-la dans une eau bien savonneuse (si le tissu est lavable), si non, épongez avec un liquide fait de deux tasses d'eau et d'une tasse d'alcool. Epongez ensuite à l'eau froide.

✦ ✦ ✦

Le gamin: "J' croyais pas que les éléphants étaient admis dans l'autobus!"

La grosse dame: "C'est comme dans l'arche, tous sont admis, les éléphants comme les ânes."

✦ ✦ ✦

Une jeune fille doit toujours se montrer très polie à l'égard des domestiques, on ne peut exiger que les inférieurs nous témoignent des égards si on les traite avec hauteur; et puis, une jeune personne ne doit pas oublier que ses parents seuls ont le droit de commander dans la maison; si on lui laisse la latitude de donner des ordres, elle le fera avec douceur et laissera à sa mère le soin de réprimander une servante qui aura commis une infraction au service.

✦ ✦ ✦

Introduisez toujours quelques bouts de paille à boire dans les tartes qui ont tendance à renverser: tartes aux pommes, tartes aux fraises, etc. L'air s'échappe par ce petit conduit et les tartes ne débordent pas.

✦ ✦ ✦

Les taches de sang, encore fraiches, s'enlèvent avec de l'eau froide. Si elles ont séché, ou quelque peu vieilli, faites-les tremper deux ou trois heures dans l'eau froide additionnée de bicarbonate de soude.

✦ ✦ ✦

Définitions d'un patron: — celui qui est en retard quand vous arrivez de bonne heure, et en avance quand vous arrivez en retard.

✦ ✦ ✦

L'alcool dilué est excellent pour enlever les moisissures sur les articles de cuir. On peut aussi employer un peu de vaseline. On polit ensuite avec un linge imbibé de glycérine.

✦ ✦ ✦

La confiance chrétienne n'est pas l'optimisme. Elle est foi en la Providence. Elle est foi en l'amour. Aimer, c'est avoir confiance.

Cardinal Salière.

✦ ✦ ✦

Employez des cuillères de bois pour battre, mélanger, brasser, lorsque vous faites la cuisine. Elles n'égratignent pas les plats et font moins de bruit.

✦ ✦ ✦

Le boucher: Pourquoi ne portez-vous pas une fleur à votre boutonnière? Ça paie d'annoncer ses produits.

Le jardinier: Vous êtes bien boucher, vous, mais je ne vous ai jamais vu avec une tranche de boeuf autour du cou.

✦ ✦ ✦

Saviez-vous que les Etats-Unis ont payé $7,200,000 à la Russie pour l'Alaska?

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 47—No 40

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pourrez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE
Jeune fille ou jeune homme possédant grade 11 ou plus pour enseigner à l'école indienne comme "assistant du professeur". Salaire selon échelle. **S'adresser à Jean-C. Campeau, principal, C.P. 205, Sioux Narrows, Ontario.** 39-443-40C.

ON DEMANDE COMPTABLE AGREE pour révision de comptes. **S'adresser à Charles Lanthier & fils, 99, rue Marion, Norwood.** 40-466-42P.

ON DEMANDE — Travail de ménage: bureaux ou magasins. 3 à 4 heures par jour. S'adresser à Caterin Saaghy, 347, rue Carlton, Winnipeg. **Téléphone: WHitehall 2-3993.** 40-470-41P.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, s'adresser à **SYLVESTRE REALTY, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050.** 40-469-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre: 1er étage. Près hôpital. **Signaler: CEdar 3-1615.** 40-478-T.F.

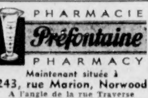
Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse
à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. **Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353.** 31-336-T.F

A LOUER — 555, rue Archibald. Logis: 2 pièces, 1er étage. Entrée privée. **Signaler: CEdar 3-9031.** 40-474-41C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. Aussi, chambre meublée. Libres: 1er février. **Signaler: WHitehall 2-7066.** 40-471-40C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour une ou deux demoiselles propres et respectables. Libre: 1er février. **Signaler: CHapel 7-6082.** 40-467-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Logis non-meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. 2e étage. Libre: 15 janvier ou 1er février. **Signaler: CEdar 3-3293.** 40-468-42C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre double. Meublée. Réfrigérateur et évier. Entrée privée. Pour 2 personnes. **Signaler: CEdar 3-6655.** 40-477-40C.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Chambre meublée. Lingerie fournie. Entrée privée. **Signaler: CHapel 7-9943.** 40-476-40C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. **Signaler: CHapel 7-4919.** 40-475-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Central. Chambre meublée. Aussi, logis meublé: 3 pièces. **Signaler: CHapel 7-7069.** 39-454-40C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre immédiatement. S'adresser à **319, rue Cathédrale, St-Boniface.** 39-457-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Aussi maison: trois grandes pièces. **Appelez Alda à SPruce 4-5426, entre 1 h. et 3 h. ou après 5 h.** 39-458-40C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Soubassement à grandeur. Garage. Prix: $9,500. **Signaler: CHapel 7-7453.** 40-479-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Garage. Chauffage: huile, eau chaude. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-3292.** 40-472-41C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

On vous débarrassera
promptement et gratuitement
des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

Pour achat, vente ou **échange** de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618


Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Si vous songez à acheter une CORVAIR, une ENVOY, une CHEVROLET ou une OLDSMOBILE, un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
Autobus scolaires, nouveaux ou usagés. Livraison immédiate
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)


ALEX TURK SPORTS PROMOTIONS
281, rue Donald Tél.: WHitehall 3-7307
WINNIPEG 1, MAN.
présenteront leur prochain programme de lutte à 8 h. 30 le vendredi 20 janvier 1961 à l'Auditorium de Winnipeg
COMBAT PRINCIPAL: Whipper Watson vs Gene Kiniski
2 CHUTES SUR 3 ou UNE HEURE
COMBAT SEMI-FINAL: Wilbur Snyder vs Nick Roberts
1 CHUTE OU TROIS QUARTS D'HEURE
COMBAT SPECIAL: Jim Hady vs Bill Wright
1 CHUTE OU 1 DEMI-HEURE
COMBAT D'OUVERTURE: Joe Scarpello vs George Scott
1 CHUTE OU 1 DEMI-HEURE
COMBAT SUPPLEMENTAIRE: Floyd Ude vs Lee Henning
UNE CHUTE OU 20 MINUTES

Un timbre-poste canadien classé au premier rang

OTTAWA — Un timbre-poste canadien commémorant un geste de bravoure de l'histoire de la Nouvelle-France a été classé "le meilleur de l'année" par une haute autorité anglaise en philatélie, a annoncé M. William Hamilton, ministre des Postes du Canada.

Le timbre-poste émis en mai dernier a trait au fait d'armes du Long-Sault alors que Dollard des Ormeaux et ses compagnons firent face à une attaque de la part d'Iroquois. Il occupe le premier rang d'une liste des "dix meilleurs" timbres-postes compilée par M. L. E. Scott.

Au dire de M. Hamilton, M. Scott a qualifié ce timbre-poste de "petit chef-d'oeuvre".

Homme demandé
La Municipalité rurale de Taché demande un employé à temps partiel qui agira comme police, surveillant des machines et aura à accomplir d'autres devoirs en relation avec les fonctions susmentionnées. De préférence, une certaine habileté en mécanique. Les demandes devront être adressées au soussigné et envoyées avant le 13 février 1961.
E.-J. LAURIN,
secrétaire-trésorier.

Municipalité rurale de Taché
AVIS DE SOUMISSIONS
Des soumissions, indiquant leur contenu, seront reçues par le soussigné jusqu'à 10 h. a.m. le 13 février 1961 pour l'approvisionnement de Lubrifiants et de Combustibles pour l'année 1961.
Lesdites soumissions doivent indiquer le prix par gallon pour l'Essence (numéro 2), le Combustible Diesel, l'Huile de chauffage, les Huiles Lubrifiantes et les Graisses livrées sur les terrains de ladite Municipalité à Lorette, Manitoba.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission.
E.-J. LAURIN,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché,
Lorette, Manitoba.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. **S'adresser à Boîte 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-422-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour hommes, filles et garçons. A bas prix. **S'adresser à 251, rue Bertrand, téléphone: WHitehall 3-2766.** 40-465-42C.

A VENDRE — St-Vital. Maison moderne: 6 pièces. Garage. Chauffage: gaz. District résidentiel. **Signaler: CHapel 7-8540, après 4 heures.** 39-461-T.F.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.
St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 4 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.
St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.
Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
40-473-40C.

A VENDRE
100 milles de Winnipeg. Service de camionnage. 3 camions. Sur route pavée. Bungalow: 4 pièces. Garage, grand lot. Chiffre d'affaires annuel: $17,000. Prix total: $22,000, moitié comptant. Propriétaire accepterait animaux comme paiement initial.
St-Boniface — Près hôpital. Bungalow moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. Grand lot. Garage. $10,500 seulement. A termes ou échangerait pour plus grande maison.
Norwood — Epicerie avec logement: 4 pièces attenant. Gros chiffre d'affaires. Echangerait pour duplex ou grande maison.
Lorette, Man. — Maison: 4 pièces, située sur lot de 2 acres. Poulailler pour 500 poules. Prix: $3,900, $1,500 comptant.
J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
Roger Lejeune,
327, rue Archibald
Téléphone le soir seulement:
CEdar 3-6091
39-456-40C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface. — Centre. Duplex: 7 pièces. Entrée privée. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Revenu annuel: $2,160. Comptant requis: $8,000.
St-Boniface — Près école Provencher. $13,600. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Lot: 50'. Termes faciles.
St-Boniface — Près hôpital. $12,600. Maison de famille: 7 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Comptant requis: $6,000.
Norwood — Près Précieux-Sang. $11,400. Maison: 7 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Revenu: $60. Garage. Comptant requis: $2,500.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $3,000.
St-Vital — Près Loblaw. $13,500. Bungalow. Stuc. 4 pièces. 7 ans. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 50'. A termes.
429, rue Aberdeen — Prix: $13,500. Maison en stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Broché pour poêle au 2e. Double plomberie. Cave à grandeur. Chauffage stoker. Garage. A termes. Agent exclusif.
Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Carrière.
A louer — 526, rue de la Morénie. Logis: 5 pièces. $80 par mois, garage inclus. Possession immédiate.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2627
O. J. DeSieur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-3388
39-465-40C.

Au Sacré-Coeur

Film "Notre-Dame du Cap"

Le dimanche 22 janvier, à 8 h. du soir, sera présenté à la salle Guertin, 80, rue Lydia, Winnipeg, un film en couleurs sur Notre-Dame du Cap. Nous vous invitons à venir voir ce film qui est destiné à faire mieux connaître le lieu béni de pèlerinages qu'est Notre-Dame du Cap, situé près des Trois-Rivières, Qué.

L'année 1962 verra se manifester les cérémonies grandioses d'un Congrès marial international, le premier qui aura lieu au Canada.

Nous espérons une salle comble rendant ainsi hommage à notre vénérée Madone canadienne qui s'est choisi ce lieu privilégié pour répandre plus abondamment ses bénédictions sur notre continent.

Les paroisses environnantes sont aussi invitées à venir voir Notre-Dame du Cap au Sacré-Coeur le 22 janvier, à 8 h. du soir. Entrée libre.

Ce film nous a été envoyé par le R. P. Jacques Rinfret, O.M.I., directeur des pèlerinages de cet endroit, à la demande des Dames de Ste-Anne de la paroisse.

• • •

L'assemblée des Dames de Ste-Anne aura lieu dimanche prochain après la messe de 9 h. Venez nombreuses.

• • •

Société St-Jean-Baptiste

Ce dimanche 15 janvier, la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg tiendra son assemblée mensuelle. A cette réunion, la première de 1961, les élections annuelles seront à l'ordre du jour.

Venez nombreux choisir vos officiers pour la nouvelle année, et les encourager par votre présence et votre support.

Décès

M. E.-J. MORISSETTE

M. Ernest-Joseph Morissette est décédé le dimanche 8 janvier à l'hôpital Deer Lodge, à l'âge de 72 ans. Il servit dans le 78e bataillon durant la Grande Guerre 1914-1918.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Nora-Anne; un fils, Benjamin, et quatre filles, Mmes Ivor Anderson, Robert Murphy, Wesley Sharp et Anne LeBas.

La messe de Requiem fut chantée en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé. L'inhumation eut lieu au "Chapel Lawn Memorial Gardens", section de l'Assomption.

Pas de ségrégation racial dans les séminaires des E.-U.

WASHINGTON — Le R. P. Hubert Singleton, S.V.D., religieux de race noire, vient de publier une enquête faite dans tous les séminaires des Etats-Unis. Ces maisons de formation sacerdotale acceptent toutes, sans aucune exception, les candidats de race noire qui se préparent à la prêtrise. Les réponses soulignent que la question raciale est inexistante dans l'ensemble des séminaires des Etats-Unis.

Il y a actuellement 106 prêtres noirs aux Etats-Unis. Un seul d'entre eux a reçu l'ordination sacerdotale au cours des dix années s'étendant de 1920 à 1929. De 1930 à 1939, 13 Noirs furent ordonnés prêtres, tandis que l'on en compta 23 de 1940 à 1949. De 1950 à 1959, les Etats-Unis enregistrèrent 55 nouveaux prêtres de race noire, tandis qu'en 1960 seulement le nombre des nouveaux prêtres noirs fut de 14, et il sera de 15 en 1961. Le nombre des vocations est en constante augmentation chez les Noirs d'Amérique si bien que pour la seule année 1966 on peut prévoir l'ordination de 50 nouveaux prêtres de race noire.

Trente-trois prêtres de race noire sont membres de la Société du Verbe Divin, qui dispose d'un grand séminaire dont le corps professoral compte des membres de race noire aux côtés de leurs collègues de race blanche.

Pour résoudre les problèmes des automobilistes en hiver

MONTREAL — Un Montréalais, M. Georges Sturbois, a trouvé la solution à un des problèmes que l'hiver pose aux automobilistes. Il a inventé un appareil grâce auquel le moteur des automobiles est mis en marche à une heure déterminée à l'avance.

M. Sturbois, âgé de 31 ans, a consacré près de cinq années à la réalisation de sa découverte. C'est un diplômé de Polytechnique, à Paris, qui est arrivé ici en 1955.

L'appareil, qui possède un dispositif de sécurité mû par un mécanisme électro-thermique, empêche la batterie de se décharger si le moteur ne fonctionne pas.

L'invention, qui peut également amener le dégivrage du pare-brise et faire fondre la glace sur les portières, ressemble à un radio à transistors muni d'une antenne et d'un cadran, semblable à celui d'un téléphone.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. **Signaler: CHapel 7-2446.** 42-502-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plaît, appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE** maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845.** 24-136A-T.F.

Prévoyez maintenant — Achetez et Epargnez

JANUARY a Month of SALES at EATON'S

Eaton's commence la Nouvelle Année par un mois d'aubaines . . . Dans chaque département, d'un bout à l'autre du magasin, vous trouverez des chances formidables. Surveillez les quotidiens pour connaître les détails . . . Surveillez aussi à travers le magasin les nombreux autres articles, à prix réduits, non-annoncés. Janvier est le vrai mois pour épargner — chez Eaton's!

Voici trois grands évènements qu'il ne faut pas manquer . . .

chez EATON'S . . . Vente annuelle, sensationnelle!
Vente de Tissus
du vendredi 13 janvier au mercredi 18 janvier

chez EATON'S . . . LE LUNDI 16 JANVIER
Jour d'Aubaines
Commandes reçues à partir du samedi 14 janvier

chez EATON'S . . . GRANDE VENTE DE
Linge de Maison
suivie d'aubaines périodiques durant tout le mois

Servez-vous de votre compte courant chez EATON pour profiter de ces grandes épargnes

THE T. EATON Co LIMITED

La Hongrie est toujours sous domination étrangère

NEW YORK — Sir Leslie Munro, représentant spécial des Nations unies pour le problème hongrois, a annoncé l'échec de sa mission qui consistait à inciter la Hongrie et la Russie à se conformer aux résolutions votées par l'Assemblée générale. Il a déclaré également que la Hongrie se trouve sous domination étrangère et que la présence des troupes soviétiques en Hongrie privait le peuple du droit humain élémentaire de choisir son gouvernement.

Exposant la situation actuelle en Hongrie, en ce qui concerne la répression du soulèvement de 1956, le représentant spécial de l'O.N.U. déclare que les amnisties de 1959 et 1960 "ne témoignent guère de générosité de la part des autorités hongroises". Une simple "suspension" de peine a été accordée à ceux qui ont été condamnés pour "crimes contre l'Etat", commis avant le 1er mai 1957, et dont la peine ne dépasse pas six ans de prison. Quatre personnalités connues, dont l'écrivain Tibor Dery, ont pu bénéficier de cette amnistie. Cependant, souligne Sir Leslie Munro, la plupart des participants au soulèvement ont été condamnés à mort, à la détention perpétuelle ou à dix ans de prison et n'ont pu, par conséquent, bénéficier de l'amnistie.

Emission bilingue de R.-C. à destination des Africains

OTTAWA — La Société Radio-Canada a reçu ordre de suspendre ses émissions polyglottes dans cinq pays d'Europe occidentale, afin de les remplacer par des émissions, en français et en anglais, destinées aux populations d'Afrique noire.

C'est le ministère des Affaires extérieures qui a ordonné le changement, après que le cabinet eut décidé de réduire de $500,000 le budget annuel de $1,900,000 du Service international de l'organisme d'Etat.

A la fin de janvier, Radio-Canada interrompra ses émissions régulières destinées à l'Italie, aux Pays-Bas, à la Suède, à la Norvège et au Danemark.

Il suffira de modifications techniques minimes aux antennes des puissants transmetteurs à ondes courtes de la Société situés à Sackville, N.-B., pour diriger les émissions vers les régions du continent situées au sud du Sahara et tout particulièrement vers le Ghana et le Nigeria.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of TREFFLE DUSABLON, late of the Village of Ste. Anne, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, in the City of Winnipeg, in Manitoba, on or before the 28th day of February, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 9th day of January, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executor.

Aux durs d'oreille
C'est l'heure de vous faire ajuster un appareil de correction auditive "Silvertone"
chez **Simpsons-Sears**
1515, ave Portage, Winnipeg 10
Téléphone: SPruce 5-7011

EQUIPEMENT PHILCO-BENDIX
Buanderie automatique KING KOIN
Lessiveuses et sécheuses double charge de type commercial plus machines à nettoyage à sec à pièces de monnaie.
Les buanderies automatiques King Koin, équipées de LESSIVEUSES et de SECHEUSES COMMERCIALES PHILCO-BENDIX, rendent un profit plein temps pour une gérance à temps partiel.
On peut obtenir tous les renseignements quant aux sites de choix, aide financière d'organisation et de réclame pour les buanderies automatiques King Koin en s'adressant au principal dépositaire des buanderies à monnaie de votre région:
SI C'EST COMMERCIAL, C'EST PHILCO-BENDIX.
Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez
C. A. Lauder,
720, avenue Corydon,
Winnipeg 9, Manitoba
Téléphone: GRover 5-0175

La Division de la Rivière Seine
recevra des demandes d'emploi pour le poste de
Secrétaire-trésorier
(bilingue)
à plein temps
Donnez l'âge, état conjugal, expérience, qualifications, salaire prévu, etc.
Les demandes cachetées seront reçues aux bureaux de la Division, le 25 janvier, ou antérieurement, sans que la Division soit obligée d'y donner suite.
Division de la Rivière Seine,
Ste-Anne, Man.

A PRIX SPÉCIAUX EN VENTE DE BLANC...
DRAPS


DRAPS BLANCS, RAYÉS, IMPRIMÉS, À BORDURE DE FANTAISIE, DE TEINTES PASTEL
Faits ici même au Canada
LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LTEE, 1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

☞ Servez-vous de cette formule ☜

Voyez le tarif des petites annonces en dernière page. Ecrivez clairement en lettres moulées. Le nom et l'adresse, si mentionnés dans l'annonce, en font partie et doivent donc être comptés. Comptez dix mots pour le numéro de Boîte de La Liberté et le Patriote et ajoutez 25c pour couvrir les frais d'envoi des réponses. Envoyez un bon de poste avec votre commande.

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Veuillez insérer la petite annonce suivante:

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	43	44	45
46	47	48	49	50

Ci-joint $ .... Nombre d'insertions .... Espace réservé au bureau

NOM ....

ADRESSE ....